

# PROJET COLLECTIF 2020/2021

QUELLE PLACE ET QUEL SENS ACCORDER  
AUX CIMETIÈRES DANS UNE MÉTROPOLE EN  
DÉVELOPPEMENT ?

PARTIE 2 // RAPPORT FINAL - JANVIER 2021

COMMANDE DE L'A'URBA  
TUTORÉ PAR JÉRÔME GOZE

PAR LES ÉTUDIANTS DE L'ENSAPBX ET DE SCPO BORDEAUX

AGUILERA SÁNCHEZ DIEGO FERNANDO, ANTONY LAURIANE, ÁVILA GONZÁLEZ  
ABRAHAM SALVADOR, BADI MAROUA, BOUIN GABRIELLE, LEA BOUKROUM, BUTTIGNOL  
SEGOLENE, CHENOT CLEMENT, HUSSON EMMA, LAZARUS JULIA



Sciences Po  
Bordeaux



Forum  
urbain  
Centre d'urbanisme  
associatif aux lycées





# REMERCIEMENTS

Nous tenons avant toute chose à remercier chaleureusement notre tuteur, Monsieur Jérôme Goze, pour le soutien, l'énergie et les conseils précieux qu'il nous a apportés tout au long de cette année.

Nous souhaitons également remercier Monsieur Olivier Gallet ainsi que la coopérative Syprès dans son ensemble, pour leur chaleur et l'enthousiasme constant témoigné vis-à-vis de notre étude.

Merci également à Francis Barokel et Ezra Benhamou pour nous avoir amenés à la découverte d'un cimetière remarquable de la métropole.

Un grand merci également à Monsieur Arian Lafaille, ainsi qu'à Mesdames Catherine Foucher et Natacha Morel pour nous avoir accordé de leur temps, fait part de leur expertise et expérience et fourni des informations indispensables à notre étude. Un grand merci également à Pascale Trompette, Elisabeth Bertrand, Père Samuel Volta, Mahmoud Doua pour leur précieuse participation.

Merci également à nos professeurs référents, Monsieur Pinson et Monsieur Hirschberger, pour l'aide morale.

Nous tenons enfin à remercier notre commanditaire, l'Agence d'Urbanisme Bordeaux Aquitaine, par l'entremise de Monsieur Dimitri Boutleux et Monsieur Jean-Christophe Chadanson, pour leur attention et leurs retours.



# TRAILER

La mort reste encore un tabou en France, ce qui ne facilite pas sa gestion par les pouvoirs publics, trop longtemps mise à distance du champ de la planification urbaine. Dans un contexte tendu de saturation à court et moyen terme des cimetières de la métropole bordelaise et de renouvellement progressif des rites et pratiques spirituelles des Français, il est nécessaire d'entamer une réflexion de fond, organisée et concertée, sur la place que l'on souhaite accorder au cimetière dans la ville et à la symbolique que l'on souhaite aujourd'hui leur attribuer. Il incombe aujourd'hui à la métropole de s'emparer de cette question et d'en dégager une vision durable pour les 43 cimetières situés dans le périmètre métropolitain.

Les communes françaises se réapproprient de plus en plus leurs cimetières, en y introduisant des principes de soutenabilité écologique et de vivre-ensemble ; mise en œuvre de démarches "zéro phyto", organisation de balades et visites

thématiques, appels à projets artistiques pour la conception du mobilier funéraire : autant de propositions qui réactualisent les cimetières et les font vivre au quotidien, et ce toujours dans le respect de sa fonction première.

Au fil de notre étude, nous verrons que la réallocation de la place du cimetière dans la ville passe notamment par : le réaménagement spatial et symbolique des cimetières afin de procéder à leur densification, l'inscription formelle de la gestion des espaces et des rites funéraires au champ des compétences métropolitaines, la réappropriation de la conception et gestion des cimetières via la concertation des acteurs concernés, y compris les acteurs non institutionnels (coopératives funéraires, personnels des cimetières, usagers), la prise en compte des confessions majoritaires, non religieuses y compris, dans l'établissement de l'offre funéraire métropolitaine, la délocalisation du sacré hors-les-murs, pour multiplier les lieux de recueillement et intensifier

le potentiel spirituel de l'espace urbain en dehors du cimetière, et enfin la transformation de la mort dans les imaginaires collectifs français et métropolitains, primordiale afin de susciter un intérêt structurel et durable pour cette question.

Nous établirons donc des scénarios de programmation spatiale à visée "utopique" (libérée des réglementations actuelles) pour trois cimetières de la métropole, un passage en revue des bonnes pratiques déjà à l'œuvre et du chemin qu'il reste à parcourir, et proposerons des dispositifs stratégiques concourant à la réintroduction du spirituel et du merveilleux dans les cimetières et dans la ville. La manière dont la société française se positionne face à la mort dépend aussi et surtout des dispositifs effectivement mis en place par les pouvoirs publics pour cultiver un terreau fertile au changement des mentalités, et ainsi entamer une réflexion de fond sur nos cimetières et nos pratiques.



# QUELLE PLACE ET QUEL SENS POUR LES CIMETIÈRES DE LA MÉTROPOLE BORDELAISE ?

*QUELLE PLACE PEUT-ON DÉDIER AUX CIMETIÈRES EN PROIE À LA SATURATION AU SEIN DE LA MÉTROPOLE BORDELAISE ?*

*COMMENT PLANIFIER LEUR DENSIFICATION TOUT EN PRENANT EN COMPTE LA MIXITÉ CULTURELLE ET RELIGIEUSE DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE, AINSI QUE LA NAISSANCE DE NOUVEAUX RITES FUNÉRAIRES EN FRANCE ?*

## 01 LES CIMETIÈRES FRANÇAIS EN PRATIQUE : FONCTIONNEMENT, GESTION ET STRATÉGIES POUR UNE VISION DURABLE

// Parcours du défunt de la mort jusqu'à l'inhumation ou crémation

// De nouvelles sépultures, de nouvelles manières de mourir...

// ... pour de nouveaux cimetières

// Explorer l'attrait touristique et culturel des cimetières

// De nouveaux besoins confessionnels

// Stratégies de densification des cimetières : gagner de la place à tout prix

## 02 PROPOSITIONS DE RÉAMÉNAGEMENT ARCHITECTURAL ET DE REQUALIFICATION DES CIMETIÈRES MÉTROPOLITAINS

// Méthodologie de réflexion sur les trois cas d'étude

// Le cimetière intercommunal de Mérignac

// Le cimetière de la Chartreuse à Bordeaux

// Le cimetière communal de Bègles

## 03 L'OUVERTURE DES CIMETIÈRES VERS LA VILLE ET SES HABITANTS : LES UTILISATEURS AU CENTRE DE LA RÉFLEXION SOCIALE ET CULTURELLE

// Améliorer le service funéraire métropolitain en renforçant l'offre de célébrations et de spiritualité pour toutes les confessions

// Réconcilier le cimetière et l'urbain : stratégies pour une ouverture du cimetière vers la ville

// Vers une réappropriation de la mort par les usagers et les pouvoirs publics : propositions de concertation citoyenne et mise à l'agenda métropolitain

# INTRODUCTION



Les cimetières sont encore aujourd'hui perçus exclusivement comme des lieux de deuil et de recueillement. Il est toutefois possible, dans les prochaines années, que les cimetières se retrouvent dans l'incapacité de remplir leur fonction en raison de la sursaturation, causée par la croissance démographique de la métropole. Il est donc nécessaire d'expérimenter de nouvelles méthodes d'inhumation et d'envisager des solutions possibles.

L'objectif de notre étude est de montrer que ces lieux, au contraire, ne remplissent pas une seule fonction, mais devraient être de plus en plus perçus comme faisant **partie intégrante de la ville** afin d'exploiter pleinement leur potentiel. En période de réchauffement climatique, il serait envisageable, par exemple, de rendre les processus plus durables - d'aménager plus d'espaces paysagers pour générer un îlot de fraîcheur au milieu de la ville, de concevoir des lieux de tranquillité qui invitent à s'y attarder. Il est néanmoins compliqué, voire hasardeux, de faire des projections sur la saturation des cimetières et leur possible réaménagement, sans jamais prendre en compte les changements démographiques, culturels et rituels enregistrés. Une **requalification spatiale et symbolique** des cimetières peut prendre différentes formes selon le site et doit être adaptée aux conditions locales.

Nous nous sommes donc concentrés sur le parc-cimetière intercommunal de Mérignac, le cimetière communal de Bègles et celui de La Chartreuse à Bordeaux. Une attention particulière a été portée sur les cinq axes de travail suivants, dont les thèmes nous paraissent centraux : la densification, la relation à la ville, la diversification des sépultures, la mixité culturelle et confessionnelle et la qualité de recueillement. Ces piliers ont été, tous ou en partie, intégrés dans les cimetières

d'étude suivant les besoins propres à chaque situation urbaine et politique. Nous pouvons noter qu'aujourd'hui déjà, la moitié des Français choisissent la crémation, mais il y a également une demande croissante de cérémonies funéraires laïques. Nous supposons donc qu'il existe un besoin social croissant de cimetières qui intègrent ou font place à d'autres formes de spiritualité : végétation plus dense, terrains enherbés, travail sur la vue, le silence, moins de marbre...

Ainsi, selon les cimetières, une réponse programmatique est proposée, à travers une **stratégie d'action globale** s'affranchissant des contraintes et tabous actuels pour imaginer des projets novateurs. Dans le cimetière intercommunal de Mérignac, il semble important d'intégrer les lagunes dans le parcours des visiteurs comme point de repos et de réflexion. Parmi les autres propositions figurent le renforcement d'un pôle fonctionnel par la reconstruction de l'accueil, la construction des cloîtres de recueillement et la réhabilitation du dépositaire en Maison des Adieux. Afin d'intégrer plus fortement les visiteurs et les résidents, un atelier de jardinage temporaire pourrait également avoir lieu.

Le cimetière historique de la Chartreuse, situé en plein cœur de la ville de Bordeaux ne tient pas pleinement compte des piétons dans son aménagement. Sa déambulation est limitée par plusieurs barrières physiques et visuelles. En outre, il est important de souligner le manque actuel d'espaces de méditation au sein du cimetière, qui ne permet pas aux personnes en deuil de profiter du cimetière dans son intégralité. Des propositions telles que la conception d'une salle de cérémonie œcuménique ou d'une chapelle de recueillement, pourraient contrecarrer ces tendances. Les murs d'enceinte obstruent la vue, mais aussi les voies de

circulation et la continuité de la ville. Il serait donc concevable d'intégrer les chemins du cimetière dans la ville comme une suite logique des chemins urbains et d'agrémenter les murs du cimetière avec une exposition permanente qui justifie un deuxième regard.

Le cimetière projeté pourrait être considéré comme un nouvel espace de vie, alliant la fonction de recueillement, d'espace et de biodiversité : un assemblage gagnant pour réconcilier la nature en ville. Les projections à l'intérieur du cimetière municipal de Bègles comprennent, d'une part, le démantèlement du mur d'enceinte sur une partie et la transformation du cimetière en cimetière forestier grâce à des éléments spécifiques tels que le verdissement, l'acquisition de concessions et l'extension du parc au sud du site. D'autre part, la connexion du cimetière avec la ville doit être optimisée.

La métropole s'attèle à un travail conséquent avec la requalification spatiale et symbolique de ses cimetières. Afin de mettre en œuvre ces dispositifs stratégiques, qui contribuent à la **réintroduction du spirituel et du merveilleux** dans les cimetières et dans la ville, notre stratégie est la suivante : nous sommes d'avis que le cimetière ne devrait pas avoir le monopole du recueillement et du sacré dans l'espace urbain.

En effet, l'acceptabilité des propositions institutionnelles sera d'autant plus forte si le cimetière accepte de répandre un peu de son rôle de bulle spirituelle pour proposer d'autres îlots de rêverie et de recueillement dans la ville. Délocaliser le sacré en d'autres points de la métropole permet une plus grande marge de manœuvre au sein du cimetière, l'endroit devenant moins rétif au changement, moins figé dans le temps. L'abolition des murs symboliques du cimetière permettra sa réappropriation

par les habitants, les usagers et les pouvoirs publics, ouvrant alors la voie à des propositions audacieuses en son sein. La **réaffectation de la place du cimetière dans la ville** peut inclure différents projets, comme l'installation de « téléphones du vent », d'inspiration nippone, ou la création de balades guidées vers des lieux spirituels de la métropole au gré de circuits et récits établis par des professionnels.

Nous proposons, en outre, une concertation avec les citoyens de la ville afin de réaménager les cimetières en fonction de leurs besoins. Grâce aux propositions sélectives, l'acceptation générale de la mort peut progresser et être de plus en plus prise en compte par les autorités publiques et les résidents. Ainsi, des utilisations multiples des cimetières peuvent être encouragées et des liens sociaux peuvent être tissés afin de **rendre les cimetières de la métropole plus vivants et surtout prêts pour l'avenir**.

# 01 LES CIMETIÈRES FRANÇAIS EN PRATIQUE : FONCTIONNEMENT, GESTION ET STRATÉGIES POUR UNE VISION DURABLE

Selon les hypothèses de l'Agence d'Urbanisme de Bordeaux, le nombre annuel de décès sur la métropole devrait franchir la barre des 6 900 décès, voire aller jusqu'à 7 300 d'ici 2039. Cela semble signifier que durant cette période, 123 500 à 129 000 décès supplémentaires seront potentiellement enregistrés à Bordeaux. De ce fait, il pourrait devenir difficile, voire impossible, pour les cimetières communaux de la métropole bordelaise de répondre à cette augmentation significative de la demande, plusieurs d'entre eux montrant déjà des signes de saturation. Par conséquent, certaines inhumations risqueraient d'être reportées sur les deux cimetières intercommunaux de la métropole, situés respectivement à Mérignac et Artigues-près-Bordeaux, ce qui pourrait provoquer une saturation prématurée de ces deux espaces. Par ailleurs, les habitants de Bordeaux métropole pourraient également être privés de leur droit d'être inhumés dans leur commune de résidence. Il est néanmoins compliqué voire hasardeux de faire des projections sur la saturation des cimetières et leur possible réaménagement sans jamais prendre en compte les changements démographiques, culturels et rituels enregistrés depuis une trentaine d'années par la société française dans son ensemble. **Quelles sont donc ces nouvelles tendances qui semblent prouver une relation évolutive des Français face à la mort ?**

La moitié des Français a aujourd'hui recours à la crémation ; on enregistre un gain de place providentiel dû à ça, malgré l'impact écologique désastreux de cette pratique. Les Français anticipent également plus leur décès et font la démarche d'arranger les modalités de leur mort, en réservant une concession, en choisissant leur cercueil, en renseignant leurs dernières volontés à leur proches ou en souscrivant un contrat d'obsèques. On assiste aujourd'hui à une recrudescence de la demande pour des sépultures et modes d'enterrement

respectant les rites attachés aux confessions musulmanes, et juives également : concession à vie car impossibilité d'exhumer le corps, orientation des tombes vers Jérusalem ou vers la Mecque, nécessité de pré-creuser des emplacements de tombes pour anticiper un décès et enterrer les défunts le plus vite possible, malgré un délai d'attente de 24H imposé par la loi française. En outre, les pompes funèbres enregistrent une demande de plus en plus forte pour des funérailles laïques. Cela implique donc des équipements adaptés et un personnel qualifié pour pouvoir réaliser des cérémonies laïques dans les meilleures conditions, ce qui n'est pas toujours le cas.

De plus, la dispersion des membres de la famille aux quatre coins du territoire, les générations n'habitant plus ensemble implique une baisse de fréquentation des cimetières à titre de recueillement, même à la Toussaint. Enfin, une partie des Français cherche de nouvelles formes de spiritualité dans la mort, notamment en retournant littéralement à la terre et à la végétation, comme l'ont montré l'engouement inouï face au projet de Forêt cinéraire d'Arbas ou la popularité locale du parc cinéraire du Bono, dans le Morbihan. Nous faisons donc l'hypothèse d'une demande sociale croissante pour des cimetières invitant à une communion avec la nature, comme un pont entre les morts et les vivants : lien plus fort à la nature et aux éléments naturels, avec des espaces végétalisés et enherbés, une vue, du silence, moins de marbre...

La crise sanitaire actuelle a mis en lumière la question de la gestion de la mort, permettant d'entamer un processus de réflexion sur cette question trop souvent refoulée par les pouvoirs publics et réprimée intérieurement par un grand nombre de Français. C'est ce qu'affirme en tout cas Edileuza Galet, psychanalyste au sein de la coopérative funéraire

bordelaise Syprès. Brésilienne d'origine arrivée en France depuis 10 ans, elle déplore toujours le tabou qui entoure la mort et le deuil en France. Selon elle, « il y a une perte des rites et en même temps un désir du rite. Nous refoulons cette question parce qu'elle nous fait souffrir, elle nous terrasse, nous sidère, alors nous nous empêchons d'en parler et nous pensons que nous irons mieux. Mais en réalité, nous nous portons de plus en plus mal. Beaucoup de français se sentent très mal car ils n'ont pas accepté la perte de leurs proches, ils n'ont pas élaboré la séparation ».

C'est dans ce contexte et sous la direction de la haute qualité de vie de Bordeaux Métropole, que l'Agence d'Urbanisme de Bordeaux (A'urba), a lancé il y a un peu plus de deux ans une étude approfondie sur les cimetières de la métropole. Le but de cette étude consistait à dresser, dans un premier temps, un état des lieux des cimetières de la métropole, afin de pouvoir ensuite proposer un plan pour leur réaménagement. À la suite de cette première étape de documentation, l'A'urba a fait appel à nous pour établir des propositions pourquoi pas utopiques mais avant tout cohérentes avec les besoins de la métropole, le caractère et la topographie de nos trois cimetières d'étude que sont le cimetière de Mérignac, le cimetière de la Chartreuse à Bordeaux et le cimetière de Bègles.

## PARCOURS DU DÉFUNT DE LA MORT JUSQU'À L'INHUMATION OU CRÉMATION

L'ensemble des préparatifs précédant les obsèques conditionnant également le vécu de cette épreuve douloureuse, et donc le processus du deuil, nous avons souhaité revenir rapidement sur le parcours du défunt à partir du moment du décès jusqu'au moment de l'inhumation ou de la crémation (cf. Organigramme du parcours du défunt : rapport intermédiaire). Après la prise en charge du défunt par les autorités de santé et l'établissement d'un certificat de décès, le défunt est acheminé vers une chambre mortuaire ou funéraire, au sein de laquelle il se verra prodiguer des soins de thanatopraxie. Pendant ce temps-là, les proches peuvent d'ores et déjà faire appel à un conseiller funéraire pour les aider à naviguer entre les démarches administratives, le choc de la perte d'un proche et l'organisation des funérailles.

Plusieurs jours, semaines ou mois plus tard, ont lieu les funérailles dans un espace pensé à cet effet (lieu de culte, salle de cérémonie laïque ou chez un proche du défunt). Ces délais sont bien entendus abrégés dans le cas d'un défunt de confession musulmane ou juive, puisqu'il est primordial, dans les deux cas, de se faire enterrer le plus vite possible, dans les 24 heures ou les trois jours qui suivent le décès (à l'exception du samedi, jour du shabbat dans la religion juive). Dans l'hypothèse d'une inhumation, le corps du défunt sera ensuite acheminé vers le cimetière puis mis en terre. S'il s'agit d'une crémation, celle-ci peut avoir lieu avant ou après les funérailles. Les proches iront ensuite disperser les cendres dans un jardin du souvenir où pourront venir se recueillir au columbarium une fois que l'urne contenant les cendres y aura été placée.

La logistique entourant un enterrement est donc faite de multiples phases qui se succèdent et se chevauchent même pas moments. La famille se retrouve souvent à devoir gérer à la fois les aspects logistiques et techniques mais aussi financiers et administratifs des obsèques et de la mise en terre ou de l'incinération, en prenant en compte les potentielles volontés du défunt. Divers corps de métier accompagnent les personnes endeuillées tout au long du processus, comme les thanatopracteurs, les conseillers funéraires, les officiants laïques ou religieux ou encore les entreprises de pompes funèbres.

## DE NOUVELLES SÉPULTURES, DE NOUVELLES MANIÈRES DE MOURIR...

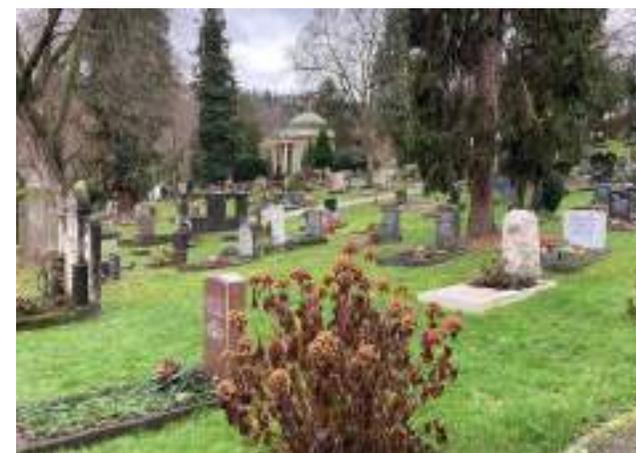
Humusation, promession, aquamation... autant de pratiques qui essaient peu à peu en Europe et dans le monde mais qui n'ont encore aucune prise culturelle ou législative en France, la plupart étant en règle générale formellement interdites. Ces méthodes alternatives aux funérailles traditionnelles sont pourtant révélatrices de l'intérêt croissant et généralisé qui est aujourd'hui porté aux funérailles écologiques.

En France, cette volonté commence à se traduire par l'implantation de nouveaux cimetières écologiques où les corps ne subissent ni préparation ni soins de conservation, comme au cimetière naturel de Souché à Niort ou encore à l'espace funéraire écologique du cimetière d'Ivry-sur-Seine ; de plus, les corps ou les cendres des défunts sont davantage placés dans des contenants biodégradables. Quant aux sépultures, on en dénombre une relative diversité : pierre

tombale traditionnelle, caveau, caverne, columbarium, jardin de dispersion. Avec la progression rapide de l'incinération, les caverne et columbariums se popularisent.

## ... POUR DE NOUVEAUX CIMETIÈRES

On voit s'ériger de plus en plus de cimetières naturels et spirituels. Cette tendance n'est pas forcément révolutionnaire puisque les parcs-cimetières sont chose courante depuis longtemps dans les pays de culture protestante comme l'Allemagne ou les Pays-Bas, ou même en Suède ou Finlande. Ces cimetières sont définis comme des lieux de coexistence entre la vie et la mort. Ce sont en effet de réels parcs dans lesquels il est possible de se détendre, pique-niquer ou flâner à proximité des tombes. La barrière entre le monde des morts et le monde des vivants semble ainsi abolie, permettant une coexistence sereine entre morts et vivants, entre personnes en deuil et usagers lambdas.



Cimetière en Allemagne

# 01 LES CIMETIÈRES FRANÇAIS EN PRATIQUE : FONCTIONNEMENT, GESTION ET STRATÉGIES POUR UNE VISION DURABLE

D'autres cimetières mettent en avant la qualité patrimoniale et architecturale de leurs tombes pour attirer des visiteurs, touristes ou flâneurs attirés par l'attrait purement touristique de l'endroit. Moyennant parfois un accès tarifé, il est possible de voir les tombes de personnages illustres ou de participer à une visite guidée du site. Du fait de leur notoriété, ce sont souvent des lieux relativement saturés, où il est quasi impossible de

libérer de la place pour de nouveaux défunts.

Certains pays célèbrent les cimetières dits « heureux » ou du moins festifs, où la solennité de la mort est adoucie par les offrandes colorées faites par les vivants. Dans ces pays-là, la société intègre plus la mort au cycle de la vie, ce qui n'en fait pas par défaut une fatalité et donc un tabou.

Enfin, les cimetières architecturaux puis futuristes intègrent

les sépultures au sein d'une œuvre néropolitaine originale et unique, s'appuyant souvent sur la technologie et l'innovation pour concevoir des sépultures moins consommatrices d'espace et parties intégrantes du cimetière dans son ensemble, ou érigeant de nouvelles idées dans la conception d'espaces funéraires, telles que la verticalité ou le symbolisme.



Cimetière de la Recoleta, Buenos Aires, Argentine



Cimetière Joyeux, Săpânța, Roumanie



Memorial Necrópole Ecumênica, Santos, Brésil



Shinjuku Ruriko Inshiro Rengedo, Tokyo, Japon

## EXPLORER L'ATTRAIT TOURISTIQUE, CULTUREL ET PATRIMONIAL DES CIMETIÈRES

Le rapport à la mort et donc par conséquent les représentations esthétiques de la mort et l'esprit des cimetières diffèrent complètement d'un pays à l'autre, d'une culture à l'autre ou même d'une confession à l'autre, au sein d'un même territoire. Un cimetière est témoin de l'histoire d'une ville, et souvent de ses origines. Le cimetière israélite situé cours de l'Yser accueille toute la famille Gradis, une importante famille ayant contribué à construire la renommée de Bordeaux au 18<sup>e</sup> siècle, ou encore le caveau des Mendès-France. Se pencher sur les habitants du cimetière c'est aussi retrouver des bouts d'histoire et de noms, un jour illustres mais aujourd'hui oubliés. Les cimetières sont dotés d'une grande valeur culturelle, témoignant des multiples pratiques et traditions qui s'y sont accumulées. C'est pourquoi ils ont le potentiel requis pour devenir des lieux d'intérêt touristiques, étant en mesure d'attirer des visiteurs aussi bien locaux qu'étrangers.

De même, compte tenu de leurs caractéristiques spatiales, les cimetières peuvent accueillir des activités physiques de faible intensité, telles que la marche et la randonnée. Adopter de telles habitudes, tout en respectant strictement le cadre solennel qui prévaut dans ces lieux, impliquerait la volonté de s'approprier les cimetières comme des lieux de célébration de la vie.

On assiste timidement à un desserrement des tabous sur le champ mortuaire, ce qui permet de proposer un autre traitement de la mort dans les médias et les dispositifs culturels qui influencent les imaginaires collectifs. On le voit à travers la série *Six Feet under*, mais également en France

grâce à de nombreux événements ponctuels ou institués quotidiennement dans de grandes villes françaises. La Mairie de Paris organise depuis deux ans son Printemps des cimetières, mais d'autres villes comme Nantes, Rennes ou encore Strasbourg ont déjà lancé des opérations culturelles autour de la valorisation de leurs cimetières afin qu'ils redeviennent des lieux d'intérêt, et pas seulement pour les amateurs de vieilles pierres mais également pour des publics plus jeunes et éloignés de ces lieux.

Dans le champ culturel, la communication est primordiale : Cathy Foucher organise déjà des balades à La Chartreuse et Natacha Morel a récemment lancé à Mérignac un appel à projets artistique pour la conception du mobilier du parc-cimetière mais quelle communication a été faite autour de ça ? Si personne n'en entend jamais parler, à quoi cela sert-il ? Ces initiatives doivent faire partie d'une stratégie globale de revalorisation de l'image du cimetière et de la mort, ces thèmes-là appartiennent à tout le monde et sont importants. La mort n'est pas seulement l'acte de décéder et la marque de la finitude de nos existences, c'est également un patrimoine remarquable et un indicateur d'avancement des sociétés, le fait d'enterrer ses morts étant un facteur constitutif de l'humanité. Certains avancent que l'on peut dire le degré d'avancement d'une société à la manière dont elle compose avec ses morts. Mais la culture est une composante de l'espèce humaine en mouvement perpétuel, qui se consolide et se régénère en permanence. Notre culture de la mort ne devrait pas y échapper ; il est donc primordial, pour faire progresser les mentalités et profiter de cette source d'inspiration non tarie, de mieux communiquer sur l'histoire et le potentiel patrimonial et culturel des cimetières de la métropole.

## DE NOUVEAUX BESOINS CONFESSIONNELS

Depuis 1881, les cimetières français ont l'obligation d'être «interconfessionnels». En France, les cimetières doivent être en mesure d'accueillir tout défunt quelle que soit sa culture, ses croyances et sa confession.

Par ailleurs, les maires doivent être en capacité de garantir à tous leurs administrés d'être inhumés sur le territoire communal, si tel est leur souhait. Dans le domaine funéraire, la loi française ne se retrouve pas toujours en conformité avec les rites funéraires pratiqués au sein de chaque confession. Le conflit existe surtout avec les confessions juives et musulmanes, sur trois points principaux :

- La religion juive impose d'être inhumé sans être mis en bière, c'est-à-dire sans que le corps ne soit placé dans un cercueil au préalable. Le corps est alors simplement entouré d'un linceul et repose en contact direct avec la terre. Il est néanmoins obligatoire en France d'être mis en bière aux termes de l'article R. 2213-15 du code général des collectivités territoriales. Il n'y a donc pour l'instant aucun compromis possible de ce côté-là.

- Les délais pour la mise en terre sont relativement longs en France, allant de quelques jours à quelques semaines, avec un délai légal minimum de 24H pour se faire inhumer, tandis qu'il est primordial d'être enterré sous 24h dans la confession musulmane et sous trois jours dans la confession juive. Face à cette contrainte, on nous a informés de la possibilité de pré-creuser des emplacements pour y poser un cercueil au plus vite une fois le délai des 24H réglementaires passé.

# 01 LES CIMETIÈRES FRANÇAIS EN PRATIQUE : FONCTIONNEMENT, GESTION ET STRATÉGIES POUR UNE VISION DURABLE

- La crémation et l'exhumation des corps sont deux pratiques totalement prohibées par les principes de l'islam et du judaïsme. Cela étant dit, les concessions prises sur un cimetière communal ou intercommunal sont soumises aux lois en vigueur quant à la durée des concessions funéraires et leur renouvellement, et induit que le corps sera potentiellement exhumé un jour ou l'autre, si la concession n'était pas renouvelée et que le cimetière était en voie de saturation.

Il existe enfin des contraintes spatiales liées à l'orientation symbolique de la sépulture, traditionnellement tournée vers la Mecque ou vers Jérusalem. Par ailleurs, les âmes musulmanes doivent reposer ensemble selon le Coran ; ainsi, un musulman en France ne peut être enterré que dans un cimetière islamique ou dans un carré confessionnel prévu à cet effet. Il n'existe pour l'instant en France que quatre cimetières exclusivement dédiés à la confession musulmanes. Quant aux carrés musulmans, ils sont au nombre de 70 en France métropolitaine. Il existe à Bordeaux trois cimetières juifs, un seul recevant encore des sépultures aujourd'hui. Au sein du parc-cimetière de Mérignac, les nouvelles extensions s'efforceront de ne pas créer de carré confessionnel mais d'enterrer toutes les confessions côté à côté en respectant néanmoins l'orientation symbolique des tombes musulmanes (le flanc droit tourné vers la Mecque) et juives (l'axe du corps vers Jérusalem). Le maillage sera ainsi certes moins homogène mais laissera la possibilité à toutes les confessions de se côtoyer au sein du cimetière, sans isoler les tombes musulmanes à un bout du cimetière.

Il semblerait cependant que cette décision entre en contradiction avec les rites de la confession musulmane sur l'inhumation qui doit se faire exclusivement en carré confessionnel ou dans un cimetière religieux. L'opportunité

d'être enterré communautairement est perçue par la plupart comme une chance et une volonté assumée, mais cette question est loin de faire l'unanimité.

Il serait à cet égard intéressant d'entamer des discussions avec des représentants de chaque confession largement représentée dans la métropole, afin de faire en sorte que l'application du code des collectivités sur le funéraire puisse coller le plus possible aux besoins confessionnels des administrés de la métropole. À ce titre, le Défenseur des Droits de la République française invitait en 2014 les collectivités à « se doter de comités d'éthique afin de permettre un dialogue avec les différentes communautés religieuses, et de régler les difficultés susceptibles de se poser », arguant que la laïcité « ne peut servir d'alibi aux autorités municipales pour refuser que des tombes soient orientées dans les cimetières », bien au contraire. Les recommandations du Ministère de l'Intérieur en ce sens restent relativement floues, montrant bien que l'initiative de créer des carrés confessionnels ou de prendre en compte d'une quelconque sorte les besoins confessionnels des administrés repose avant tout sur la bonne volonté des maires.

## STRATÉGIES DE DENSIFICATION DES CIMETIÈRES : GAGNER DE LA PLACE À TOUT PRIX

En raison des tabous sociétaux déjà évoqués auparavant, la gestion du funéraire n'est pas vraiment un "sujet" à proprement parler, que ce soit en tant que service public ou dans l'imaginaire collectif. Par conséquent, les conditions de son amélioration ne sont généralement pas considérées comme une préoccupation dominante ou une question de

notoriété publique, sauf dans les situations critiques qui suscitent l'intérêt de la population, comme le montre la crise sanitaire actuelle.

Les efforts des pouvoirs publics doivent être structurés autour de trois objectifs : garantir la capacité structurelle du système funéraire métropolitain à accueillir les défunts, garantir des conditions de recueillement dignes tant aux proches qu'à la communauté en général, permettre la diversité culturelle et culturelle dans l'enceinte du cimetière.

En complément de ces objectifs, il est indispensable de mettre en marche un processus de transition qui permettrait à terme de revoir la conception et la disposition des espaces funéraires de la métropole, de telle sorte qu'il soit possible d'attribuer aux cimetières des fonctions complémentaires, répondant aux défis actuels et à venir. Il faudra pour cela renforcer les relations entre les acteurs et opérateurs funéraires, afin de déterminer de nouvelles pistes d'organisation de leur champ d'action pouvant être plus efficaces dans la réponse aux demandes funéraires.

## *Promouvoir des modes d'inhumation moins gourmands en espace*

Les columbariums, les cavurnes et la dispersion des cendres doivent être privilégiés par rapport aux inhumations en caveaux ou en pleine terre. Rappelons toutefois qu'il s'agit là de choix individuels qui, bien que suivant en partie des tendances globales relatives aux changements de mentalités à l'œuvre au sein de la société française, restent néanmoins

difficiles à anticiper. Il est également nécessaire d'opérer un aménagement spatial pour permettre une optimisation de l'espace, et ainsi accueillir un plus grand nombre de sépultures dans un périmètre restreint. Il y a une réelle difficulté pour les aménageurs de prévoir et anticiper dans quel sens exactement les mœurs funéraires vont aller, il est donc compliqué pour eux de se projeter sur le long-terme.

### *Les principaux freins à la reprise de concession*

Nous avons identifié deux freins prioritaires à l'établissement de stratégies de reprises de concession généralisées. Le premier est le coût, conséquent et externalisé, le second est la difficulté à mobiliser et former des individus aux métiers du fossoyage. Ce second frein, soulevé par Natacha Morel au cours d'un entretien, indique bien la difficulté à attirer des publics vers ces métiers, à la fois très physiques et peu mis en avant, notamment du fait que le champ de la mort est encore aujourd'hui mis au banc des normes sociales, et ses métiers quelque peu discriminés. La métropole pourrait s'emparer de cette question et proposer une stratégie métropolitaine de reprise de concession afin d'internaliser ce service et à terme réduire ses coûts.

### *À la recherche de foncier sur la métropole*

L'extension du périmètre des cimetières est une hypothèse explorée mais qui s'avère compliquée dans un environnement très urbain comme à la Chartreuse. Le parc-cimetière de Mérignac conduit actuellement des travaux de réaménagement

de son carré confessionnel et organise le futur aménagement de ses nouveaux secteurs, dont certains ont déjà été livrés et d'autres seront livrés en 2021. Quant au cimetière de Bègles, les parcelles avoisinant le périmètre du cimetière n'ayant pas pu être acquises, il semblerait qu'il faille se débrouiller autrement pour étendre sa superficie, ou trouver des solutions transitoires en attendant de pouvoir racheter des parcelles voisines.

## **LES CIMETIÈRES MINÉRAUX À L'ÉPREUVE DE LA VÉGÉTALISATION**

La végétation devient un élément structurant du cimetière. Les arbres prolongent la vue et créent des îlots de fraîcheur, agrémentant les lieux d'un plafond végétal particulièrement bienvenu en été mais également en automne ou en hiver pour se protéger des intempéries. Ceux au feuillage persistant, comme les ifs dans le Nord et les cyprès dans le Midi, figurent l'immortalité. Ils n'évoluent pas au fil des saisons et incarnent une mémoire intacte des défunts. Des espaces se créent alors comme les jardins du souvenir, espaces de dispersion des cendres des défunts après une crémation. Cet aménagement cinéraire est un lieu collectif comprenant un puisard, des galets et la plupart du temps des bordures en granit délimitant l'espace.

À Bâle, le plus grand espace vert du centre-ville, le parc Kannenfeld, résulte d'un réaménagement du cimetière principal de la commune, au milieu des années 1950. Le projet s'est appuyé sur le maintien des grandes allées principales du cimetière mais avec une plantation de près de 800 arbres, les

lieux se sont adaptés à de nouveaux usages récréatifs. Des aires de jeux conçues sur mesure ont été mises en place et s'intègrent au contexte du site. Pour répondre à la demande croissante d'espaces de nature à des fins récréatives, la municipalité a transformé plusieurs de ses anciens cimetières, avec le même principe général que pour le parc Kannenfeld.

Le cimetière israélite situé cours de l'Yser à Bordeaux reprend aussi les principes de végétalisation en laissant la nature reprendre ses droits sur les tombes et les allées. Au lieu de gravier, les allées principales sont enherbées, ce qui accentue l'impression de silence absolu. La vue sur les alentours est propice à la rêverie et au recueillement. Les tombes ancestrales cohabitent avec des tombes bien plus récentes, ce qui crée un patchwork de couleurs et de styles ornementaux. Au lieu du marbre, les tombes rappellent la pierre calcaire à Astéries typique de Bordeaux, assortie aux échoppes bordant le cimetière. En tendant l'oreille, on peut entendre des bribes de conversation et des chansons de jeunes provenant du lycée mitoyen. Chaque mouvement ou son est perceptible, et l'on se sent pleinement autorisé et légitime à s'y promener par pure curiosité paysagère et historique.

# 01 LES CIMETIÈRES FRANÇAIS EN PRATIQUE : FONCTIONNEMENT, GESTION ET STRATÉGIES POUR UNE VISION DURABLE

## AMÉLIORER L'IMAGE DE LA MORT ET DU CIMETIÈRE

### *Vers l'inscription du champ funéraire à l'agenda métropolitain et au-delà*

Le cimetière a traditionnellement été pensé comme un espace public ouvert à tous, sans pour autant y associer plusieurs formes de sociabilité et plusieurs usages. En France, le cimetière est donc avant tout un lieu de stockage funéraire à accès réglementé, a fortiori un lieu sacré ou de recueillement. Rien ne semble vraiment indiquer une attention particulière portée à son intégration au tissu urbain, soit au lien entre le cimetière et l'extérieur de ses murs. L'aménagement des cimetières se fait alors comme l'on aménage un espace neutre, tel un non-projet urbain. Cette posture, quelque peu passive, semble indiquer une manière de voir le cimetière comme un espace à la fois non-productif et occupant une place conséquente dans la ville, faisant de ces infrastructures publiques des zones grises de la planification urbaine à l'échelle métropolitaine. C'est du moins le constat dans la métropole bordelaise, malgré une mise à l'agenda plus récente de la question funéraire dans les problématiques traitées par Bordeaux Métropole et l'Aurba.

*« Techniciens, urbanistes et architectes conjuguent leurs efforts pour imposer un « aménagement paysager » qui occulte totalement le territoire des morts. Situation écartée, murs, portails et allées banalisés, les cimetières urbains conçus à la fin du XXe ne sont ni des monuments, ni des lieux de rêverie ou d'intégration sociale, mais le plus souvent des lieux vides de mémoire, des lieux de refoulement de la mort. Ils résultent certes de projets urbains, voire interurbains, élaborés avec soin mais sans grande concertation avec les populations concernées, comme s'il s'agissait d'équipements neutres. »*

CESURE « Territoires des morts et projets urbains », Villes en projet(s), 1996

### *Le cimetière vu comme un « espace partagé »*

Durant notre entretien, Natacha Morel fait plusieurs fois référence au cimetière comme d'un « espace partagé ». Henri Lefebvre militait pour l'introduction d'un droit à la ville et la réappropriation de celle-ci par ses habitants, ses usagers, ceux qui la connaissent le mieux et en font l'expérience chaque jour. Cette posture est intéressante pour nous puisque, dans le cas des cimetières métropolitains, il s'agit d'espaces certes « partagés » entre divers usages mais dont le partage, au sein d'un cadre relativement rigide, n'est pas suffisamment organisé ou formalisé. Il est nécessaire que les usagers du cimetière et ses voisins directs modèlent ces espaces au gré de leurs besoins et visions pour le cimetière, afin d'organiser pacifiquement la cohabitation entre ces usages, ces visages multiples du cimetière.

Malheureusement, les usages peuvent parfois entrer en conflit les uns avec les autres, se superposant alors à un conflit de générations : il arrive que certains publics plus âgés soient choqués ou indignés de voir le cimetière être investi par des promeneurs, des joggeurs, ou soumis à d'autres usages récréatifs. Quelles que soient les orientations que veut prendre un cimetière, il est primordial de respecter la fonction première du cimetière et de garantir la primauté du recueillement dans cet espace supposément tranquille et solennel. Il faut donc spatialiser les activités dans le cimetière de manière à ne jamais manquer de respect aux sépultures et aux personnes endeuillées.

Le cimetière pourrait ainsi devenir un lieu stratégique pour la mise en œuvre de pratiques plus durables, comme un laboratoire d'expérimentation de pratiques écologiques ou

sociales pour la métropole. Dans cette idée de continuité entre la mort et la vie très présente dans la confession juive, des arbres fruitiers pourraient par exemple être implantés au gré des allées, faisant du cimetière un verger à ciel ouvert. Lieu de recueillement, de spiritualité, de promenade, de pratique d'une activité sportive ou de flânerie, raccourci dans la ville, curiosité touristique, balades patrimoniales, performances artistiques, îlot de fraîcheur urbain et refuge face aux intempéries : autant de fonctions que pourraient revêtir les cimetières métropolitains afin d'optimiser ces espaces oubliés de la métropole. Il est temps que le cimetière célèbre non seulement la mort, mais aussi la vie.



# 02 PROPOSITIONS DE RÉAMÉNAGEMENT ARCHITECTURAL ET DE REQUALIFICATION DES CIMETIÈRES MÉTROPOLITAINS

## MÉTHODOLOGIE DE RÉFLEXION SUR LES TROIS CAS D'ÉTUDE

C'est en prenant du recul sur la thématique générale des cimetières et sur notre benchmark que nous nous sommes rendus compte que la France communique très faiblement sur le sujet de la mort. Quant à sa relation au cimetière, elle est tout aussi délicate. De ce fait, cette tension se traduit également par un blocage dans l'aménagement de nos villes. Les enceintes de nos cimetières sont bien souvent de grands murs opaques, qui, bien que témoignant activement du passé (celles-ci servaient à l'époque de protection contre la propagation des maladies), cachent aujourd'hui ces lieux de mémoire aux passants et aux habitants de nos villes. Ces murs, couplés à des horaires d'ouvertures limitées, empêchent la libre traversée de ces lieux souvent très vastes, obligeant le piéton ou l'usager à faire un détour et rallonger les trajets à pied ou à vélo, un mode de déplacement de plus en plus plébiscité.

Seconde problématique soulevée précédemment, celle du manque d'équipements ou d'espaces de recueillement au sein de nos cimetières. L'injonction incessante de densifier nos espaces funéraires ne se ferait-elle pas aux dépens de la qualité du recueillement et de la bonne marche du processus de deuil? D'un point de vue architectural, nous avons donc remanié la problématique afin de ne pas se concentrer uniquement sur la perspective de densification. En effet, nous en avons profité pour améliorer également la connexion du cimetière à la ville, la qualité du recueillement et l'attractivité culturelle des cimetières.

Pour parvenir à définir des intentions programmatiques claires, nous sommes partis des conclusions faites à la fin de

notre rendu intermédiaire pour établir cinq piliers permettant d'obtenir des axes de travail concrets : la mixité culturelle, la densification, la relation à la ville, la diversification des sépultures et la qualité du recueillement. Ces piliers ont été intégrés dans l'analyse des cimetières d'étude suivant le contexte et les besoins propres à chaque situation urbaine et politique. Que ce soit pour le cimetière intercommunal de Mérignac, celui de La Chartreuse ou bien de Bègles, nous proposons une réponse programmatique grâce, en premier lieu, à une stratégie globale d'action. Les cimetières sont des sites si complexes qu'il est nécessaire de prendre du recul de cette manière. Nous nous concentrons par la suite plus précisément sur les projets proposés et développés, pour mieux saisir leur impact sur notre proposition globale. Le cimetière de Bègles fera exception car nous nous arrêtons pour l'instant à la première étape, qui sera par la suite davantage approfondie.

Malgré la singularité évidente des trois sites étudiés, il existe un fil conducteur dans leur analyse, à savoir une vision très particulière que nous adopterons en cohérence avec les piliers précédemment évoqués. Gardant en tête l'idée que le cimetière fait appel au passé, à la mémoire et aux souvenirs, nous nous sommes néanmoins affranchis de certaines contraintes juridiques et perceptions individuelles témoignant de ce tabou autour de la mort. Il ne s'agit guère ici de proposer des projets purement utopiques, mais plutôt de se libérer des dites contraintes qui entravent trop souvent les projections spatiales et conceptuelles de nos aînés. En effet, nos recherches sur les propositions architecturales de densification des cimetières se portaient finalement surtout sur des édifices verticaux dans la tradition stylistique d'Aldo Rossi. Nous n'avons donc pas la prétention de dire que nos propositions vont effectivement

changer la perception de la mort, mais nous souhaitons au moins interpeller notre auditoire et enclencher un processus nécessaire de prise en compte de ces espaces.

Les propositions développées ci-après seront prospectives : nous nous projeterons sur une échéance plus ou moins longue. La problématique environnementale est elle aussi centrale, et se devra de conserver une place essentielle dans nos projections ; penser l'univers funéraire de demain nécessite d'avoir une longueur d'avance, et ce dès à présent.



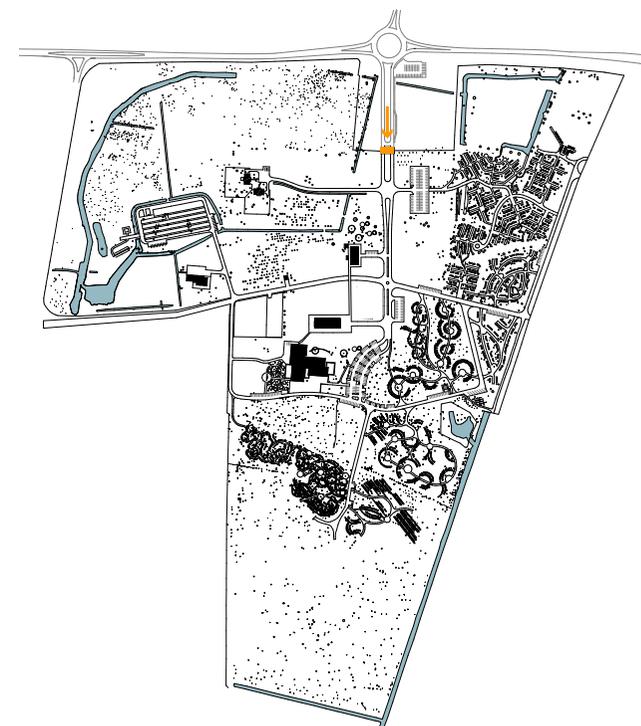
## 02 PROPOSITIONS DE RÉAMÉNAGEMENT ARCHITECTURAL ET DE REQUALIFICATION DES CIMETIÈRES MÉTROPOLITAINS

### LE CIMETIÈRE INTERCOMMUNAL DE MÉRIGNAC



*Constat : un cimetière à envergure métropolitaine mais hétérogène*

Le cimetière intercommunal de Méridnac, accessible en sortie de rocade, accueille les défunts des communes de Pessac et de Méridnac. La surface actuelle du cimetière est de 30 hectares, tout comme la zone d'extension prévue pour 2021, portant l'aire totale du cimetière à 60 hectares. La saturation de ce vaste cimetière est considérée comme une saturation à long terme, puisque estimée à plus de six ans.



Le site peut être vu comme composé de plusieurs trames, qui se superposent afin de créer les caractéristiques existantes. Le cimetière contient plusieurs équipements, parmi lesquels un bâtiment d'accueil, un atelier d'entretien pour les agents du parc paysager et un dépositaire faisant office de caveau temporaire. Ce cimetière est également caractérisé par la présence d'un crématorium, unique dans la métropole bordelaise et l'un des premiers en Gironde.

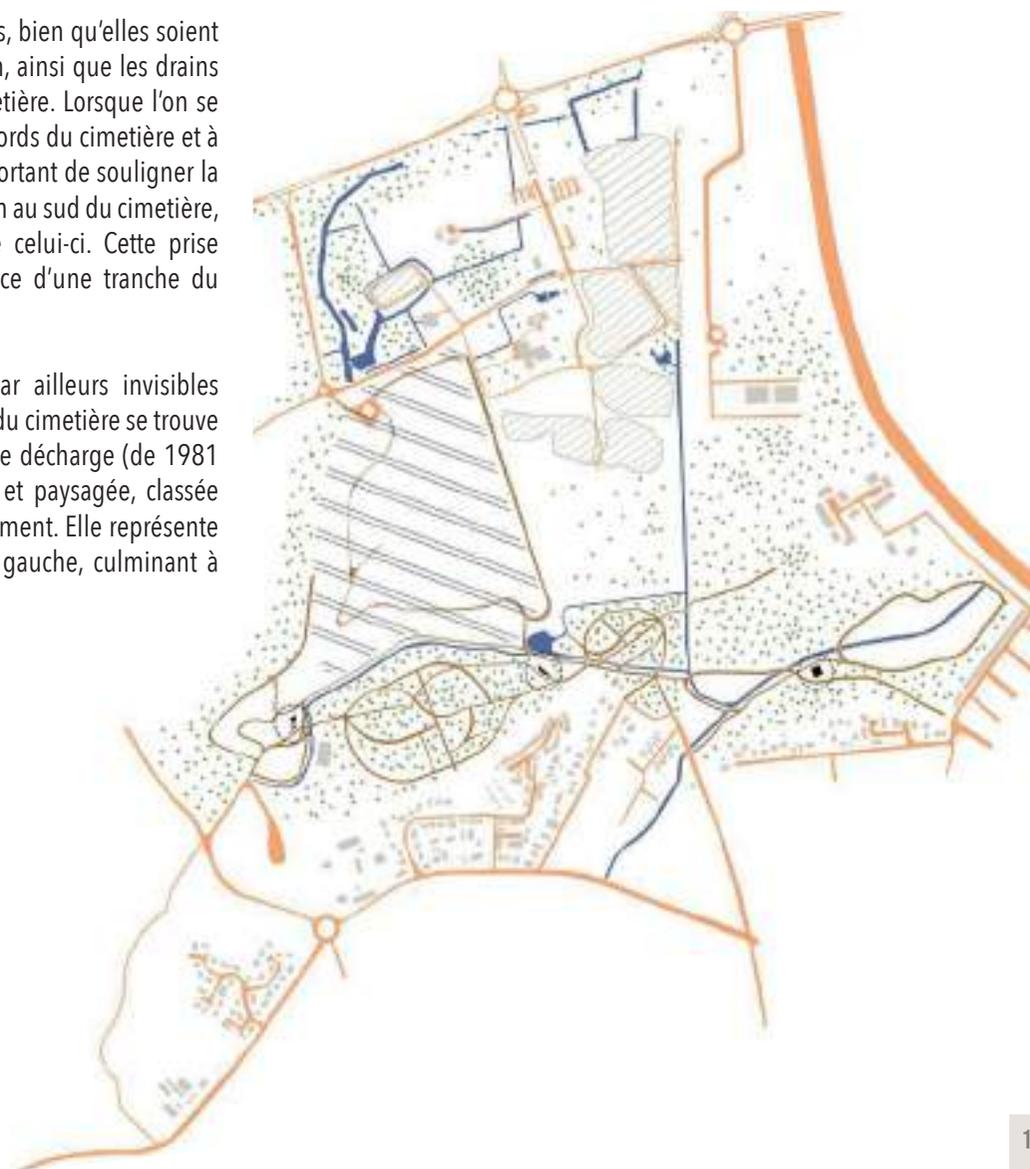
La particularité de ce cimetière est son évolution au cours du temps en différents secteurs spatiaux, délimitant ainsi des catégories de sépultures : l'inhumation d'une part avec les caveaux familiaux et les cercueils en pleine terre, la crémation d'autre part avec les cavurnes, les columbariums et le jardin du souvenir dédié à la dispersion des cendres. Viennent s'ajouter à ces parcelles d'autres secteurs tels qu'un carré des enfants, un carré juif, deux carrés musulmans et un champ commun.

En analysant le site et le cimetière dans sa globalité, on peut déjà faire le constat, comme dit précédemment, d'une forte sectorisation des sépultures, à la fois physiquement lors de la déambulation dans le site et morphologiquement en plan. Ces sépultures ont été mises en place petit à petit sans plan guide directeur et sans équipements consacrés au recueillement. En comparaison avec les deux autres cimetières étudiés, il est évident que le cimetière intercommunal de Mérignac présente une faible densité de sépultures.

Il est ensuite important de s'attarder sur l'aspect paradoxal de la dénomination "parc-cimetière" : avec une sur-présence de la voiture au sein du site et plusieurs "parkings sauvages", le piéton se retrouve en marge. Dans une logique de réflexion urbaine et architecturale, il est important d'intégrer les éléments naturels originels du site comme la végétation,

plus ou moins dense, les lagunes, bien qu'elles soient écartées du cheminement piéton, ainsi que les drains existants sur l'ensemble du cimetière. Lorsque l'on se questionne sur le rapport aux abords du cimetière et à sa connexion à la ville, il est important de souligner la présence de l'écosite du Bourgailh au sud du cimetière, qui est actuellement séparé de celui-ci. Cette prise de distance se fait par l'existence d'une tranche de cimetière inexploitée et clôturée.

Le cimetière et le parc sont par ailleurs invisibles depuis la rocade. Enfin, à l'ouest du cimetière se trouve la Colline aux éricacées, ancienne décharge (de 1981 à 1991) aujourd'hui recouverte et paysagée, classée pour la protection de l'environnement. Elle représente le point le plus haut de la rive gauche, culminant à soixante-dix mètres d'altitude.



# 02 PROPOSITIONS DE RÉAMÉNAGEMENT ARCHITECTURAL ET DE REQUALIFICATION DES CIMETIÈRES MÉTROPOLITAINS

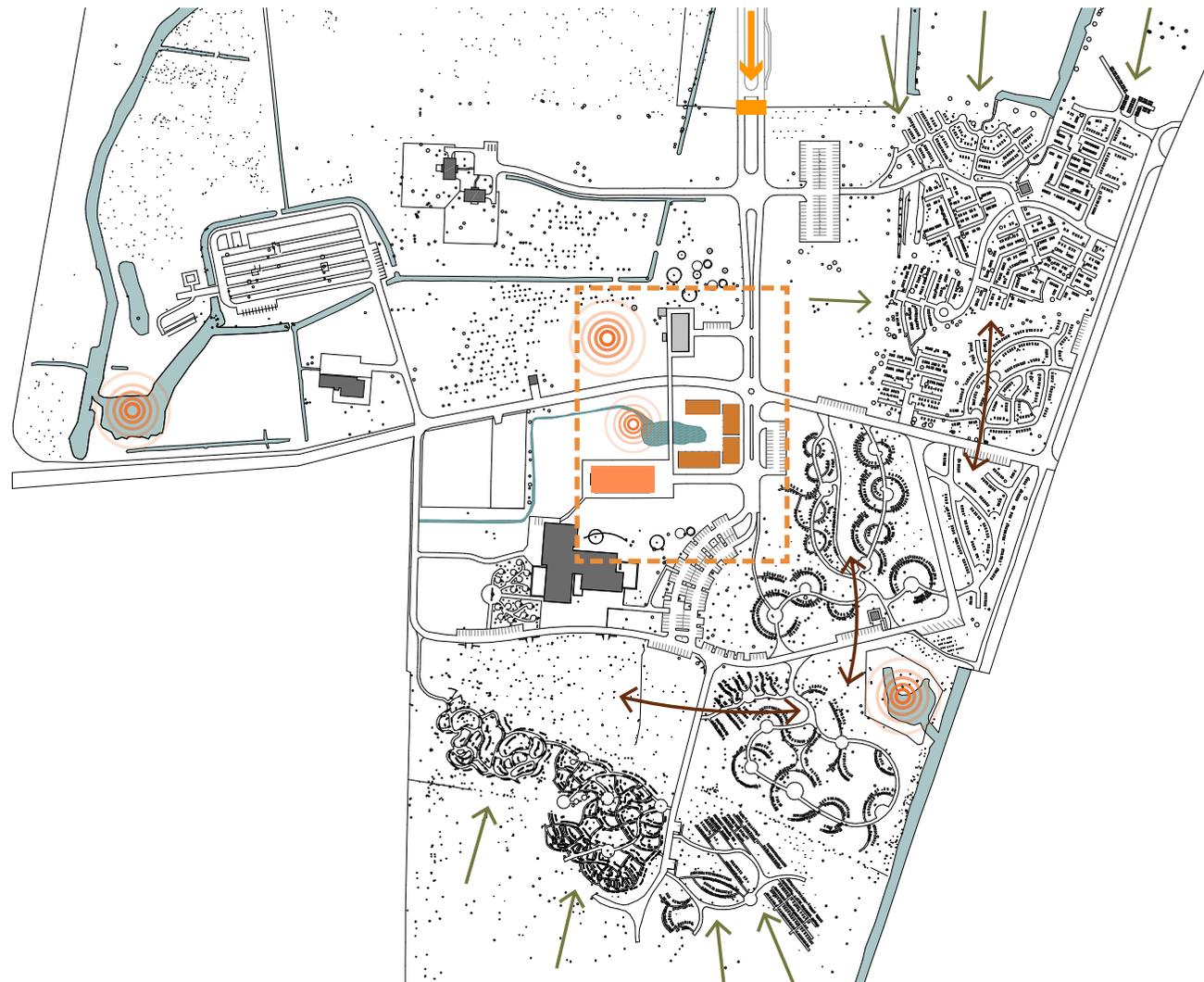
*Stratégie adoptée : une connexion vers l'extérieur et une restructuration intérieure*

Dans le cadre d'une réflexion d'un projet architectural et urbain sur ce cimetière, nous avons intégré les différents constats observés suite à une analyse générale et avons élaboré une stratégie globale visant à créer un parc-cimetière dense, neutre et ouvert sur l'extérieur.

Une attention particulière a également été portée sur la multiplication des pratiques funéraires, sur la valorisation du recueillement et sur l'élargissement des usages.

Nos différents axes de stratégie développés sont, premièrement, une densification des équipements du cimetière et un aménagement de pôles chronologiques pour les usages de balades, repos, promenade et recueillement autour d'une lagune artificiellement créée. Celle-ci vient en complément du réseau initialement présent sur le site.

Par la suite, les autres axes de projet sont basés sur la densification des zones de sépultures existantes, avant même d'entamer leur extension. Notre dernier objectif est de rompre avec la sectorisation systématique des sépultures.



Suite à cette première stratégie globale, notre réflexion s'étend également à l'extérieur du cimetière ; nous ne nous concentrons pas uniquement sur ce dernier, mais également sur l'écosite du Bourgaillh. Ce qui ajoute par endroits des enjeux supplémentaires à visée différente.

Premièrement, l'association de ces deux ensembles permet d'obtenir des entrées Nord et Sud, ce qui permet d'élargir la cible des visiteurs. Ensuite, nous avons ciblé un agrandissement des salles de cérémonie et une amélioration de la qualité d'accueil et de recueillement.

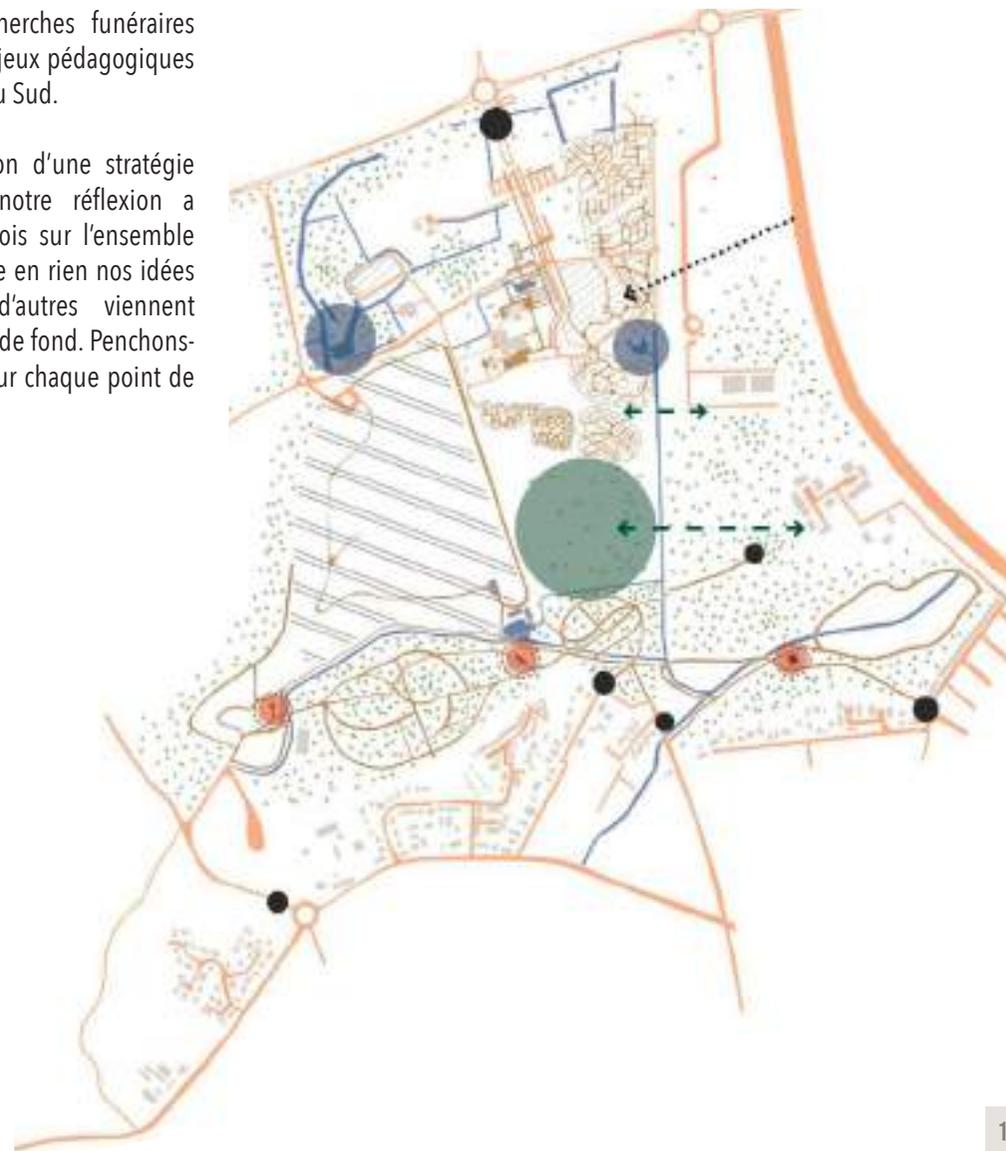
Dans un second temps, nous voulons améliorer la visibilité du cimetière en ajoutant un belvédère à l'entrée Nord, qui s'intègre au réseau de belvédères présent sur l'écosite, afin d'améliorer la relation visuelle avec la rocade et d'apparaître comme un point d'entrée fort et symbolique. Ce traitement de l'aspect "visibilité" permet de rattacher ce lieu avec l'échelle métropolitaine également.

Pour l'organisation des sépultures, il est important d'élaborer un plan guide directeur pour harmoniser plusieurs composantes. Cela peut par exemple se faire par l'implantation de micro-architectures déclinables en fonction des besoins : à certains points précis, soit favoriser soit le recueillement, le repos ou l'isolement, soit la densification des sépultures par une version dédiée aux columbariums, soit l'intégration des points d'eau et de collecte des déchets. Ces déclinaisons relèvent autant des usages du cimetière que du parc en lui-même.

Il semble également important d'intégrer les lagunes dans le parcours du visiteur comme point de repos et de recueillement. Enfin, le fond de la parcelle du cimetière peut être traité

avec l'ajout d'un atelier de recherches funéraires participant à la relation avec les enjeux pédagogiques et environnementaux de l'écosite au Sud.

Pour résumer, suite à l'élaboration d'une stratégie uniquement sur le cimetière, notre réflexion a évolué pour se concentrer cette fois sur l'ensemble cimetière / écosite ; cela ne change en rien nos idées programmatiques de départ, d'autres viennent simplement compléter cette trame de fond. Penchons-nous à présent plus précisément sur chaque point de notre stratégie.



## 02 PROPOSITIONS DE RÉAMÉNAGEMENT ARCHITECTURAL ET DE REQUALIFICATION DES CIMETIÈRES MÉTROPOLITAINS

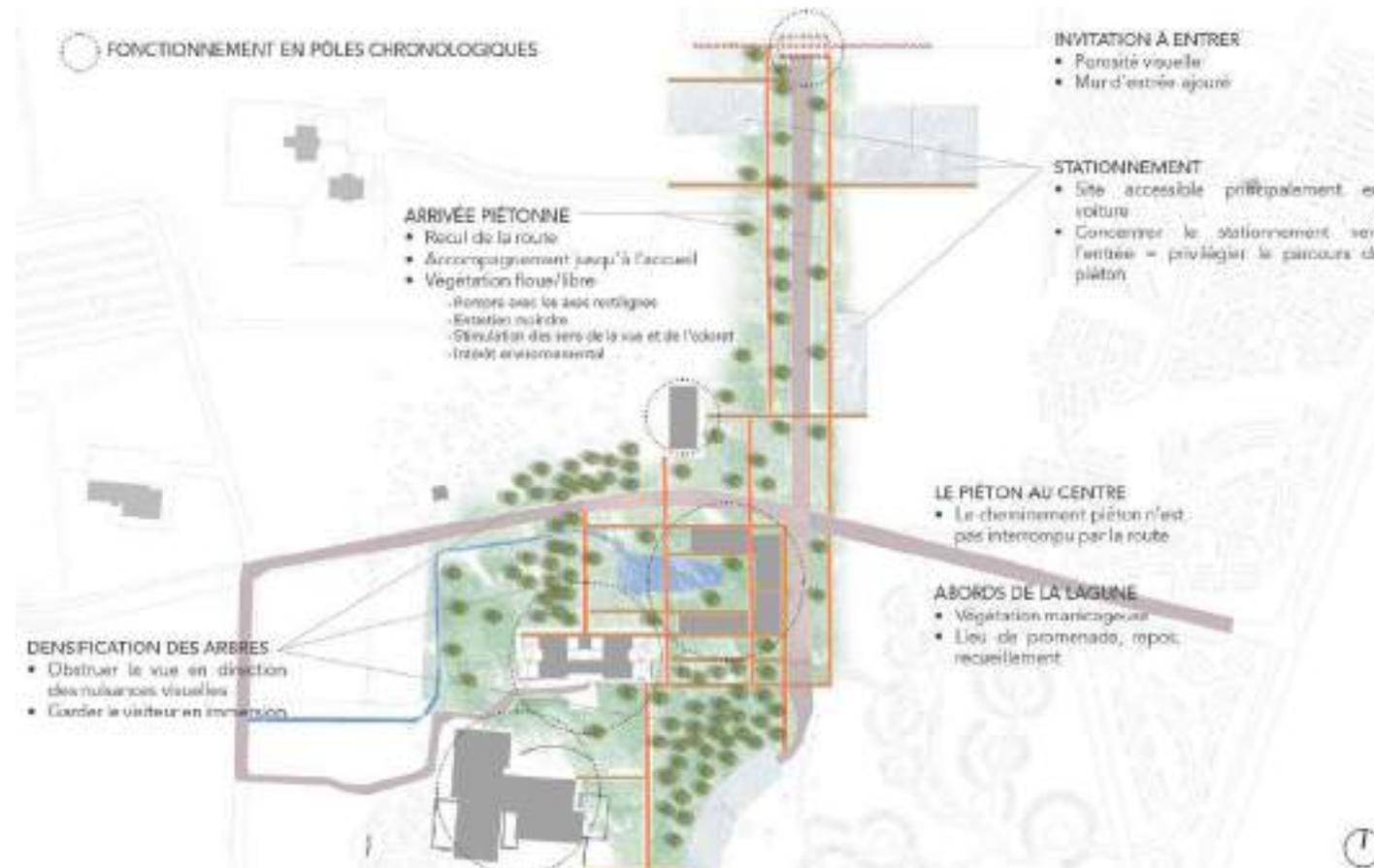
### *Approfondissement de la stratégie : les lagunes et le parcours sur l'ensemble du site*

Comme dit précédemment, notre stratégie d'intervention à l'échelle de l'ensemble du site vise à cadrer un réseau de lagunes en tant que points d'étapes et de repères dans une logique de parcours pour les visiteurs. La notion de parcours est un élément très important dans la programmation car elle permet de donner du sens et de la cohérence à différents pôles. Ce cheminement est donc à mettre en avant par la poursuite et l'extension de drains et de cheminements piétons existants, autour desquels la végétation sera densifiée. L'objectif global est de rendre plus évidente la connexion Nord-Sud et ainsi de favoriser la traversée sur l'ensemble du territoire cimetière-écosite. Il est vrai que pour l'instant la facilité de circulation piétonne se fait uniquement sur l'écosite.



### Approfondissement de la stratégie : l'intensification d'un pôle fonctionnel

Afin de détailler plus précisément la stratégie et les axes d'intervention, il est important de zoomer sur une échelle d'intervention spécifique au projet. En effet, la réflexion architecturale et urbaine se compose de ces aller-retours récurrents pour ajuster l'impact des intentions. Nous avons donc fait le choix de développer la requalification du pôle fonctionnel du site, en intégrant la notion de parcours sensoriel pour le visiteur. Ce dessin urbain traite du parcours que le visiteur réalise en arrivant par l'entrée nord du cimetière jusqu'au crématorium. Il prend en compte l'invitation à entrer sur le site, la délimitation du stationnement à l'entrée, afin de favoriser la déambulation piétonne, la densification de la végétation et les abords de la lagune créée. Ce parcours aide également à connecter plusieurs équipements existants, réhabilités ou créés afin d'obtenir une balade chronologique point après point.



## 02 PROPOSITIONS DE RÉAMÉNAGEMENT ARCHITECTURAL ET DE REQUALIFICATION DES CIMETIÈRES MÉTROPOLITAINS

Le projet sur cette zone du cimetière a pour objectif de mettre en évidence une nouvelle fluidité dans le parcours et un nouveau dialogue entre les fonctions. Au sein de la requalification de ce pôle autour d'une nouvelle lagune artificielle, nous développons trois interventions architecturales : la réhabilitation de l'accueil du cimetière, la création de cloîtres de recueillement qui abriteront des columbariums, et la réhabilitation du dépositaire existant en chambre funéraire.





Le visiteur est gardé en immersion, accompagné et mis en confiance dans une atmosphère chaleureuse favorisée par un accompagnement sensoriel.

C'est un ensemble qui participe à l'ambiance générale, mais qui permet également de pallier certains problèmes environnementaux. Le revêtement du sol du cheminement piéton est semi-perméable et les essences végétales encadrant le parcours sont des graminées et des jachères fleuries. Cette végétation floue et mouvante contient le visiteur et guide l'œil vers le point d'arrêt, mais elle vient également stimuler plusieurs sens (odorat, toucher, vue, ouïe) et marquer une temporalité au fil des saisons. Autre avantage, cette sélection d'herbacées, qui se sèment d'année en année, vise également

à réduire le coût et le temps d'entretien, en comparaison avec un gazon nécessitant une tonte régulière. Elle vient aussi renouveler l'écosystème du cimetière en attirant animaux et insectes. Cette végétation vient progressivement s'adapter vers la zone ombragée autour de la lagune, permettant au visiteur d'être immergé et englobé dans le site.

Le plan d'eau est un point d'arrêt dans le parcours : il favorise le repos et le recueillement, le passage d'une ambiance à une autre se fait avec fluidité.

Pour finir, l'harmonie du parcours ne se fait pas que par le traitement paysager mais également par le fait de garder les qualités architecturales et matérialités présentes sur le site, telles que le principe d'arcades et les piliers en briques que

nous intégrons dans la réflexion architecturale. De nouveaux matériaux sont également insérés dans nos interventions afin d'apporter un souffle plus contemporain à la massivité de la brique. Nous avons opté pour une déclinaison de métal et le remaniement de la brique dans sa matérialité ou son appareillage. La possible altération de ces derniers au fil du temps a également été prise en compte (jeux avec le soleil, patine sur plusieurs années), afin que les bâtiments eux-mêmes s'inscrivent dans la temporalité du site, s'affirmant alors comme lieux de mémoire et de souvenir au travers du temps qui passe.

Suite à l'approfondissement du parcours, il est désormais temps d'aborder les équipements mêmes.



# 02 PROPOSITIONS DE RÉAMÉNAGEMENT ARCHITECTURAL ET DE REQUALIFICATION DES CIMETIÈRES MÉTROPOLITAINS

## Approfondissement de la stratégie : la reconstruction de l'accueil



Débutons par le premier bâtiment rencontré lors de l'arrivée au cimetière par le Nord : l'accueil.

Lors de notre visite sur les lieux, nous avons relevé plusieurs dysfonctionnements parmi lesquels un manque de place pour les bureaux des agents funéraires et un manque d'intimité pour les familles reçues. En effet, ces dernières sont accueillies au sein des bureaux attenants les uns aux autres, avec pour unique séparation un léger paravent.

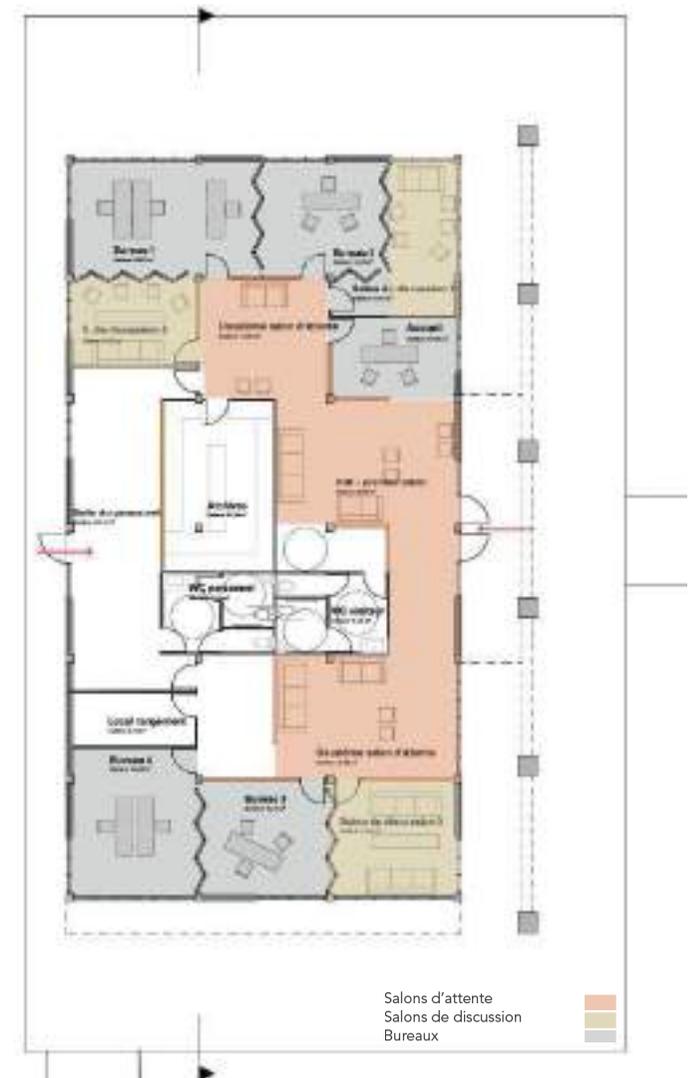
Ce travail répond donc aux besoins cités ci-dessus, mais il permet également de fournir des locaux flexibles à l'évolution du métier et à la fonction qu'il revêt. De ce fait, l'opération envisagée est une déconstruction de l'actuel accueil et une

reconstruction d'un nouveau. La réflexion spatiale de cet équipement se base sur la composition de plusieurs espaces plus ou moins privés, afin de générer, ici encore, un parcours logique prenant en compte l'attente et la réception des familles. Pour se faire, ces dernières passent d'alcôve en alcôve : à un salon d'attente principal succèdent des salons plus intimes, établissant ainsi un roulement et une gestion de l'attente plus privée.

Suite à l'attente vient l'échange avec un agent funéraire. Là encore, des salons de discussions sont prévus à cet effet, permettant d'accueillir les familles dans une pièce neutre dissociée des bureaux des agents, et rendant ainsi l'appropriation des bureaux plus facile.

Pour finir, notons la présence de plusieurs parois articulées qui permettent d'offrir plusieurs scénarios quant à la vie de ce bâtiment : subdiviser des bureaux, créer un open-space, fusionner plusieurs espaces afin de créer un large lieu de réunion. Elles permettent aussi de réaliser un bref aller-retour d'un salon de discussion à un bureau, en évitant de passer par un salon d'attente et rompre l'intimité formée.

Ce système permet donc de moduler les espaces au fil des rendez-vous, comme au fil de la semaine, voire même au fil du temps si le métier vient à évoluer dans sa mise en pratique. Le bâtiment s'adapte à la vie qu'il accueille.





C'est donc le reflet de la thématique du marqueur temporel qui revient de manière identique lors du parcours sensoriel et des choix des matériaux.

En ce qui concerne ces derniers, l'arcature de la façade principale est conservée en modifiant le traitement de la brique. Un nouvel appareillage et la brique en verre viennent jouer différemment durant la journée (reflets, ombres), tandis que le métal en façade (cuivre recyclé) s'altère progressivement au fil des années.

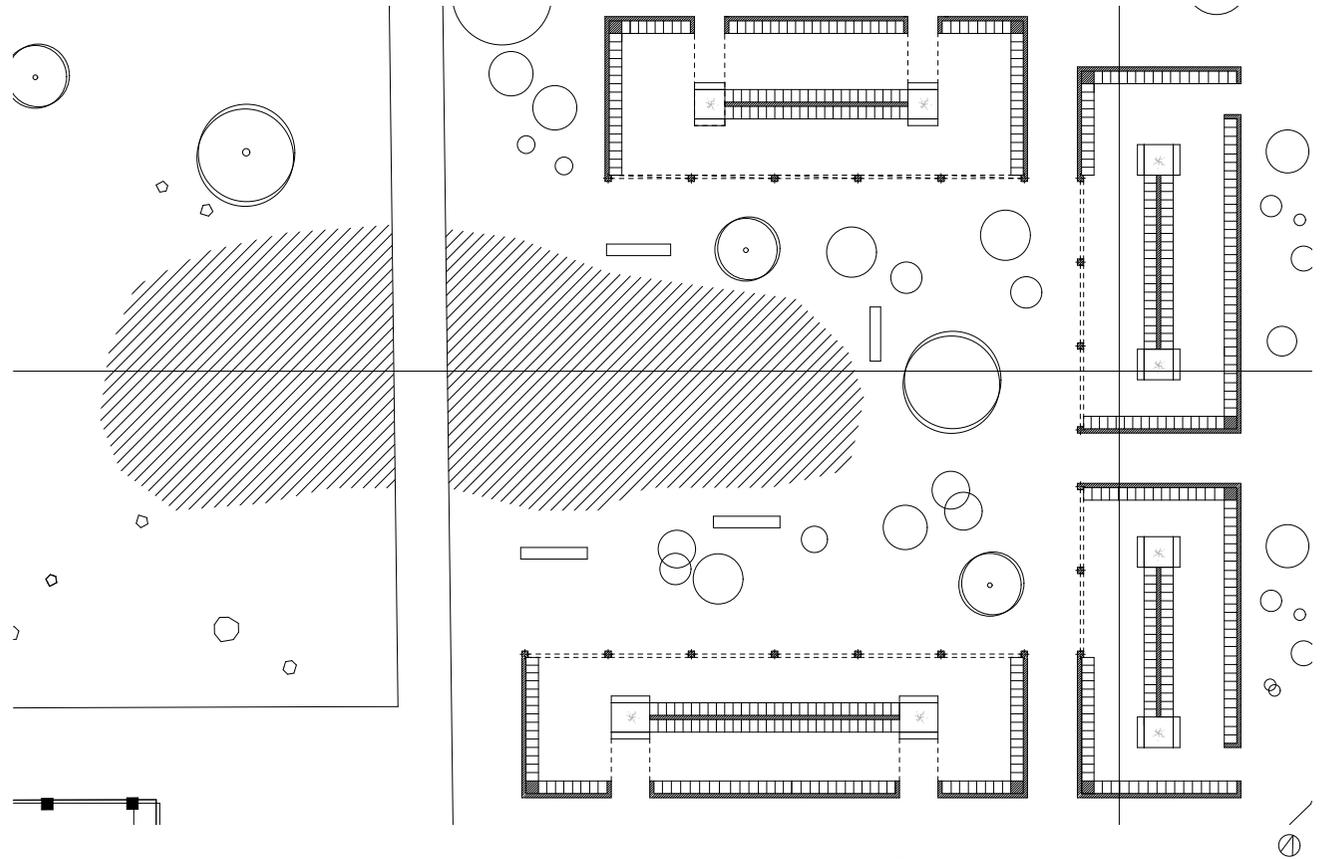
Toutefois, une continuité s'effectue jusqu'à l'intérieur par l'ajout de parois semi-opaques en briques terre-cuite et verre, afin de dissocier judicieusement les espaces (intimité et lumière).

# 02 PROPOSITIONS DE RÉAMÉNAGEMENT ARCHITECTURAL ET DE REQUALIFICATION DES CIMETIÈRES MÉTROPOLITAINS

## *Approfondissement de la stratégie : la construction des cloîtres de recueillement*

Dans la suite de notre parcours au sein du pôle chronologique, nous avons élaboré la création de cloîtres de recueillement où sont logés des columbariums. Ce projet répond aux problématiques actuelles du site liées à la densification des sépultures et à la qualité du recueillement. Quatre cloîtres de formes simples s'articulent autour de la lagune, les formes employées et les cheminements sont simples et familiers pour le visiteur et la personne endeuillée. Les façades et matérialités employées reprennent les qualités architecturales présentes sur le site.

2300 cavurnes sont mises en place au sein des quatre cloîtres de recueillement pour 2250 mètres carrés de surface construite soit une urne par mètre carré. Cela représente une densification des sépultures dix fois plus dense que sur le plan des columbariums très étendu et vernaculaire de la situation actuelle.





L'aspect sensoriel reste un point très important avec la convocation de tous les sens pour faciliter la mémoire du visiteur. Les piliers en briques combinés aux arcs en acier corten invitent le visiteur à se recueillir, et celui-ci se retrouve face à des matériaux plus nobles comme le béton et le marbre.

Un empilement de cinq cavurnes crée la hauteur des columbariums, chaque cavurne est repris par un plateau monolithe en marbre qui dépasse légèrement pour entreposer fleurs, images, textes, etc. devant chaque cavurne.

Le traitement des seuils, des arcs et du revêtement des sols marquent l'entrée et le franchissement de chaque cloître ; cela incite au calme, au repos, à la méditation, à la prière, à la complétion du deuil.

## 02 PROPOSITIONS DE RÉAMÉNAGEMENT ARCHITECTURAL ET DE REQUALIFICATION DES CIMETIÈRES MÉTROPOLITAINS

### *Approfondissement de la stratégie : la réhabilitation du dépositaire en Maison des Adieux*

Dans la suite de notre parcours au sein du pôle chronologique, nous avons élaboré la création de cloîtres de recueillement où sont logés des columbariums. Ce projet répond aux problématiques actuelles du site liées à la densification des sépultures et à la qualité du recueillement. Quatre cloîtres de formes simples s'articulent autour de la lagune, les formes employées et les cheminements sont simples et familiers pour le visiteur et la personne endeuillée. Les façades et matérialités employées reprennent les qualités architecturales présentes sur le site.

2300 cavurnes sont mises en place au sein des quatre cloîtres de recueillement pour 2250 mètres carrés de surface construite soit une urne par mètre carré. Cela représente une densification des sépultures dix fois plus dense que sur le plan des columbariums très étendu et vernaculaire de la situation actuelle.



Abordons à présent la réhabilitation du dépositaire, puisqu'il s'agit également de l'avant-dernier pôle de notre parcours chronologique en direction du dépositaire. Durant notre visite sur site, le bâtiment du dépositaire, en partie abandonné, nous a interpellés par son aspect, qui démontre clairement sa non-intégration dans la vie actuelle du cimetière. De plus, son emplacement central entre le crématorium et l'accueil l'expose facilement à la vue des piétons. Cela fait de ce vaste bâtiment de 600m<sup>2</sup> un espace essentiel dans la redynamisation de ce cas d'étude, en privilégiant le réemploi à la construction neuve.

Par conséquent, la réhabilitation de cet espace passe par un changement de fonction, afin de transformer ce lieu de stockage temporaire des cercueils en véritable chambre funéraire. Il est vrai que l'intégration d'un tel service soulève bon nombre de questions quant à sa gestion. Serait-ce du ressort du cimetière ou d'un opérateur funéraire ? Qui l'entretiendrait ? Comment serait géré l'accès au cimetière ? Néanmoins, concevoir un tel équipement permet de stimuler l'imagination et de tester les limites d'accueil des cimetières.

La "Maison des Adieux" est un projet inspiré d'une association éponyme à Nantes Métropole, qui propose elle-même un espace oecuménique afin de pouvoir réaliser des cérémonies dans de meilleures conditions climatiques et de recueillement que celles actuellement proposées. Il s'agit également de proposer un lieu aux groupes de parole tournés vers les sujets de la mort et du deuil. Toutefois, dans notre cas, la Maison des Adieux représente un bâtiment qui accueille deux chambres funéraires pour deux familles distinctes. Chacune d'entre elles peut exposer deux défunts simultanément, si nécessaire.

Afin de proposer un équipement différent des funérariums actuels, il nous a fallu réaliser un benchmark afin de se rendre compte des différentes méthodes d'adieux, de rites, d'au revoirs, qui changent et évoluent en fonction des familles, des croyances, des nationalités, etc. De ce fait, ce bâtiment est perçu comme un lieu neutre, exempt de toute religion, afin de s'adapter temporairement à une sépulture. Peuvent alors se dérouler la veillée funéraire, l'exposition même du corps, le repas familial pré-cérémonie... Encore une fois, le lieu s'adapte au maximum.

En complément de ces recherches, nous avons réalisé que les funérariums actuels pouvaient s'avérer relativement froids avec les proches. La découverte du corps se fait par moments sans subtilité aucune : les proches entrent dans la pièce à trois mètres du défunt, quelques chaises sont parfois mises à disposition et une ambiance très lugubre se dégage. Une telle atmosphère peut malheureusement altérer la capacité de la personne endeuillée à faire son deuil.

Forts de ce constat, nous nous sommes efforcés d'apporter plus de subtilité, de sensibilité et d'empathie envers les personnes endeuillées, afin de s'adapter non seulement aux religions mais également aux émotions de chaque individu.



## 02 PROPOSITIONS DE RÉAMÉNAGEMENT ARCHITECTURAL ET DE REQUALIFICATION DES CIMETIÈRES MÉTROPOLITAINS



La Maison des Adieux est donc composée d'une zone technique privée (salle de thanatopraxie, conservation des corps) et des deux chambres pouvant être occupées durant le temps voulu. Chacune d'elle bénéficie d'un salon de regroupement, d'une salle à manger et d'une cuisine mise à disposition si la famille souhaite cuisiner elle-même sur place. Ce dispositif répond aux problématiques de logements trop petits par exemple, ainsi qu'à la période de flottement post-cérémonie (où aller ? où manger ? que faire ?), ou bien à la période d'attente en vue d'une crémation, pour les personnes venues de loin.

Enfin, nous retrouvons la chambre en elle-même, accessible de différentes manières dans une optique renouvelée d'adaptation constante. Des jeux de parois ajourées viennent subdiviser l'ensemble du projet pour apporter intimité et isolement, ce qui participe également à l'accès à la chambre funéraire. L'usage d'un parcours revient, comme à l'extérieur : une rampe descend légèrement, accompagnée de parois de plus en plus ajourées, permettant de s'arrêter à la limite souhaitée. Il y a toutefois possibilité d'ouvrir largement la chambre à la vue du salon pour exposer librement corps ou cercueil. C'est donc la flexibilité de l'espace qui caractérise à son tour ce projet.

Par ailleurs, les circonstances relatives à la crise sanitaire ont démontré que le dépositaire reste un service dont les cimetières peuvent encore avoir besoin. Un espace extérieur mais couvert reste donc à disposition pour accueillir, si besoin, des caveaux temporaires.

Ce dispositif nous amène à mentionner l'extérieur de la structure : un patio vient connecter la maison des adieux à un espace paysager intime, tout comme les parties latérales qui viennent offrir des alcôves d'isolement parmi les parois ajourées en briques terre-cuite et verre.





L'intervention sur la Maison des Adieux vient, par conséquent, répondre aux enjeux de recueillement : partir d'un élément défaillant du cimetière en s'affranchissant des contraintes actuelles nous a permis de révéler des problématiques bien réelles en parallèle de la seule saturation des cimetières.

# 02 PROPOSITIONS DE RÉAMÉNAGEMENT ARCHITECTURAL ET DE REQUALIFICATION DES CIMETIÈRES MÉTROPOLITAINS

## *Ateliers de jardinage pédagogiques*

Nous avons également pensé à organiser la réappropriation, déjà bien entamée, du parc-cimetière de Mérignac par ses usagers en y organisant à échéance régulière des ateliers de jardinage à destination des amateurs de plantes et d'espaces verts de toutes les générations. Ces ateliers seraient organisés et animés par une association, en collaboration avec la mairie ou l'intercommunalité. L'idée derrière cette initiative est de mélanger en douceur plusieurs types d'usagers du cimetière, d'organiser une activité d'intérêt culturel et paysager pour la commune de Mérignac et de fusionner les usages du cimetière sans que cela ne heurte la sensibilité des personnes venant se recueillir. Il s'agit d'une première forme de réappropriation du cimetière par les habitants qui serait adaptée à la volonté actuelle des équipes du cimetière de réintroduire de l'art et de la vie en son sein, et cela permettrait aussi une ouverture du cimetière vers la ville et l'affaissement des murs symboliques qui l'entourent.

## *Pour conclure sur le cimetière*

Pour résumer, nous avons déployé une méthodologie d'ensemble en partant de plusieurs constats, avant de nous concentrer plus précisément sur la densification d'équipement. Nos intentions programmatiques, aussi bien globales que ciblées, convergent vers des enjeux préalablement dégagés, à savoir : la densification et diversification des sépultures grâce aux cloîtres de recueillement, l'amélioration de la qualité de recueillement grâce à l'ensemble des interventions et à la restructuration paysagère, l'ouverture à la ville avec une connexion à l'écosite par le biais d'un belvédère au Nord du

cimetière (pour faire écho aux trois présents dans le parc du Bourgaillh et à la rocade), ainsi que la tenue d'un atelier de recherches funéraires (comment inhumer ou incinérer plus durablement dans les années à venir ?). Ces derniers éléments, que nous travaillons en atelier de projet jusqu'à fin janvier 2021, sont actuellement en cours de développement. Ils permettraient au cimetière, en effet, d'accueillir divers usages et de libérer les paroles et esprits vis-à-vis du sujet de la mort, pour ainsi porter dans le futur notre problématique actuelle : voilà des enjeux primordiaux dans notre travail de projet collectif.



## 02 PROPOSITIONS DE RÉAMÉNAGEMENT ARCHITECTURAL ET DE REQUALIFICATION DES CIMETIÈRES MÉTROPOLITAINS

### LE CIMETIÈRE DE LA CHARTREUSE



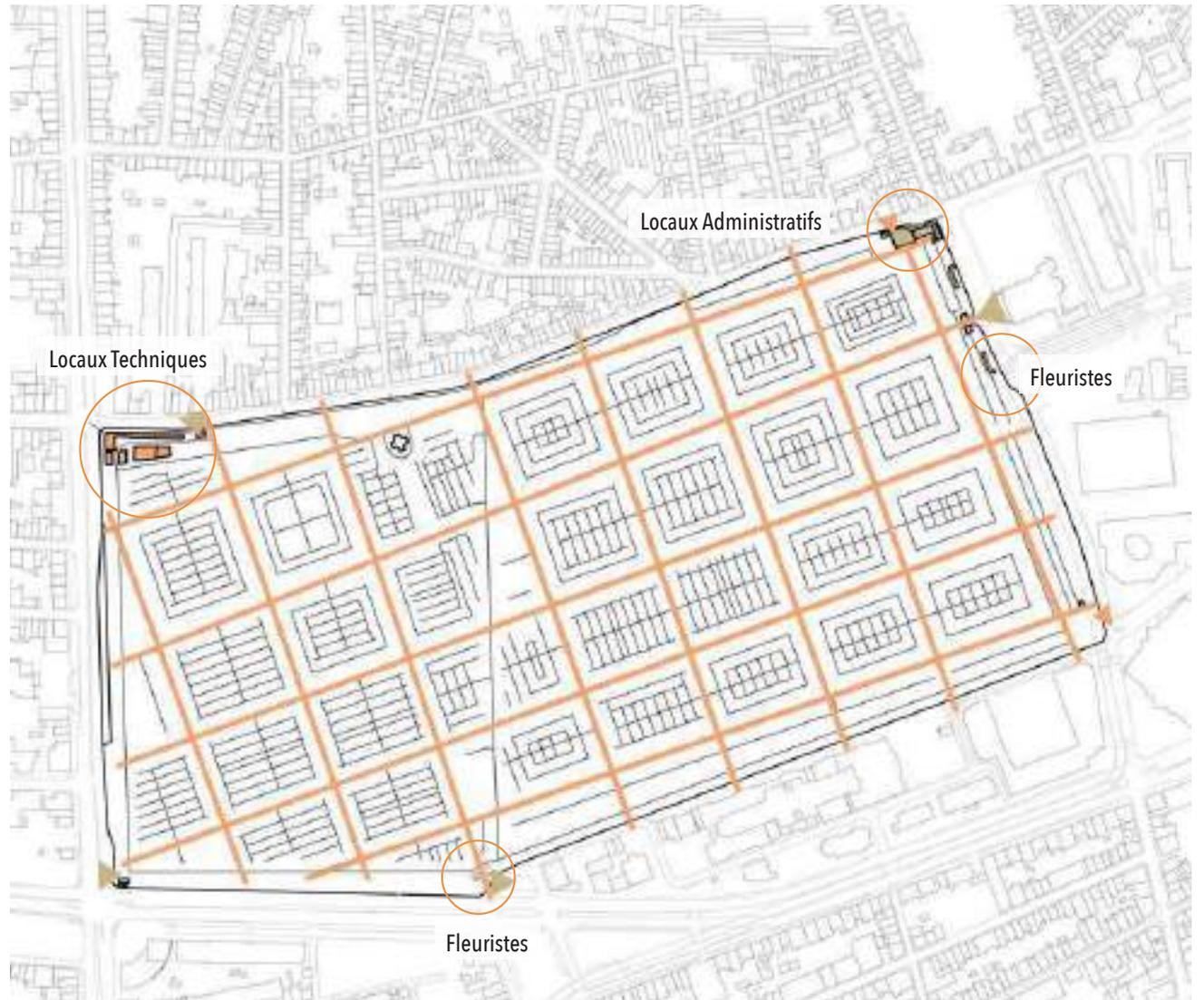
#### *Constat : un cimetière historique en coeur de ville*

Le cimetière historique de la Chartreuse, situé en plein cœur de la ville de Bordeaux, est bordé par le quartier Mériadeck à l'Est et par le boulevard Antoine Gautier à l'Ouest.

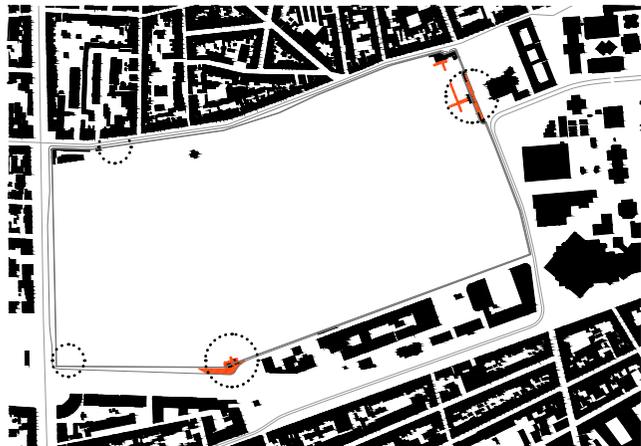
Le plus ancien cimetière de la ville est fort d'une riche patrimonialité par sa présence dans le périmètre classé au patrimoine mondial de l'UNESCO mais aussi grâce à son portail Est, faisant face à l'église Saint Bruno et classé aux Monuments Historiques. Créé en 1791, celui-ci accueille de nombreuses sépultures de personnalités bordelaises, faisant de ce lieu un véritable musée à ciel ouvert.

Inscrit dans une zone urbaine dense, il s'étend néanmoins sur une surface de 25,7 hectares. Il reste l'un des cimetières les plus denses de la métropole bordelaise, regroupant plus de 27 000 sépultures. En favorisant le système de reprise de concession, celui-ci ne se trouve pas dans un état de saturation immédiate malgré l'impossibilité de création d'extension.

Ceinturé par des axes majeurs, le site profite d'une très bonne accessibilité, propice à sa traversée. Ses quatre entrées, disposées sur chacune de ces façades, lui permettent d'établir des connexions avec différents quartiers. Cependant, leurs faibles intégrations au tissu urbain amoindrissent la relation cimetière - ville. Espace public dédié aux morts, il regroupe aussi des équipements destinés à l'accueil du public et à l'entretien du site. Le cimetière de la Chartreuse est aussi caractérisé par la présence de fleuristes adossés au mur d'enceinte au niveau des entrées Est et Sud.



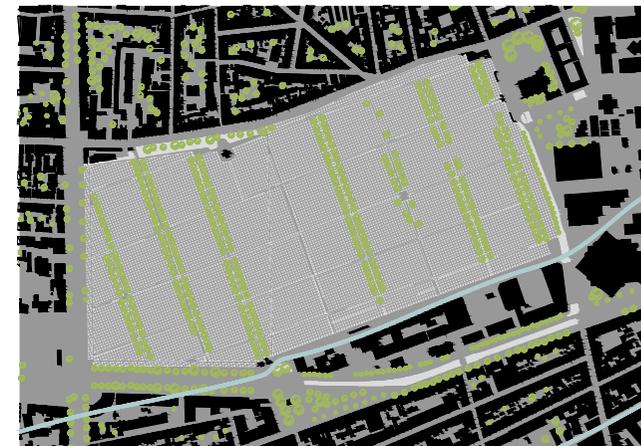
## 02 PROPOSITIONS DE RÉAMÉNAGEMENT ARCHITECTURAL ET DE REQUALIFICATION DES CIMETIÈRES MÉTROPOLITAINS



Connecté à la ville par le réseau de transport en commun, le cimetière bénéficie d'arrêts de tram et de bus (Tram A - Bus 1, 9, 29) à proximité de ses quatre entrées. Ces seuils deviennent alors des points stratégiques dans la logique de connexion entre le cimetière et la ville. Les pratiques funéraires comme la création des cortèges, incitent au regroupement des familles au niveau des entrées principales, créant une forte concentration de piétons à leurs niveaux. Par ailleurs, de par la proximité de commerces et de services, les accès du cimetière représentent des espaces denses, accueillant plus de fréquentation que dans n'importe quelle autre zone du site. Cependant, des limites urbaines viennent perturber le fonctionnement de ces seuils et en réduisent leur fonctionnement. Le traitement de ces interfaces est alors primordial afin d'assurer une réelle connexion entre l'entité du cimetière et son tissu urbain environnant.



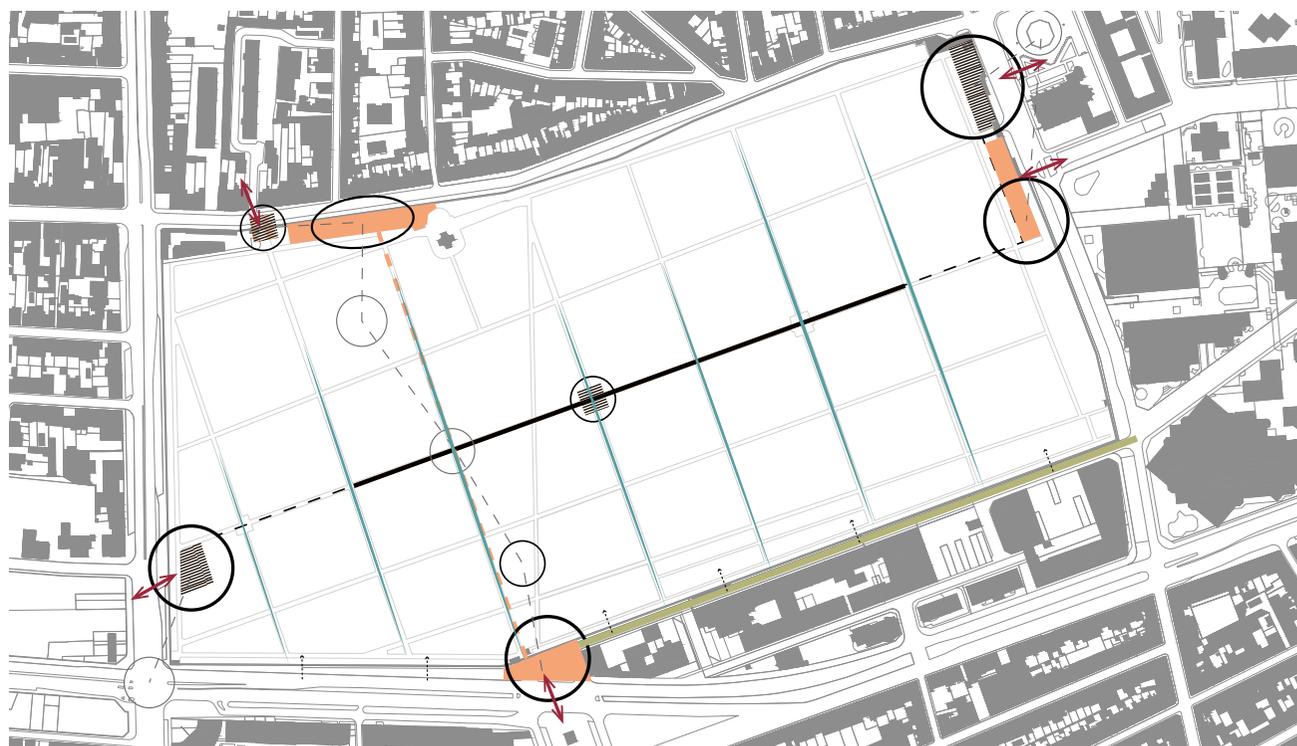
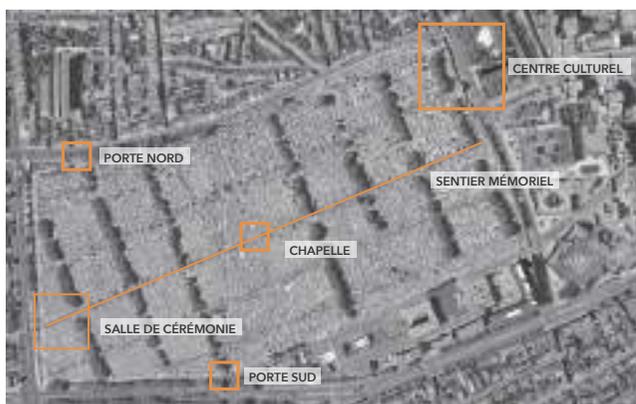
Le cimetière est situé dans un tissu urbain dense et très peu poreux hormis dans la relation avec le quartier Mériadeck, plus perméable aux flux piétons. Des limites urbaines (murs d'enceintes, clôtures,...) viennent contenir un peu plus l'espace, qui se retourne alors sur lui-même. À cela s'ajoute une forte présence des flux automobiles qui le ceinturent et le mettent davantage à l'écart de la ville. La place du piéton, déjà faible à l'extérieur de l'enceinte, ne bénéficie pas de plus d'importance à l'intérieur du site. Suivant une trame orthogonale et systématique, les cheminements permettent de desservir l'ensemble du cimetière de manière uniforme. Il n'existe pas de hiérarchisation entre les différentes voiries, accessibles à la fois aux piétons mais aussi aux véhicules (corbillards, véhicules d'entretien,...). L'importante surface occupée par les sépultures ne permet pas aux piétons de pouvoir déambuler très librement, le contraignant à emprunter un parcours prédéfini. Nous constatons que le cimetière ne prend pas totalement en compte la place du piéton dans son aménagement. Sa déambulation étant perturbée par de multiples barrières physiques et visuelles, limitant sa fluidité. Il est important de souligner le manque actuel d'espaces de recueillement à l'intérieur du cimetière, ne permettant pas aux personnes endeuillées de profiter de ce lieu dans son intégralité.



La Chartreuse fait office d'unique espace perméable au regard de son environnement proche. Aujourd'hui, la perméabilité des sols est une notion importante à prendre en compte dans la fabrique de la ville dans le but de s'intégrer dans une gestion plus écologique. Ici, nous pouvons nous rendre compte de l'importante surface occupée par des zones imperméables, réduisant drastiquement la possibilité d'infiltration de l'eau dans les sols. Nous pouvons aussi constater la présence de ressources naturelles précieuses comme le cours d'eau, aujourd'hui canalisé, de la Devèze. Longeant le cimetière sur sa façade Sud, il représente un réel potentiel à exploiter dans le réaménagement de la Chartreuse. À l'intérieur du cimetière, la végétation reste maîtrisée et relativement contenue. Les arbres d'alignements sont implantés le long des cheminements, formant alors un voûte végétale qui augmente l'effet de perspective des tracés. Des zones enherbées se retrouvent aux abords des sépultures mais sont interrompues au niveau des cheminements, qui sont eux, goudronnés. À cela s'ajoute la densité de sépultures qui perturbe et réduit considérablement les espaces perméables, provoquant ainsi un effet « îlot de chaleur ». À cause de l'utilisation massive de matériaux tels que le marbre ou le granit, ces surfaces absorbent les rayonnements solaires durant la journée et les restituent lentement la nuit, provoquant des augmentations de températures importantes.

### Stratégie d'implantation adoptée : vers un cimetière urbain végétal

En tenant compte des constats effectués, nous avons décidé d'établir une première stratégie, orientée vers la requalification du recueillement et la connexion entre le cimetière et la ville. Pour atteindre ces deux objectifs, notre stratégie d'action a été de créer une salle de cérémonie œcuménique à l'ouest du cimetière ainsi qu'une chapelle de recueillement située au centre du cimetière. Les deux projets, liés par un sentier mémoriel, permettent de mettre en valeur l'axe central (est-ouest) du cimetière. Nous avons par ailleurs choisi de travailler sur la question de la relation à la ville en redéfinissant le thème de l'entrée avec l'idée d'une transition progressive entre l'extérieur et l'intérieur du cimetière. Pour ce faire, nous avons requalifié la porte Nord de la Chartreuse par un jeu de parois et de couvert, permettant ainsi d'intégrer des columbariums. Au niveau de l'entrée principale (à l'est), nous avons fait le choix d'intégrer un centre culturel dédié à la perception et au vécu de la mort à travers le monde afin de développer l'offre culturelle préexistante.



La deuxième étape stratégique consiste à placer le cimetière dans une position, répondant à la fois aux enjeux urbains et environnementaux, mais également aux enjeux funéraires. Pour achever le développement de l'axe central, deux pergolas ont été créées sur lesquelles sont suspendues des kokedamas (sphères de terre entourées de mousse et dans lesquelles poussent les racines d'une plante) permettant de créer un espace répondant au sentier mémoriel en surface. Aussi, nous avons accentué la connexion Est-Ouest de l'axe central par la création d'un centre de médiation dans le prolongement du centre culturel. Celui-ci permet une véritable connexion

à la ville puisque ses ateliers permettent au grand public de participer à la transformation du cimetière mais aussi de la ville. Pour finaliser la stratégie globale d'intervention à La Chartreuse, nous avons décidé de mettre en valeur un nouvel axe (Nord-Sud) par la création d'un parcours sensoriel permettant de lier le cimetière à la ville à travers les enjeux environnementaux mais aussi funéraires. Des interventions seront intégrées le long de celui-ci : aménagement d'un jardin du souvenir, intégration de columbariums et requalification de l'entrée Sud en lien avec une nouvelle promenade urbaine au niveau de la rue de la Devèze.

# 02 PROPOSITIONS DE RÉAMÉNAGEMENT ARCHITECTURAL ET DE REQUALIFICATION DES CIMETIÈRES MÉTROPOLITAINS

## La Palette de Matériaux

Nous avons décidé de créer une palette de matériaux pour que tous les projets mentionnés ci-dessus aient une relation et créent un réel ensemble. Tout d'abord nous souhaitons développer des projets en cohérence avec leur environnements, c'est pour cela que nous avons choisi de s'insérer dans le texte grâce à des matérialités et des colorimétries neutres, permettant une meilleure appropriation et interprétation par le visiteur. Par ailleurs, nous avons choisi de mettre en tension des matériaux dits naturels face à des matériaux beaucoup plus minéraux.

En premier lieu, la pierre fait écho à l'un des matériaux les plus présents dans le cimetière mais aussi dans la ville elle-

même. Le béton, quant à lui, apporte épaisseur et neutralité à la globalité de notre intervention. Nous continuons par l'acier, spécifiquement l'acier corten qui, au fil du temps, évolue dans sa couleur et sa texture, nous rappelant que nous avons tous un temps et un espace dans ce monde.

Dans un second temps, le bois, matériau noble et naturel, permet d'apporter une sensation de calme et de bien-être dans une atmosphère propice au recueillement. Enfin, dans une dimension plus écologique, nous avons décidé d'utiliser la technique du pisé dans certains projets. Caractéristique des cimetières, cela est aussi perçu comme un symbole de retour à la terre des défunts.

En conclusion, nous avons souhaité synthétiser et structurer notre propos sous la forme d'une carte mentale qui permet d'avoir une vision globale sur l'ensemble des enjeux auxquels est soumis le cimetière de la Chartreuse.

Comme les axes de projets sont multiples, cette illustration facilite la compréhension des interventions mais aussi de leurs interconnexions. Ainsi, nous pouvons établir des stratégies d'actions suivant les enjeux énoncés. Celles-ci peuvent être mises en place de façon séparées mais fonctionnent aussi, tout de même, de manière connexes. Nous allons par la suite détailler l'ensemble de ces stratégies d'intervention.



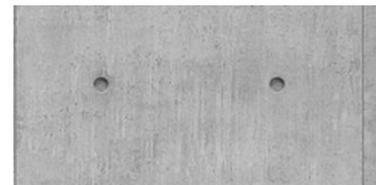
Bois



Acier corten



Pisé



Béton



Pierre

## LA CHARTREUSE

### FUNÉRAIRE

Recueillement  
collectif et individuel

- ..... Salle de cérémonie œcuménique
- ..... Chapelle

Diversification  
des sépultures

- ..... Capsula Mundi
- ..... Columbarium
- ..... Jardin du souvenir
- ..... Sentier mémoriel

### SPATIAL

Intégration urbaine

- ..... Exposition photographique
- ..... Requalification des portes Nord & Sud

### CULTUREL ET SOCIAL

Mise en valeur du  
patrimoine

- ..... Centre Culturel

Ouverture sur le  
monde funéraire

- ..... Centre de Médiation

### ENVIRONNEMENTAL

Végétalisation et  
rapport à l'eau

- ..... Parcours sensoriel
- ..... Jardin suspendu
- ..... Promenade végétale

Écogestes

- ..... Recyclage des déchets
- ..... Ornements funéraires

# 02 PROPOSITIONS DE RÉAMÉNAGEMENT ARCHITECTURAL ET DE REQUALIFICATION DES CIMETIÈRES MÉTROPOLITAINS

## ENJEU FUNÉRAIRE

### Recueillement collectif et individuel

Premièrement, ce qui nous a le plus interpellé au sein du cimetière de la Chartreuse est le manque d'espace dédié au recueillement. Qu'il soit individuel ou collectif, les aménités ou l'aménagement interne ne facilitent pas la réflexion et la méditation.

Or, une des fonctions premières du cimetière reste la possibilité des familles à venir trouver un lieu de sérénité et de quiétude dans lequel ils peuvent s'isoler et se recueillir.

- *Salle de cérémonie œcuménique*

Afin de relier l'axe central à la partie Ouest du cimetière, nous avons décidé de créer un espace œcuménique afin de rendre hommage et dire au revoir au défunt. Celui-ci sera composé d'une salle de cérémonie d'une capacité de 40 personnes et d'un espace dédié aux repas funéraires.

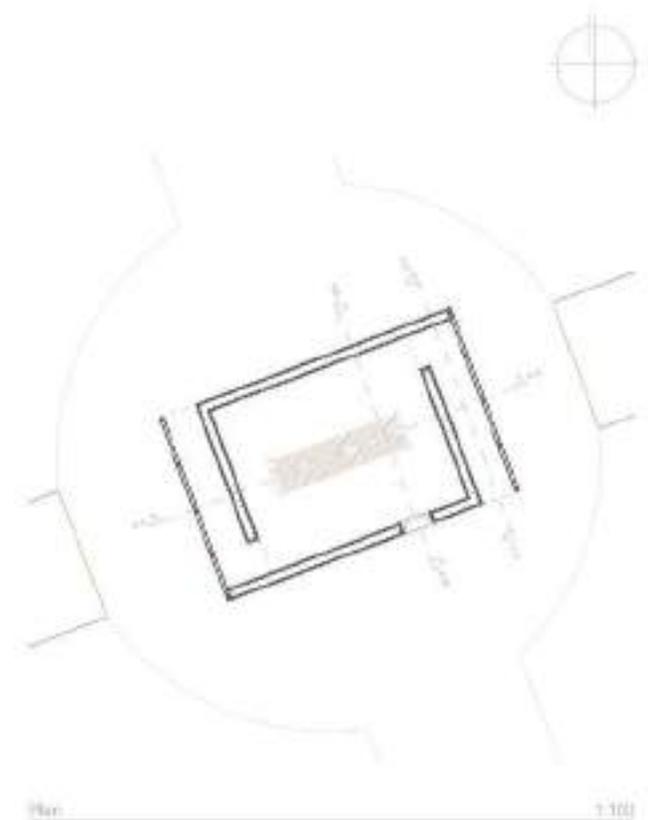
On retrouve deux espaces avec deux ambiances différentes, la salle de cérémonie tournée vers le cimetière et la salle de repas tournée vers la ville. Une simplicité exprimée par deux matériaux : le béton, qui fait du bâtiment un espace massif et durable, et le bois qui apporte une sensation de calme et de chaleur. La pente au niveau de la toiture permet de donner plus de hauteur à la salle de repas funéraire et une hauteur plus basse à la salle de cérémonie pour la rendre plus compacte, accueillante et intime. Un faux-plafond en bois nous permet également de concevoir ces espaces de manière plus chaleureuse.



### • Chapelle de recueillement

Pour aider à l'accentuation de l'axe central, nous avons décidé de créer un point en son centre en intégrant une chapelle de recueillement qui invite à la réflexion, un endroit où les gens peuvent s'isoler du monde extérieur et de son atmosphère funèbre. Un simple banc au milieu d'une pièce s'élève pour nous inviter à la réflexion.

Cet espace, sobre et neutre, invite de par sa simplicité et par l'utilisation seulement deux matériaux apparents (l'acier corten et la pierre), à une profonde méditation intérieure. Un lieu qui nous permet de penser à ceux qui ne sont plus avec nous, mais en même temps, et contradictoirement à la nature du cimetière, de réfléchir, de penser et de se concentrer sur le sens de la vie.



Plan: 1:100



A-A: 1:200 B-B: 1:200

# 02 PROPOSITIONS DE RÉAMÉNAGEMENT ARCHITECTURAL ET DE REQUALIFICATION DES CIMETIÈRES MÉTROPOLITAINS

## ENJEU FUNÉRAIRE

### Diversification des modes de sépultures

Malgré sa densité, le cimetière de la Chartreuse ne s'est pas réellement adapté aux nouvelles pratiques dans le domaine funéraire. Proposant uniquement des inhumations en caveau ou en pleine terre, il ne répond pas à l'augmentation du choix de la crémation. Dans cette logique, nous avons choisi de mêler divers modes de sépultures, existants ou encore à l'état de recherche. L'intégration d'espaces cinéraires se fera par le biais de création de columbariums et d'un jardin du souvenir.

Pour citer un mode de sépulture à l'état de recherche et que nous proposons dans notre sentier mémoriel (expliqué plus bas), nous avons l'exemple de convertir la décomposition du corps en énergie lumineuse. Ce nouveau traitement de la mort apparaît comme une alternative plus écologique, innovante et à forte portée symbolique. À ce jour, certains laboratoires américains sont en train de développer cette nouvelle technique pour réinventer l'industrie funéraire et apporter des solutions plus écologiques que la crémation par exemple. « *La procédure consiste en utilisant la méthanogenèse microbienne pour décomposer la matière organique dans des récipients anaérobies bioconversions distincts - distillant le corps à ses composants chimiques et biologiques de base. L'énergie, sous forme de lumière, sera produite par la production de méthane par cycle anaérobie du carbone. De petites quantités des composés organiques restants fournissent des nutriments pour la croissance des plantes, tandis que la teneur inorganique inerte sera appropriée comme un memento, équivalent à la crémation commémorative. La durée est temporelle, mais le réseau de mémoriaux agrégé accepte et honore en série la perte*

*individuelle, créant des lieux de mémoire collective durables et fascinants* ». (Columbia GSAPP DeathLAB, 2019)

Par ailleurs, nous nous sommes penchés sur la technique de la Capsula Mundi permettant d'allier mode d'inhumation et végétalisation, et que nous utilisons principalement dans notre parcours sensoriel (exposé plus bas). Une capsule funéraire produite à partir de matériaux biodégradables accueille le corps ou les cendres du défunt. Enterré comme une graine dans la terre, l'enveloppe sera accompagnée d'un arbre se nourrissant des nutriments du corps et du sol. Offrant un lieu physique de recueillement, cette solution permet aussi de limiter l'impact environnemental de la sépulture.

#### • Columbarium

Ce projet s'inscrit dans une zone du cimetière dépourvue de sépultures, située près de l'entrée Sud. Dans cet espace nous avons intégré une série de murs de columbariums permettant de recréer un espace plus intime propice au recueillement. Par le travail des matériaux et des épaisseurs, le projet joue avec la lumière. Des porosités visuelles permettent de garder un lien et une connexion avec les autres espaces du cimetière.

#### • Jardin du souvenir

Ce projet s'inscrit dans une zone du cimetière dépourvue de sépultures, située près de l'entrée Sud. Dans cet espace nous avons intégré une série de murs de columbariums permettant de recréer un espace plus intime propice au recueillement. Par le travail des matériaux et des épaisseurs, le projet joue avec la lumière. Des porosités visuelles permettent de garder un lien et une connexion avec les autres espaces du cimetière.



Rivière du souvenir, Plourin-Lès-Morlaix



Jardin du souvenir, Saint-Genis-Laval

## ENJEU SPATIAL

Les murs d'enceinte obstruent la vue, mais aussi les voies de circulation et la continuité de la ville. Il serait donc envisageable d'intégrer les chemins du cimetière à la ville comme une continuité logique des rues/voies de la ville. Ces espaces fréquentés pourraient servir de pont entre la ville et la nature.

En effet, les cimetières sont aujourd'hui déjà largement considérés comme faisant partie du paysage urbain et ne sont plus systématiquement reliés à des édifices religieux. Par conséquent, nous ne devons pas oublier que les cimetières sont des endroits à visiter car ils font partie intégrante du tissu urbain de nos villes, mais comment visiter un cimetière tout en respectant nos défunts ?

Nous devons cesser de considérer les cimetières comme des endroits tristes et fermés, mais comme des éléments importants du tissu urbain qui pourraient s'ouvrir davantage vers la ville et offrir de nouvelles possibilités d'utilisation.

*« Il serait intéressant de faire de la caractéristique particulièrement intime du lieu un atout pour que cet espace dédié au repos des morts soit également dédié au repos des vivants. À l'inverse d'un parc public qui privilégie la fréquentation, le jeu et le loisir, l'espace cimetière pourrait être confirmé comme un espace de poésie, de calme, de méditation, de délasserment; un lieu où la vie et le temps prennent du sens à travers notamment la présence du végétal et le rapport aux saisons; un lieu qui s'offre à la ville comme une pause, un abri, une respiration ».*

(Vignal, 2013 - Source du RI?)

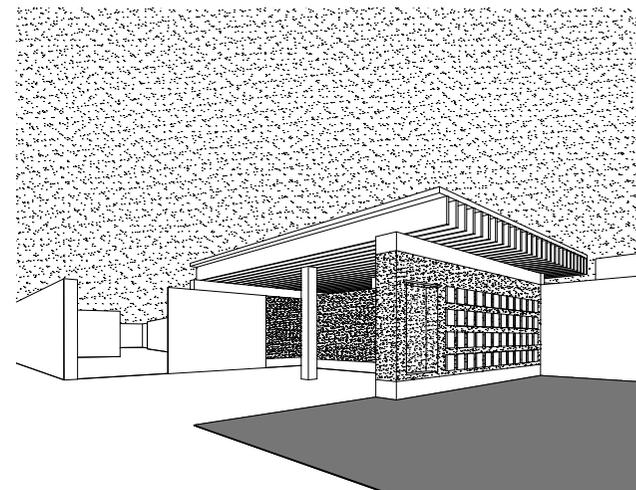
## • Exposition photographique

Une grande partie de la ville semble être séparée du reste de la ville et ne permet pas de voir les environs. Afin de rendre les murs gris moins semblables à un sentiment d'enfermement ou d'exclusion, nous proposons une exposition photo murale sur le mur d'enceinte de la Chartreuse. Dans ce contexte, il serait particulièrement intéressant de montrer comment la mort et le deuil sont traités dans d'autres pays - une exposition de photos illustrant les différents rites funéraires serait envisageable. La perception de la mort varie selon les cultures, s'étant construite selon différentes réflexions, croyances et événements historiques. De ce fait, il existe plusieurs types de cimetières, tous différents selon leur localisation et leur utilisation, et dont la représentation serait très intéressante.

Ici aussi, nous nous sommes orientés vers quelque chose qui existe déjà et facilitons ainsi la mise en œuvre et l'échange de connaissances. Les bars du Jardin Publics sont régulièrement décorés de constellations de photos changeantes sur des thèmes variés. C'est proposé de la ville de Bordeaux d'avril à novembre en collaboration avec des opérateurs publics ou des fondations d'intérêt général, en lien avec l'actualité culturelle du territoire. Dans un style similaire, une exposition unique ou temporaire pourrait décorer les murs de la Chartreuse et attirer l'attention des visiteurs. Il serait également envisageable de monter une exposition par le biais d'un concours photo. Une grande variété de sujets peut être envisagée pour cet exercice : de la découverte des cimetières du monde entier à la façon dont ils sont perçus. Ainsi, les participants abordent le sujet et contribuent de manière autonome à l'embellissement des lieux.

## • Requalification des portes Nord & Sud

Dans une logique de reconnexion à la ville, nous avons fait le choix de traiter des points stratégiques comme les accès aux cimetières. Travaillée comme un seuil, l'entrée Nord est alors requalifiée par la création d'un jeu de parois et de couvert intégrant aussi la dimension funéraire par la présence de columbariums.



Vue perspective du projet pour la porte Nord du cimetière

L'entrée Sud, quant à elle, est caractérisée par la présence de fleuristes, collés aux abords du mur d'enceinte. Dans le but de donner plus d'importance aux flux piétons, nous avons souhaité repenser cet espace de seuil en regroupant diverses fonctions : local fleuriste, bureau d'accueil du cimetière, espace de formation des cortèges, ... Le développement de ce pavillon d'entrée permet de créer un point de contact entre la ville, les commerces funéraires, la promenade verte et le cimetière.

# 02 PROPOSITIONS DE RÉAMÉNAGEMENT ARCHITECTURAL ET DE REQUALIFICATION DES CIMETIÈRES MÉTROPOLITAINS

## ENJEU CULTUREL ET SOCIAL

### Mise en valeur du patrimoine

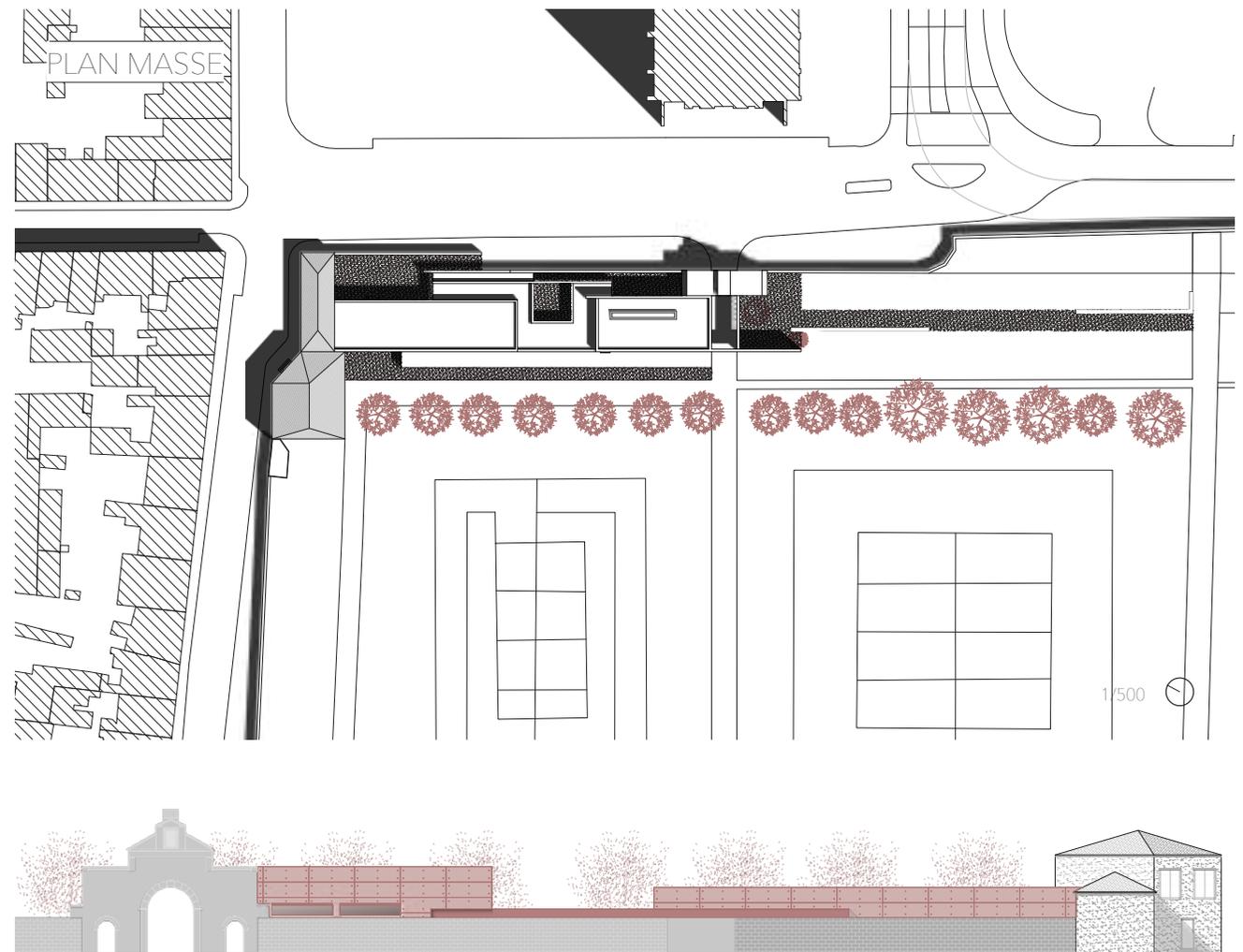
Afin de créer une véritable connexion à la ville et une requalification de la place de La Chartreuse dans Bordeaux, nous avons décidé de développer un centre culturel dédié à la perception et au vécu de la mort à travers le monde. La prise en compte de l'enjeu culturel est essentielle dans le but de donner une meilleure visibilité à cette réserve historique et patrimoniale. Déjà initiée par les gestionnaires du cimetière, nous souhaitons enrichir l'offre culturelle proposée par le biais de ce projet.

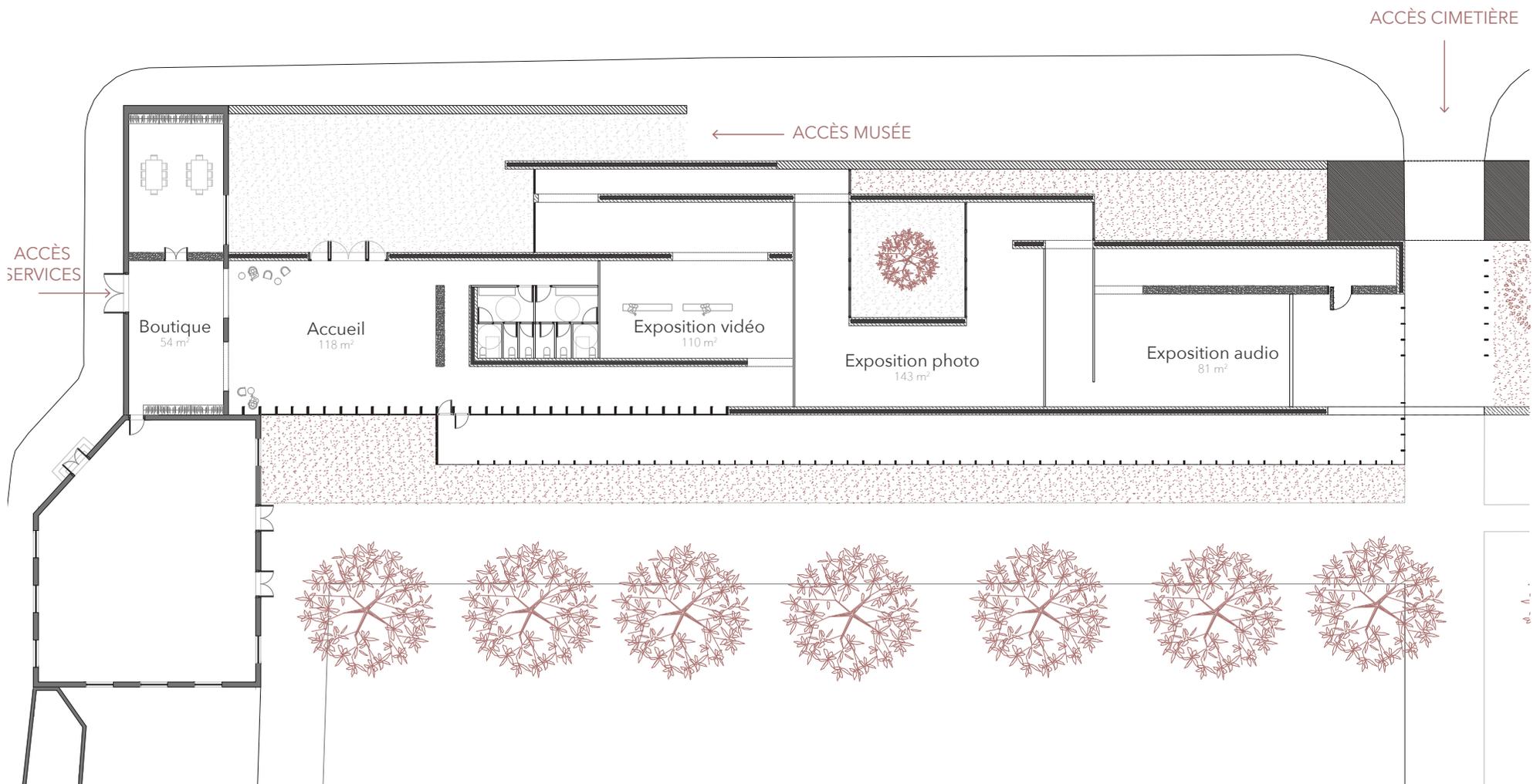
#### • Centre Culturel

Situé à proximité du centre de médiation et de l'entrée principale du cimetière, ce projet permet de créer une réelle porosité avec le tissu urbain. Pour la conception de ce projet, nous avons privilégié l'utilisation de trois matériaux : le béton, assurant la structure et la neutralité, le bois, créant un rapport de légèreté et de rythme et finalement, le pisé, qui nous ramène à l'élément essentiel de la visite : le cimetière.

L'accès au centre se fait presque spontanément, en suivant la trace des murs d'enceinte du cimetière, créant ainsi un jeu de parois qui invite à découvrir le centre culturel de manière graduelle.

La lumière, composante essentielle du projet, immerge et guide le visiteur tout au long de son parcours. À la fois directe, zénithale, filtrée ou bien rasante, celle-ci accompagne la déambulation, permettant l'exacerbation sensorielle et favorisant une atmosphère contemplative et méditative.





## 02 PROPOSITIONS DE RÉAMÉNAGEMENT ARCHITECTURAL ET DE REQUALIFICATION DES CIMETIÈRES MÉTROPOLITAINS



Le développement du projet est défini comme diverses séquences spatiales permettant de desservir tout d'abord une première salle consacrée à l'exposition vidéo. À l'intérieur de cet espace pourront être projetés des films sur différentes perceptions de la mort selon les coutumes et les cultures. Spatialement, la trame des poutres en bois rythme le cheminement du visiteur et vient en contraste par rapport à la planéité des voiles bétons.

Par un jeu de rapport avec le mur d'enceinte, permettant sa mise en valeur, le visiteur accède à une seconde salle, dessinée autour d'un patio central, dédiée aux expositions photographiques. Ici, la connexion intérieur - extérieur s'intensifie. L'espace s'ouvre et se ferme au gré des temporalités et permet au visiteur de parcourir la salle sans avoir à franchir une limite physique.

Une troisième et dernière salle, attribuée aux réalisations audios, intègre une paroi en pisé baignée de lumière par un puits zénithal. Finalement, le visiteur est amené à finir sa déambulation en longeant cette même paroi, permettant par la même occasion d'observer une percée visuelle du mur extérieur sur l'enceinte du cimetière.



Enfin, le parcours se dédouble et permet deux possibilités : pénétrer dans la douce atmosphère du cimetière ou bien regagner l'agitation urbaine.

# 02 PROPOSITIONS DE RÉAMÉNAGEMENT ARCHITECTURAL ET DE REQUALIFICATION DES CIMETIÈRES MÉTROPOLITAINS

## ENJEU CULTUREL ET SOCIAL

### Ouverture sur le monde funéraire

Tout comme l'aspect culturel, l'aspect social permettra de créer une véritable ouverture avec la ville, en faisant participer les citoyens à l'évolution et à l'amélioration progressive du cimetière ainsi qu'aux petites contributions que celui-ci peut apporter à la ville. Dans le cadre de notre stratégie, nous avons décidé de créer un centre de médiation afin que les citoyens puissent apporter leur contribution.

### • Centre de médiation

Nous avons décidé de relier l'axe central à l'est avec la création d'un centre de médiation. Un espace qui utilise la palette de matériaux, auxquels nous ajoutons l'acier. Le bâtiment étant surélevé par rapport au sol (afin d'éviter d'enlever des tombes), ce matériau nous permet une plus grande capacité de portée. Dans un premier temps, il a été pensé comme un centre de recherche, mais avec une réflexion plus approfondie, il a été

décidé que ce serait une meilleure idée s'il était consacré uniquement à la médiation.

Ce projet vise donc à accueillir essentiellement 3 ateliers :

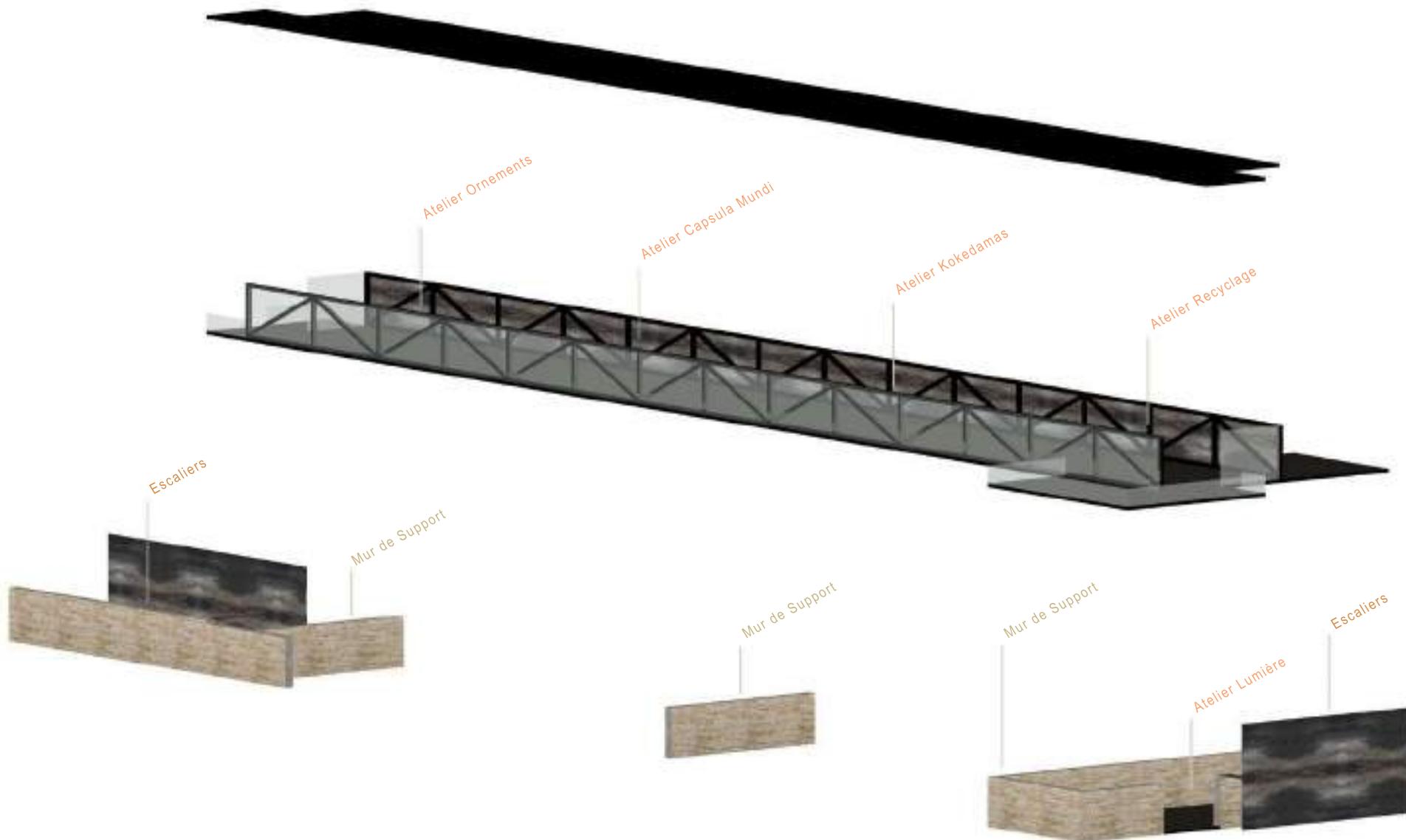
- Atelier Kokedama : un premier atelier où le public peut participer à la végétalisation du cimetière par la création des kokedamas, qui seront suspendues dans les pergolas (Jardin Suspendu) liées à l'axe central.

Et deux ateliers liés au développement d'éco-gestes au sein du cimetière :

- Atelier Recyclage : un deuxième atelier où les gens peuvent aider au tri des déchets au cimetière
- Atelier Ornaments : un troisième atelier où le public voulant enterrer quelqu'un à La Chartreuse peut créer ses propres ornements funéraires avec des matériaux recyclés, par exemple.

En plus de ces trois ateliers, nous avons décidé de doter le bâtiment d'un lieu de repos et de convivialité sous la forme d'un café ainsi que d'une salle de discussion et/ou de conférence.





# 02 PROPOSITIONS DE RÉAMÉNAGEMENT ARCHITECTURAL ET DE REQUALIFICATION DES CIMETIÈRES MÉTROPOLITAINS

## ENJEU ENVIRONNEMENTAL

### Végétalisation et rapport à l'eau

Pour finir, un des enjeux majeurs des cimetières aujourd'hui est sa requalification dans un but de transition écologique pour les villes. De par sa densité minérale, la Chartreuse n'est aujourd'hui pas un réel atout dans le développement des trames vertes et bleues. Nous avons donc fait le choix de développer diverses stratégies qui pourraient permettre de métamorphoser le cimetière de manière progressive.

Suivant cet objectif, nous avons souhaité redéfinir le mode de reprises de concessions afin qu'il participe à la végétalisation globale du cimetière. Ce nouveau système permettra, une fois la reprise de concession effectuée, de ne pas la réintégrer dans le cycle actuel en l'attribuant à une autre personne, mais bel et bien de laisser l'espace vide. Cette dynamique donnerait lieu à de multiples interstices au sein même du cimetière pouvant être développés sous la forme de nouveaux espaces végétalisés. Par ailleurs, lorsque deux concessions voisines seraient reprises, il y aurait là la possibilité de pouvoir implanter une Capsula Mundi, permettant alors de conserver la densité de sépulture du cimetière. Aussi, les sols viendraient être perméabilisés afin de préserver la biodiversité et les écosystèmes présents tout en facilitant l'infiltration de l'eau. À cela, viendrait s'ajouter une trame bleue, interne au cimetière, qui prendrait comme point de départ la source canalisée et inexploitée de la Devèze. La création d'un micro réseau d'eau permettrait de rafraîchir le cimetière mais aussi de créer une atmosphère sensorielle au cimetière. Au fil du temps, le cimetière serait végétalisé de manière progressive créant alors un îlot de fraîcheur considérable pour la ville de Bordeaux.

### • *Parcours sensoriel*

Afin d'enrichir la déambulation piétonne, nous avons fait le choix de développer des parcours sensoriels en lien avec l'apport des éléments naturels évoqués plus tôt. Par le biais de nouvelles aménités, les cheminements et le recueillement seront alors facilités. En effet, l'implantation actuelle des bancs et des fontaines ne permet pas réellement une bonne intégration au lieu. Cela permettra par ailleurs de renforcer l'axe Nord-Sud autour des espaces cinéraires.

### • *Jardin suspendu*

Nous avons décidé de créer deux pergolas comme miroir du sentier mémoriel. Celles-ci pourront servir à la suspension de kokedamas. Ces pergolas en plus de servir d'espaces d'ombre serviront également au repos des visiteurs par l'intégration de mobiliers.

### • *Promenade végétale*

Dans le prolongement de cette stratégie environnementale, nous avons décidé d'intervenir dans la rue de la Devèze en développant une promenade végétale sur une partie de la façade sud du cimetière. Nous avons souhaité perméabiliser le sol par le concassage de l'enrobé pour permettre la création d'un jardin hybride et pour reconnecter La Chartreuse à la ville en créant une sente piétonne guidant vers l'entrée Sud. Cette intervention permet également de mettre en valeur le mur d'enceinte par son intégration dans le parcours urbain mais aussi par la création de porosités visuelles avec le cimetière.

### Écogestes

Une partie essentielle de l'aspect environnemental est le recyclage, c'est pourquoi nous avons décidé de mettre en place des petits, mais importants, écogestes au sein de La Chartreuse.

### • *Recyclage des déchets*

Les déchets lourds pourront être donnés à des associations. Les déchets en plastique seront valorisés en électricité et chauffage via le réseau de chaleur de la ville. Et finalement les déchets végétaux seront valorisés en compost pour des aménagements paysagers de la ville.

### • *Ornements funéraires*

Les plaques avec le nom du défunt, par exemple, sont souvent fabriqués à partir de matériaux durables, mais pas forcément «écologiques», donc dans la Chartreuse pour ces ornements nous proposons l'utilisation de matériaux recyclés comme : verre recyclé, carreaux et panneaux fabriqués à partir de bouteilles en plastique, liège, entre autres.

### *Pour conclure sur le cimetière de la Chartreuse*

En résumé, après une étude approfondie du contexte urbain et de la gestion du cimetière, nous avons pu établir un inventaire de points sur lesquels il était nécessaire d'intervenir. Les enjeux soulevés relevant de domaines d'actions distincts, il était alors primordial de les classer et de les ordonnancer afin d'avoir une compréhension globale de notre stratégie.

À travers notre réflexion programmatique, nous avons tenté de répondre aux nouveaux enjeux funéraires liés au développement de nouvelles pratiques par l'amélioration de la qualité de recueillement ainsi que la prise en compte de la diversification des modes de sépultures. Le traitement de la question spatiale et de la connexion du cimetière à son contexte urbain était là aussi primordial afin de redonner aux habitants un espace tourné la ville, offrant ainsi des connexions douces et accessibles.

Par ailleurs, dans une dimension sociale et culturelle, nous avons souhaité faire découvrir le monde du funéraire à la population en transmettant des notions historiques mais aussi en permettant une ouverture sur les différentes manières de percevoir la mort. Ainsi, le but est d'assurer une certaine continuité patrimoniale du plus ancien cimetière bordelais en conservant des marqueurs historiques, faisant de la Chartreuse un musée à ciel ouvert. Par la médiation, nous cherchons à ouvrir le débat sur le sujet des cimetières, aujourd'hui encore tabou, au travers de multiples thématiques.

Finalement, par le biais d'interventions diverses, nous avons esquissé les prémices d'une stratégie environnementale se déroulant sur un long terme. Tout ceci en s'intégrant dans

une gestion plus écologique afin de permettre la transition du cimetière de la Chartreuse en un îlot de fraîcheur pour la ville de Bordeaux.

Spatialement, l'ensemble de cette stratégie se traduit grâce à la mise en valeur de deux axes majeurs du cimetière, à savoir l'axe Est-Ouest et l'axe Nord-Sud, ainsi que par le développement de projets architecturaux le long de ceux-ci.

## 02 PROPOSITIONS DE RÉAMÉNAGEMENT ARCHITECTURAL ET DE REQUALIFICATION DES CIMETIÈRES MÉTROPOLITAINS

### LE CIMETIÈRE COMMUNAL DE BÈGLES



#### *Constat : un cimetière ...*

Le cimetière communal de Bègles, bordé par une zone pavillonnaire, est caractérisé par la présence de l'église qui symbolise son entrée. Accessible principalement en voiture et en bus, le cimetière est encadré par la route. Les différentes entrées sont au niveau de l'église, vers le commerce, et en direction du lac mais la connexion Nord/Sud n'est pas évidente.

La hiérarchie des circulations intérieures est absente, la largeur du cheminement piéton est identique à celle pour les corbillards.

L'aménagement des sépultures au sein de l'organisation du cimetière est rigide et systématique. Les columbariums et jardins du souvenirs sont minoritaires et mis à l'écart, là où le recueillement est difficile.





Les abords du cimetière sont à mettre en évidence par la végétation présente, notamment les jardins partagés qui mettent une distance entre le mur d'enceinte au sud et les habitations. On note aussi la présence du parc au sud, la zone enherbée au Nord-Est ainsi que le cadre paysager en pourtour du lac de Bègles. Ce lac est mis à distance à la fois par la route et le passage des voitures, mais aussi par la bande enherbée. Il n'existe actuellement aucune connexion physique réelle avec le lac, et la connexion visuelle est abstraite.

On note pour finir les monuments aux morts sur le site : il y a trois mémoriaux de guerre séparés dans le cimetière. Ces monuments sont en retrait de la ville, des habitants, de l'implication citoyenne, et les espaces dédiés aux commémorations sont exigus.

Pour résumer les constats ainsi que les problématiques observées sur le site, la connexion physique (accès) et citoyenne (mémoriaux) entre le cimetière et la ville de Bègles n'est pas stratégique. La végétalisation est uniquement ornementale, il y a un manque de mixité des sépultures et le lac est mis à distance.

# 02 PROPOSITIONS DE RÉAMÉNAGEMENT ARCHITECTURAL ET DE REQUALIFICATION DES CIMETIÈRES MÉTROPOLITAINS

*Stratégie Globale Adoptée : Projet d'aménagement et création d'un lieu de recueillement neutre... vers un parc-cimetière connecté à la ville*

Dans un premier temps, la stratégie globale a été définie comme le transfert de lieu de recueillement de l'église Saint Pierre de Bègles vers un lieu de recueillement neutre. Ainsi que la connexion du cimetière avec son extension à travers deux grandes galeries de columbariums en portique bois végétalisées et travailler sur l'épaisseur du mur d'enceinte avec des galeries de columbariums s'appuyant sur le périmètre du mur. Quant aux galeries de columbariums, elles étaient situées dans différents endroits du cimetière et quant au lieu de recueillement, il était situé dans la zone d'extension du cimetière.

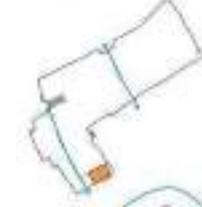
Cependant ce programme n'a pas été poursuivi car, lorsque cette réflexion a été faite, il n'a pas été possible de faire une visite de site à cause de la pandémie. Une fois déconfinés nous avons pu faire cette visite de site pour nous rendre compte des véritables constats du cimetière. À titre d'exemple, la zone d'extension n'existe plus et il y a maintenant un projet de logements à sa place.

### SCHEMAS ET ORGANISATION DU SITE

**TRANSLATION**  
Transfert du lieu de recueillement de l'église Saint Pierre de Bègles vers un lieu de recueillement neutre

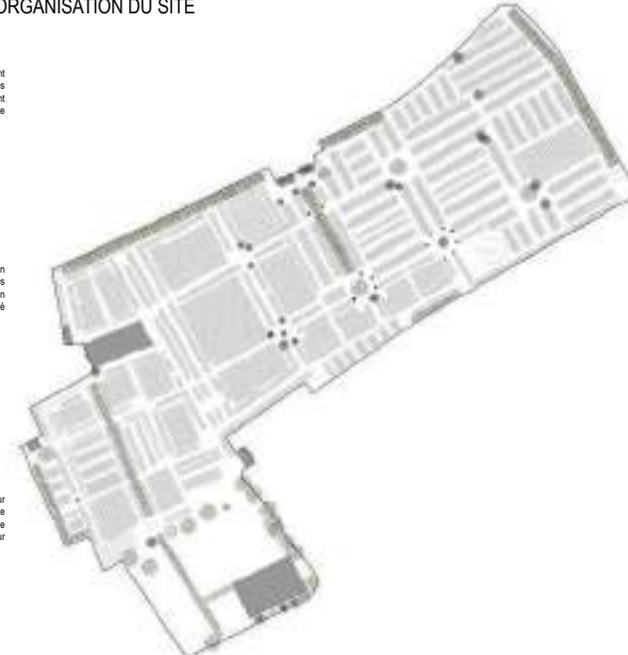


**CONNEXION**  
Connexion du cimetière avec son extension à travers deux grandes galeries de columbariums en portique bois végétalisées



**ENCEINTE**  
Travail sur l'épaisseur du mur d'enceinte avec des galeries de columbariums s'appuyant sur le périmètre du mur



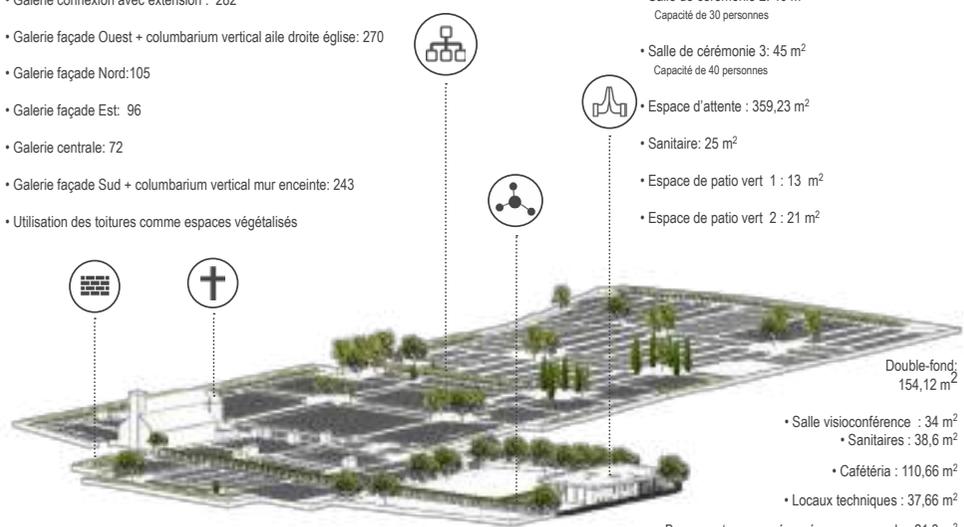


### PROGRAMME

#### Galerias columbariums

**Création total de 1068 columbariums**

- Galerie connexion avec extension : 282
- Galerie façade Ouest + columbarium vertical aile droite église: 270
- Galerie façade Nord: 105
- Galerie façade Est: 96
- Galerie centrale: 72
- Galerie façade Sud + columbarium vertical mur enceinte: 243
- Utilisation des toitures comme espaces végétalisés



**Lieu de recueillement neutre: 762,35 m<sup>2</sup>**

- Salle de cérémonie 1: 130 m<sup>2</sup>  
Capacité de 100 personnes
- Salle de cérémonie 2: 40 m<sup>2</sup>  
Capacité de 30 personnes
- Salle de cérémonie 3: 45 m<sup>2</sup>  
Capacité de 40 personnes
- Espace d'attente : 359,23 m<sup>2</sup>
- Sanitaire: 25 m<sup>2</sup>
- Espace de patio vert 1 : 13 m<sup>2</sup>
- Espace de patio vert 2 : 21 m<sup>2</sup>

**Double-fond: 154,12 m<sup>2</sup>**

- Salle visioconférence : 34 m<sup>2</sup>
- Sanitaires : 38,6 m<sup>2</sup>
- Cafétéria : 110,66 m<sup>2</sup>
- Locaux techniques : 37,66 m<sup>2</sup>
- Bureaux et espace réservé aux personnels : 21,3 m<sup>2</sup>



La stratégie d'intervention a donc évoluée pour répondre à des constats plus précis. La stratégie évoquée combine plusieurs points :

- La mise en évidence des deux axes principaux qui nous conduisent de la ville jusqu'au lac à travers le cimetière
- Le traitement du contexte environnant visant à replacer stratégiquement les entrées
- La diffusion d'arbres fruitiers qui permet de questionner l'arbre en ville et dans les cimetières, les jardins partagés attenants permettant d'étendre la fonction agricole au cimetière (rappel du verger-cimetière d'autrefois dans les monastères)
- L'étirement du parc au Sud vers une portion de terrain municipal permettant de faire pénétrer le parc dans le cimetière et de s'appuyer sur cette parcelle pour l'implantation d'un verger
- Le développement d'un nouveau système de reprise de concessions
- L'évolution du mur pour s'ouvrir vers le lac

La stratégie de reconnexion du cimetière de Bègles à son environnement urbain passerait également par l'établissement d'une maison de cérémonies laïques située sur les Berges de la Garonne, au sein des Ateliers Blériot. Le lieu en question aurait une vocation multiple, de lieu d'accueil de cérémonies funéraires mais également de célébrations de mariages et d'événements culturels et artistiques en tous genres rythmant la vie de la commune de Bègles. Nous souhaitons par là créer un lieu de vie polyvalent et unique par son caractère résolument laïque, mêlant la célébration d'événements de la vie et de la ville comme s'ils ne faisaient qu'un. Une telle proposition permettrait de contrer la mise à distance du champ funéraire dans les activités du quotidien et du cimetière dans la vie de la commune. Nous évoquons cette initiative au sein de la partie III. comme d'une stratégie globale de restructuration de l'offre de lieux de cérémonies funéraires pour tous.

# 02 PROPOSITIONS DE RÉAMÉNAGEMENT ARCHITECTURAL ET DE REQUALIFICATION DES CIMETIÈRES MÉTROPOLITAINS

## Approfondissement de la stratégie globale

### Système de reprise de concessions

Cette stratégie globale se développe aussi au cours du temps afin de s'adapter aux nouveaux enjeux climatiques urbains dans le but de réaliser une transformation progressive du cimetière de Bègles. Dans cette optique, nous proposons de revoir le système de reprise de concession qui est actuellement en place.

Aujourd'hui, la municipalité de Bègles procède à la reprise de concessions, lui permettant de ne pas être dans un état de saturation avancé. Avec plus de 500 sépultures abandonnées, ils ne réalisent cependant que quelques dizaines de reprises par an, laissant alors une marge d'action non négligeable.

Afin de pallier au manque de végétation au sein du cimetière, nous proposons une nouvelle stratégie concernant la méthode de reprise de concession. Ce dispositif consiste à remplacer les tombes et caveaux par des espaces végétalisés ou par des arbres et arbustes, de manière graduelle. Reprenant certaines étapes du processus classique de reprise, ce système pourrait alors se substituer à la gestion actuelle des concessions.

Concrètement, ce nouveau dispositif se décompose en plusieurs étapes. Tout d'abord, lorsqu'une sépulture est en état d'abandon avéré, les gestionnaires du cimetière procèdent à la reprise de concession de manière classique. Cependant, celle-ci n'est pas directement ré-attribuée à une nouvelle famille. Une fois les monuments funéraires enlevés, l'espace inutilisé peut alors être traité comme un espace enherbé traditionnel. Petit à petit, ce dispositif va permettre de créer une multitude



d'espaces végétaux au sein du cimetière. Progressivement, des concessions voisines se retrouveront libres, ce qui permettra d'obtenir une plus grande surface pouvant accueillir des arbres ou des arbustes. Toutes ces micro-interventions évoluent simultanément, à des rythmes différents, permettant alors de créer une diversité et de maintenir une évolution constante du cimetière. Par ailleurs, nous pouvons associer cela à une potentielle

augmentation du choix de la crémation dans les années futures, permettant alors d'appuyer ce système. Ayant de moins en moins de demande d'inhumation, il sera alors possible de transformer ces espaces inutilisés en espaces utiles au cimetière. Nous pouvons alors établir des prévisions sur 5, 10, 20, voire 40 ans et observer comment cet espace, aujourd'hui fortement minéralisé, peut se transformer en un réel îlot de fraîcheur végétal au cœur de la commune de Bègles.



### Évolution du mur d'enceinte

Le mur d'enceinte côté Est sépare le cimetière de la ville mais aussi, il le met à l'écart du lac qui est à proximité. Pour cette raison, nous avons décidé de faire tomber le mur mais de garder sa trace sous la forme d'un concassage. De cette façon, nous permettons la perméabilité du sol et nous créons une connexion directe avec la ville et le lac.

### Pour conclure sur le cimetière de Bègles

Pour conclure, l'intervention du cimetière de Bègles porte sur la transformation du site en un parc-cimetière par le travail sur des éléments ponctuels comme la végétalisation, la diffusion d'arbres fruitiers, la reprise de concessions, ainsi que l'étiement du parc au sud de la parcelle. D'autre part, le traitement de la connexion du cimetière à la ville sera réalisé par les deux axes principaux, le déplacement progressif des entrées et enfin par la suppression du mur d'enceinte Est.

# 03 L'INTÉGRATION DU CIMETIÈRE À LA VILLE ET AU CHAMP DE LA PLANIFICATION URBAINE : LES USAGERS AU COEUR DE LA RÉFLEXION POLITIQUE, SOCIALE ET CULTURELLE

## AMÉLIORER LE SERVICE FUNÉRAIRE MÉTROPOLITAIN EN RENFORÇANT L'OFFRE DE CÉLÉBRATION ET DE SPIRITUALITÉ POUR TOUTES LES CONFESSIONS

Comme nous l'avons déjà abordé, la place de la religion dans les cimetières est centrale avec une augmentation récente de la mixité religieuse, due à l'arrivée de nouveaux résidents dans la région métropolitaine.

En parallèle de cette tendance, les Français se disent de moins en moins attachés à une confession particulière. Selon une étude menée par l'Observatoire de la laïcité à l'institut Viavoice en février 2019, seulement 37% des Français se déclarent croyants, contre 31% d'athées et 24% d'indifférents et d'agnostiques.

Cependant, à Bordeaux il n'existe actuellement que des salles pour des cérémonies religieuses, hormis le crématorium de Mérignac qui offre un service laïque. On assiste donc, en dehors des institutions religieuses déjà établies, à un manque d'accompagnement spirituel et rituel des personnes en deuil. Syprès, une coopérative funéraire bordelaise et innovante, lancera courant 2021 un projet de recherche devant aboutir à la création d'une formation de célébrant funéraire. Car, pour Olivier Gallet, il existe une vraie demande en ce sens, qui n'est pas à prendre à la légère.

Ces dernières années, ce sujet a également été de plus en plus abordé dans la culture populaire : la série «Le Dernier Mot» sur Netflix, par exemple, accompagne une protagoniste qui a choisi la profession de célébrante funéraire.

## *Ouverture de nouvelles salles municipales pour cérémonies laïques*

Un dispositif que nous souhaiterions mettre en place est l'ouverture de plusieurs salles municipales destinées entre autres à la tenue de cérémonies laïques sur le territoire métropolitain. Ces espaces auraient vocation à célébrer les moments importants de la vie, à accueillir différents types de cérémonies : mariages laïques, funérailles laïques, célébrations de toutes sortes, mais aussi des événements du quartier et de la ville. Cette démarche sera menée dans une perspective de respect de la diversité culturelle et culturelle, afin de permettre aux croyants et non-croyants d'être accompagnés comme ils le souhaitent dans le respect du principe de laïcité et dans des lieux pensés spécialement pour aider au recueillement. La métropole pourrait ainsi contribuer à proposer une offre de cérémonies et de lieux qui soient adaptés aux besoins de ses habitants.

Ces salles seraient pleinement intégrées au tissu culturel et associatif local, du quartier ou de la ville, et proposeraient également des prises de résidence par des associations, des expositions ou des événements festifs, toujours autour des moments forts de la vie mais aussi du quartier. Un réseau de "Maisons des Célébrations du Quotidien" (MCQ) pourrait à terme voir le jour, sur le même modèle que les M.A.C du Crous par exemple. Il s'agirait, en dehors des cérémonies funéraires, d'un lieu convivial faisant coïncider le rythme de la ville et celui de la vie. Si cette politique était mise en place, il faudrait alors porter une attention toute particulière à la sélection de salles ou bâtiments ayant une qualité architecturale et spirituelle certaine, afin d'y installer une atmosphère adaptée au

déroulement d'une cérémonie funéraire, et plus largement au recueillement. Ces salles doivent être facilement modulables pour s'adapter aux divers usages associatifs et municipaux, tout en conservant cet esprit respectueux, spirituel et solennel, sans revêtir pour autant un aspect dogmatique ou confessionnel.

Ici encore, comme dans le cimetière, il faudra fragmenter les usages de la salle pour être certain de ne pas avoir de débordements et de conflits d'usages. La gestion du lieu serait déléguée, en partie, aux associations, collectifs d'habitants et acteurs qui en auraient l'usage à tour de rôle, pour que les coûts de fonctionnement soient redistribués.

Ces salles pourraient notamment être une solution viable dans un contexte de réallocation de bâtiments vacants sur la métropole. En 2018, on comptait plus de 22 400 logements métropolitains laissés à la vacance et à une lente décrépitude. S'il est plus compliqué d'obtenir le nombre exact de locaux commerciaux ou autres bâtiments plus spacieux laissés à l'abandon sur le territoire bordelais, il est certain qu'il en existe un bon nombre ne demandant qu'à être rénovés et auxquels réallouer de nouveaux usages.

Ces salles feraient donc preuve :

- D'une plus grande flexibilité dans le déroulement de la cérémonie, au service de la famille et des usagers avant toute chose, sans imposer de dogme. Des cérémonies plus originales pourraient être pratiquées, en fonction des dernières volontés du défunt et des demandes de la famille, par des officiants funéraires.

- D'une polyvalence et multiplicité dans ses usages, puisqu'elle pourra être réservée également par des associations de proximité souhaitant s'y réunir, ou organiser des évènements du quartier, ou de la ville.

- D'inclusion et de vivre-ensemble, réunissant les habitants dans les moments forts de la vie et du quotidien, sans reléguer la question de la mort aux confins de la ville.

Nous souhaitons proposer des salles situées à proximité de lieux de vie assez denses, que ce soit à Bordeaux centre ou en couronne proche, qui agiraient comme des oasis de tranquillité réinjectant un peu de spirituel dans le tumulte urbain. Lancer un projet de ce type participerait à prouver la bonne foi de la métropole pour une offre funéraire adressée à toutes les confessions et tous les rites.

Nous avons sélectionné plusieurs endroits "remarquables" par leur architecture au sein de la métropole, bien qu'il s'agisse de lieux au sein desquels il semble compliqué voire impossible de s'implanter librement. Ces propositions sont uniquement destinées à imaginer des lieux laïques pour la célébration des moments forts de la vie, à se projeter indépendamment des contraintes juridiques et budgétaires pour s'intégrer pleinement au quotidien des habitants et à leur rythme de vie.



# 03 L'INTÉGRATION DU CIMETIÈRE À LA VILLE ET AU CHAMP DE LA PLANIFICATION URBAINE : LES USAGERS AU COEUR DE LA RÉFLEXION POLITIQUE, SOCIALE ET CULTURELLE

*La maison cantonale de la Bastide (Rive droite)*



La Maison cantonale de la Bastide est une bâtisse de style Art Nouveau conçue en 1913 par l'architecte Cyprien Alfred-Duprat. Finalement construite en 1925, puis réhabilitée avec succès de 2001 à 2006. Tour à tour : prétoire, bibliothèque, commissariat et mairie de quartier, la Maison cantonale accueille aujourd'hui divers événements culturels et associatifs. Déjà habilité à recevoir du public, ce lieu atypique emmène les visiteurs dans une autre dimension, un autre espace temps. Il s'agit d'un lieu par définition assez solennel, qui en impose de l'extérieur comme de l'intérieur, savant mélange de hauts plafonds et de divers matériaux. Ce lieu serait particulièrement adapté à notre projet.

*La salle municipale Louis Blériot (Bègles)*



À Bègles, il serait intéressant de s'approprier une partie des Ateliers Blériot, situés sur la rive gauche de la Garonne, pour célébrer des cérémonies laïques en tous genres. Sur les 10 000m<sup>2</sup> de hangars, une partie des ateliers est habitée par des bureaux et une autre partie, plus petite, fait office de salle et local municipal. La toiture vitrée amène à lever les yeux jusqu'au ciel, tout comme la structure métallique. Il s'agit ici, d'un environnement, sommes toutes, remarquable, particulièrement adapté à une cérémonie au cours de laquelle une âme s'élèverait vers la voûte céleste.

*Le marché de Lorme (Bordeaux centre)*



Le marché de Lorme est une salle polyvalente arrondie et couverte accueillant diverses occasions de la ville, expositions, événements culturels et autres manifestations. L'ancien marché est situé sur une placette ronde, la place de Lorme. Audacieux assemblage de verre, de fonte et de zinc, le lieu dégage une forte impression de clarté, de sérénité et de transparence, encourageant un état d'esprit méditatif et une certaine forme d'élévation. C'est un endroit poétique particulièrement apaisant dans un moment d'une telle rudesse.

*Les Coqs Rouges, place Sainte Eulalie (Bordeaux centre)*



- ◀ *La création de nouvelles salles laïques participe à notre stratégie de délocaliser le sacré et de le célébrer en différents pôles urbains métropolitains, en dehors des lieux traditionnels que sont les cimetières et les sites religieux. Il rejoint en cela un autre dispositif d'insertion de pôles spirituels dans la ville, les téléphones du vent, développés dans la partie suivante.*

Le bâtiment en question est le siège de l'association du quartier Sainte-Eulalie, très active, qui propose des activités sportives au sein d'un complexe situé dans le bâtiment juxtaposé. La demeure en question, d'apparence assez ancienne, dégage une impression d'austérité, de permanence et d'intemporalité impressionnante au premier abord. Entourée d'une végétation plantureuse, cette grande maison bordant la Place Sainte-Eulalie ferait un cadre plus qu'adapté pour la tenue de cérémonies laïques.

# 03 L'INTÉGRATION DU CIMETIÈRE À LA VILLE ET AU CHAMP DE LA PLANIFICATION URBAINE : LES USAGERS AU COEUR DE LA RÉFLEXION POLITIQUE, SOCIALE ET CULTURELLE

## RÉCONCILIER LE CIMETIÈRE ET L'URBAIN : STRATÉGIES POUR UNE OUVERTURE DU CIMETIÈRE VERS LA VILLE

Les cimetières sont principalement associés à la mort, au deuil et à une certaine "lourdeur". Cependant, il existe de nombreux petits moments, qui décrivent le passage de la vie à la mort, et qui ne sauraient être seulement vécus dans les cimetières. Ces phases de deuil pourraient être mieux comprises et traitées dans les espaces publics, par exemple dans les lieux de recueillement, qui peuvent être très imaginatifs, et en dehors des cimetières.

### *Téléphone du vent*

La perte d'un être cher est un événement auquel toute personne est confrontée à un moment ou à un autre de sa vie. Cependant, beaucoup semblent avoir du mal à se remettre de cette tragédie, le deuil n'est jamais facile à surmonter, surtout lorsque la mort survient soudainement et qu'il n'y a pas de possibilité de faire ses adieux avant.

C'est ce qu'affirme Olivier Galet, fondateur de la coopérative funéraire Syprès, qui constate qu'un déni de mort peut être observé en France, mais qu'il est de moins en moins prononcé. En 2010, un citoyen japonais décide, après un tel coup du sort, de transformer une cabine téléphonique dans son jardin au sommet d'une colline. Ce lieu rituel lui permettait de communiquer avec ses proches disparus. Un événement malheureux a fait qu'Itaru Sasaki a partagé avec le monde sa façon de surmonter le chagrin. En mars 2011, un tsunami dévaste la ville d'Ostukhin, sur la côte de Sanriku, et 10 % de la population disparaît. Sasaki a parlé de sa cabine téléphonique

où n'importe qui pouvait venir faire le deuil d'un être cher en l'appelant ou en laissant un message dans l'annuaire de la cabine. Le téléphone n'est pas branché, et pourtant les gens croient entendre leurs défunts à l'autre bout du téléphone grâce au son du vent. L'idée poétique japonaise a été baptisée «Kaze No Denwa», littéralement «la cabine téléphonique du vent». La nouvelle s'est rapidement répandue et les gens ont commencé à affluer de tout le pays. En 2017, 25 000 personnes avaient déjà fait le voyage jusque chez Itaru Sasaki.[1]

Bien qu'aucune catastrophe aussi tragique ne se soit produite à Bordeaux au cours des dernières décennies, il n'existe aucun lieu dédié au deuil dans l'espace urbain, à l'exception des cimetières et lieux de culte. Il n'existe pas de lieu public pour traiter de ces sentiments dans un cadre différent. Le deuil n'a lieu qu'en privé et est invisible en public. Mais il fait aussi partie de notre vie. Investir des lieux de paix, des lieux de silence, des lieux ouverts où l'on ressent un peu de transcendance, c'est investir dans le bien-être des gens.

L'objectif est de placer l'installation non pas dans un cimetière, mais dans un lieu de la ville pour rendre le thème visible aux yeux de la population. Un endroit calme et isolé dans un parc ou une forêt de Bordeaux conviendrait parfaitement à un tel dispositif. Un artiste local pourrait concevoir l'installation pour lui donner une touche créative et poétique. Afin que de nombreux habitants de la métropole, issus des quartiers les plus divers de la ville, puissent bénéficier de ces petites constructions (éventuellement plusieurs), il convient de mettre en évidence les espaces verts suivants, qui répondent aux critères ci-dessus et permettraient de créer une atmosphère particulière :



Téléphone du vent, Itaru Sasaki

### *Parc de l'Ermitage Sainte-Catherine (Lormont)*



Le parc de la ville a été créé en 2006 sur l'ancien site d'une carrière de calcaire et, avec sa mosaïque de milieux naturels variés de 30 hectares, il constitue un lieu attrayant pour l'installation d'un téléphone du vent. En suivant les sentiers qui mènent en haut du parc, il se laisse admirer la courbe de la Garonne et la ligne d'horizon de la ville depuis un point de vue.

### *Parc Rivière (Bordeaux)*



Dans le Parc Rivière, un ancien domaine privé sur lequel le baron de Luze a fait construire un château cosmopolite au XIX<sup>e</sup> siècle, on peut se promener et se détendre sur la pelouse centrale à côté de laquelle trônent les ruines du château.

### *Ecosite du Bourgailh (Pessac)*



Cette vallée verdoyante de Pessac concentre une variété impressionnante de paysages, qui en font un lieu où chacun peut rétablir sa relation avec un environnement étonnant à plus d'un titre.

# 03 L'INTÉGRATION DU CIMETIÈRE À LA VILLE ET AU CHAMP DE LA PLANIFICATION URBAINE : LES USAGERS AU COEUR DE LA RÉFLEXION POLITIQUE, SOCIALE ET CULTURELLE

*Parc de Mussonville (Bègles)*



Le parc de Mussonville à Bègles, non loin du cimetière, se compose de deux zones distinctes : le plateau, avec ses grandes pelouses, et la partie inférieure, dite «zone humide», qui, avec son atmosphère calme, près des cours d'eau, conviendrait à l'installation d'un téléphone au vent.

*Domaine de la Burthe (Floirac)*



Le poumon vert de Floirac rassemble différents paysages dans et autour de sentiers de découverte : «paysages de plateau», «sur le chemin de l'eau» et «la boucle autour du couteau», marqués par des panneaux et des jalons illustrés.

*Parc de Bourran (Mérignac)*



Ce parc à Mérignac, situé sur le site d'un ancien vignoble, construit autour d'un petit affluent de la Garonne, est un exemple de zone de nature et de jardin réussie avec des sentiers arborés.

▲ Les sites proposés sont répartis sur l'ensemble du territoire de Bordeaux Métropole afin qu'une partie aussi large que possible de la population ait accès aux installations (voir carte). Il serait également envisageable que les cabines téléphoniques soient installées pendant un certain temps, comme une sorte d'objet d'art «pop-up», afin de tester comment ce type de traitement du deuil est reçu par les résidents. Le téléphone du vent est l'une des façons les plus poétiques et les plus intimes de dire au revoir à un être cher et de laisser les derniers mots s'élever à travers la ligne téléphonique invisible du vent.

### *Promenade thématique dans la ville via un parcours radiophonique*

Un cimetière est témoin de l'histoire d'une ville, et souvent de ses origines. Le cimetière israélite, situé cours de l'Yser à Bordeaux, accueille toute la famille Gradis, une importante famille ayant contribué à fonder Bordeaux ou encore le caveau des Mendès-France.

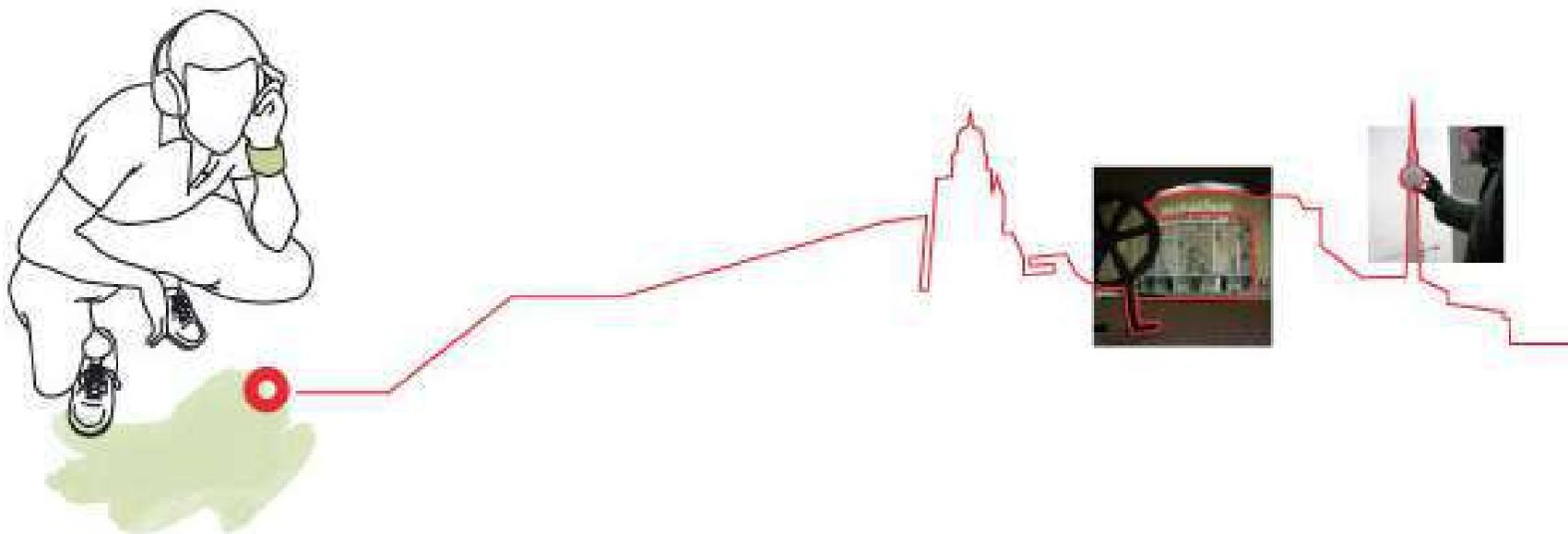
Se pencher sur les habitants du cimetière c'est aussi retrouver des bouts d'histoire et de noms, un jour illustres, mais aujourd'hui oubliés. Afin d'ouvrir les cimetières au sens figuré et d'introduire le sujet dans la ville, il serait également possible de proposer des visites guidées personnelles de la ville avec

différents parcours. Il y a beaucoup d'endroits à Bordeaux qui ne sont pas remarqués, ou appréciés, parce qu'ils sont associés aux thèmes de la mort et donc du deuil. Mais ils constituent aussi la ville.

Le fournisseur «Stadt im Ohr» (la ville dans l'oreille) de Berlin, par exemple, propose des visites audios sous forme de parcours radiophoniques sur divers sujets pour explorer la capitale allemande. Cette forme d'exploration thématique urbaine permet une découverte personnelle, à un rythme individuel. Un sens de l'orientation est toutefois nécessaire, car il faut trouver son chemin sur la carte. Ce parcours «personnalisé» pourrait conduire aux lieux spirituels, sorte de chasse au trésor, ou à des sites historiques (dont les thèmes

sont répartis sur plusieurs parcours à travers l'histoire de la ville, par exemple avec les cimetières juifs au centre). Mais, cela pourrait également permettre une découverte des différentes maisons de prière et cimetières ; tout comme une visite guidée du cimetière historique de la Chartreuse.

Ces diverses possibilités peuvent être également envisageables à Bordeaux. Cela permettrait donc, d'explorer les cimetières bordelais et d'en apprendre davantage sur leur histoire et leur utilisation. D'autre part, certains endroits sont difficiles à comprendre par eux-mêmes : leur signification profonde va bien au-delà de l'aspect simple visuel. Pour accéder à certains sujets, on peut donc les aborder par une certaine interactivité et le récit d'anecdotes.



# 03 L'INTÉGRATION DU CIMETIÈRE À LA VILLE ET AU CHAMP DE LA PLANIFICATION URBAINE : LES USAGERS AU COEUR DE LA RÉFLEXION POLITIQUE, SOCIALE ET CULTURELLE

## Balades funéraires

Par exemple, des promenades guidées présentant des monuments funéraires originaux, des tombes uniques et des personnalités bordelaises, peuvent également changer l'image des tombes et des cimetières de Bordeaux et permettre aux habitants de les découvrir ou redécouvrir dans leur ville. Le cimetière de la Chartreuse à Bordeaux, qui appartient au périmètre classé patrimoine mondial par l'UNESCO et dont le portail nord est considéré comme un Monument Historique depuis 1921, a beaucoup à offrir. De nombreuses œuvres d'art y sont répertoriées, comme le cénotaphe de Francisco de Goya y Lucientes, construit en 1928 (en souvenir du séjour bordelais du célèbre peintre espagnol), ou le Mausolée Catherineau datant du XIX<sup>ème</sup> siècle. Ces découvertes peuvent changer la perception des habitants et faire du (des) cimetière(s) une partie intégrante de la ville et de la vie publique.

En groupe, entre amis ou en famille, il est possible de découvrir différents endroits de la ville grâce à une visite guidée. Différentes promenades thématiques seraient envisageables, par exemple une balade historique de la Chartreuse pourrait montrer Bordeaux d'une manière complètement différente et ainsi une partie importante de la ville pourrait être enfin perçue.

Nous avons identifié l'association «Alternative urbaine» comme un acteur possible qui tente de changer notre regard sur la ville par le biais de balades. Avec leurs offres nouvelles, ils développent un tourisme alternatif qui a des effets positifs sur la région. Les promenades mènent à des quartiers ou à des lieux peu fréquentés par les visiteurs, à la découverte de coins insolites chargés d'histoire et d'un patrimoine souvent oublié.

Avec cette offre, «Alternative urbaine» s'engage à l'intégration professionnelle d'un résident éloigné du monde du travail. En élargissant l'offre de l'association, celle-ci pourrait contribuer à familiariser les habitants de Bordeaux avec l'histoire et la conception des lieux de sépulture et ainsi, au sens figuré, contribuer au franchissement des murs.

Ailleurs, des balades similaires sont déjà proposées : l'artiste nantaise Gaëlle Le Guillou organise par exemple des visites guidées dans sa ville, pour suivre le désir de retrouver la relation que nous avons autrefois au cimetière, notamment au XIX<sup>ème</sup> siècle. Elle encourage le public à se déplacer et à découvrir les lieux de mémoire, faisant ainsi de ces sites des plateformes de rencontre et de convivialité.

Depuis deux ans, 20 cimetières parisiens organisent également, un jour par an, à l'occasion de la journée de célébration du patrimoine funéraire, des expositions, des représentations de danse, des promenades, des pièces de théâtre et d'autres activités artistiques. Parmi les autres exemples, citons la Balade Intemporelle d'initiation à la symbolique funéraire à Rennes et les balades-spectacles à Strasbourg organisées à l'occasion des Journées du Patrimoine.

Plus largement, nous souhaitons contribuer à réinjecter de la spiritualité dans la ville et proposer des lieux adaptés à un rythme moins frénétique. Nous souhaitons, à travers nos propositions, prouver que la mort est un vrai sujet pouvant être associé à un imaginaire moins froid, moins rigide, plus vivant. Nous souhaitons enfin explorer pleinement le potentiel émotionnel, patrimonial et paysager offert par ces espaces si particuliers et trop isolés.



Balades funéraires, Nantes



# 03 L'INTÉGRATION DU CIMETIÈRE À LA VILLE ET AU CHAMP DE LA PLANIFICATION URBAINE : LES USAGERS AU COEUR DE LA RÉFLEXION POLITIQUE, SOCIALE ET CULTURELLE

## VERS UNE RÉAPPROPRIATION DE LA MORT PAR LES USAGERS ET LES POUVOIRS PUBLICS : PROPOSITIONS DE CONCERTATION CITOYENNE ET MISE À L'AGENDA MÉTROPOLITAIN

La situation actuelle des cimetières de la métropole bordelaise montre une conjonction complexe de facteurs. D'une part, la gestion mortuaire, compte tenu de son importance critique en matière sanitaire, est un domaine d'une nature profondément technique. En même temps, à cause de la sensibilité qu'implique le deuil, tout ce qui concerne les cimetières est implicitement perçu comme un tabou. Cela a conduit, d'une manière générale, à la conversion des questions funéraires en un secteur d'appréciation réduite. De ce fait, il y a actuellement un faible niveau de connaissance, d'implication et d'affluence autour des cimetières, ce qui signifie que ces espaces sont devenus des secteurs qui contribuent peu à la dynamique de valeur présente dans le territoire urbain.

Par conséquent, faire face aux défis qu'impliquent leur requalification et leur revalorisation, afin de résoudre les problèmes liés à une saturation potentielle, nécessite une rupture des dynamiques mentionnées précédemment : la métropole doit être capable de séduire et de convoquer la population en général sur le rôle que les cimetières doivent jouer au sein du tissu urbain. Pour ce faire, dans le cadre de propositions politiques, sont présentés ci-dessous une série d'éléments jugés pertinents et adaptés aux besoins et particularités de l'espace à intervenir et aux communautés à impliquer. Ces dispositifs mettent surtout l'accent sur l'une des parties prenantes, à savoir les usagers et les administrés de la métropole plus généralement, mais il ne faut pas oublier

que les acteurs institutionnels et les experts sont également au cœur des transformations politiques pouvant avoir lieu sur la gestion des cimetières et de la mort dans la ville. La mutualisation des connaissances et des bonnes pratiques ainsi que l'implication politique des équipes de terrain sont des prérequis essentiels pour construire des politiques publiques adaptées et cohérentes, prenant aussi en compte les contraintes techniques rencontrées sur les sites et les besoins des usagers.

### *Mettre la question du cimetière à l'agenda des réunions de quartier*

La première voie vers une réappropriation par les habitants de la question des cimetières peut être la promotion de la participation et de la délibération dans le processus de transformation des cimetières. De ce fait, il est essentiel de définir en premier l'échelle à laquelle les différents espaces d'intégration citoyenne seront réalisés autour d'eux. A partir des postulats émis par Marie-Hélène Bacqué et Yves Sintomer, pour qui la proximité dans le processus de décision est fondamentale, il peut être envisagé de sélectionner les quartiers qui entourent les cimetières d'étude comme zones de convocation. De cette manière, l'objectif est de favoriser un intérêt réel, ainsi que l'adéquation effective des participants attirés. Les réunions de quartier semblent être une échelle ainsi qu'un lieu adéquats afin de convoquer l'intérêt et la curiosité des habitants autour de la gestion de ce lieu de proximité, souvent emblématique et central dans l'écosystème urbain plus large au sein duquel il est implanté. Ces réunions pourraient donc être un cadre inédit de discussion pour que

les administrés puissent partager leur vision du cimetière de leur commune et surtout participer à son entretien et à son évolution, en l'intégrant au tissu d'activités du quartier ou de la ville, ou en s'octroyant par exemple le droit de jardiner et de l'entretenir à son goût. Cette échelle serait un premier pas vers la réappropriation de la question funéraire par les habitants et leurs représentants locaux, avant de passer à une échelle plus globale.

Dans le but d'intégrer la complexité de ce type de processus, on conçoit également le déploiement d'au moins deux dispositifs consultatifs au travers desquels il serait possible d'obtenir des informations précieuses, liées, d'une part, à la perception que les citoyens ont des cimetières, et d'autre part à favoriser la transmission des connaissances des divers processus avec lesquels les espaces funéraires sont administrés. Ces deux dispositifs, développés ci-dessous, sont le sondage d'opinion délibératif et les groupes de qualification mutuelle.

### *Proposition de sondage d'opinion délibératif*

Compte tenu de la nécessité de recueillir le plus d'informations possible pour améliorer la qualité des services fournis, les exercices de consultation constituent une ressource indispensable dans le répertoire des instruments de conception des politiques publiques. À cet égard, les sondages d'opinion sont un grand classique, capable de fournir des notions introductives ou diagnostiques pour le traitement d'un problème. Toutefois, leurs limites sont évidentes, en raison de leur capacité limitée à susciter un engagement effectif. Malgré la possibilité de recueillir les contributions

d'un nombre important de participants, les échanges sont réalisés dans un délai court et génèrent des informations de peu de valeur ou d'importance. C'est pourquoi, en raison de la nécessité de promouvoir une transformation des cimetières, il est nécessaire d'avoir un mécanisme de recherche de meilleure qualité. Ce dernier doit être capable de générer des dialogues inclusifs et sans restriction, qui conduiront à la formulation de propositions plus larges, mieux acceptées par les majorités de la société et, par conséquent, plus légitimes.

Il est également possible de réaliser des enquêtes d'opinion délibératives pour les citoyens sur des questions de politiques publiques. Ces sondages sont destinés à obtenir des résultats basés sur des évaluations élaborées au-delà des simples indications offertes par les sondages. Conçus dans le cadre d'un processus de contact prolongé entre les habitants des zones voisines et les agents des cimetières à intervenir, les sondages d'opinion délibératifs sont réalisés en deux étapes. Pour ce faire, dans un premier temps et avant toute interaction entre les personnes concernées, un questionnaire est réalisé afin de connaître les idées préconçues et les perceptions des usagers sur les services et les aménagements évalués. Une fois que les réunions ont eu lieu et que les informations ont été transmises, il est possible de résoudre peut-être une bonne partie des doutes qui peuvent surgir. Le dispositif se conclut, finalement, par la réalisation d'une deuxième enquête de contrôle.

À partir de ces deux phases, nous pouvons non seulement mettre en évidence les changements qui se sont produits dans la vision et mentalité des enquêtés, mais aussi de discerner avec plus de certitude les questions les plus pertinentes auxquelles les pouvoirs publics doivent répondre. De même, la réalisation

de sondages d'opinion délibérative est une opportunité de générer des espaces pour le développement de compétences et de connaissances politiques. Enfin, la réalisation de ce type d'espaces a supposé, par sa mise en œuvre antérieure dans des expériences avancées par le théoricien politique James Fishkin, la confirmation d'expressions participatives considérablement plus équitables et plurielles, réduisant ainsi les risques d'exclusion potentielle des secteurs touchés.

### *Proposition de groupes de qualification mutuelle*

Conçu et structuré sur la base des propositions de Marion Carrel et Suzanne Rosenberg, ce dispositif est constitué de groupes de projet qui réunissent les habitants des quartiers et les agents de terrain des services publics, dans le but de promouvoir le partage d'informations entre les citoyens et de réduire la distance qui les sépare de leurs représentants. De manière générale, les groupes de qualification mutuelle n'impliquent pas de formation ou d'instruction préalable de la part des utilisateurs, alors que c'est l'interaction entre les acteurs qui permet aux informations pertinentes de circuler entre eux. Sur cette base, il est possible d'observer un processus intégral dans lequel l'instruction ne se produit pas de manière verticale, dans un modèle «top-down», mais circule également dans des modèles «bottom-up», rendant ainsi possible une construction efficace des problèmes publics.

L'objectif essentiel de ce mécanisme est de promouvoir des conditions de concurrence équitables entre les acteurs concernés. A cette fin, il est essentiel de prendre en compte certains éléments lors de la tenue de ces

réunions. Premièrement, il est impératif d'établir une bonne communication en évitant tout jargon ou langage technique qui complique la compréhension des sujets abordés. De même, il est favorable d'effectuer ce qui favorise un esprit de cordialité, voire de familiarité, capable d'atténuer les asymétries de position entre les différents acteurs. Cela peut notamment prendre la forme de dynamiques ludiques ou d'activités essentiellement humaines, comme manger et boire.

Étant donné le manque de connaissances et l'invisibilité des processus mis en œuvre au sein de l'administration publique, ainsi que la sous-estimation du rôle des utilisateurs, la valorisation des histoires est instituée comme une procédure clé. Il est ainsi possible, d'une part, de relier la gestion des services fournis avec la vie quotidienne des citoyens, rendant ainsi explicite l'impact que les opérateurs ont sur la vie des bénéficiaires. De même, grâce à la transmission des expériences vécues par les individus, en tant qu'utilisateurs, les fonctionnaires sont en mesure de connaître ou de se souvenir de la perspective de ceux qu'ils entendent privilégier.

Enfin, compte tenu de tous les éléments mentionnés précédemment, la disposition et la gestion du temps sont fondamentales pour mener à bien ce dispositif. Convenir et définir des espaces qui permettent une réalisation adéquate des interactions et permettre la concrétisation de points communs et d'accords. Il est indispensable pour le dépassement des conflits d'établir une proposition d'initiatives et d'établir l'esquisse de pistes d'action pour sa mise en œuvre effective. Selon Carrel, «cette temporalité apparaît décisive dans la qualité de la délibération».

# 03 L'INTÉGRATION DU CIMETIÈRE À LA VILLE ET AU CHAMP DE LA PLANIFICATION URBAINE : LES USAGERS AU COEUR DE LA RÉFLEXION POLITIQUE, SOCIALE ET CULTURELLE

Cependant, appliquer les modèles de participation de manière rudimentaire, sans tenir compte des particularités du phénomène bordelais autour des cimetières, n'implique pas un véritable exercice d'analyse politique. Pour cette raison, il est impossible de s'éloigner de l'élément rémunérateur proposé dans la théorie, selon lequel il est nécessaire de reconnaître la participation des usagers dans le cadre des dialogues établis, dans le but d'équilibrer les rôles et de donner à leurs contributions la même valeur que les concepts apportés par les agents publics. Ceci n'est pas pratique car cela nécessite l'allocation préalable de ressources pour la mise en œuvre efficace du système, devenant ainsi un obstacle à sa réalisation.

De même, face à un problème qui n'est pas prioritaire dans l'agenda public, et qui n'implique pas une situation critique dans l'immédiat, la demande de compensation est insoutenable. Mais cela peut également affecter la volonté et la réception des propositions, au-delà des frontières des territoires couverts. La revendication d'égalité que ce critère rémunérateur recherche est reconnue comme précieuse. Cependant, elle peut être réalisée par des ressources et des mécanismes qui conduisent à la reconnaissance du travail civique ou à l'émergence et à la consolidation d'associations capables de contribuer et d'être rémunérées dans la canalisation effective de la participation citoyenne à la gestion des funérailles.

Une fois la définition du dispositif abordée, il est nécessaire de parler de justification pour expliquer sa pertinence par rapport aux problèmes abordés. Conçus et structurés comme un exercice de délibération participative directe, les groupes de qualification mutuelle améliorent la qualité des décisions publiques, car ils intègrent les connaissances issues de l'utilisation des services évalués. De cette manière, la prise en

compte de nouveaux points de vue, généralement ignorés par les prestataires de services, est garantie. De même, grâce à cette ressource, il est possible de rendre visible et d'intégrer ensuite les intérêts généraux marginalisés. Ces derniers générant l'insatisfaction et la divergence des utilisateurs et opérateurs. Enfin, compte tenu de la pluralité de la participation et de la circulation de l'information, les conditions effectives d'une transparence accrue sont privilégiées, tandis que la divulgation d'informations justes et objectives, concernant la fourniture d'un service public, entraîne une réduction des marges de manipulation ou de dissimulation de ces informations.

D'autre part, compte tenu du fait que la participation ne se décrète pas, qu'elle doit se construire «petit à petit», de manière progressive, la transformation des cimetières nécessite la création d'espaces de dialogue. Ceci permettrait, dans un délai adéquat, de s'accorder avec le protagonisme de la citoyenneté et avec les critères selon lesquels un espace et une signification seront convenus pour les cimetières dans les années à venir. D'où la pertinence des groupes proposés. De même, cette évolution/adaptation est une opportunité de modifier l'action du secteur public, par l'établissement de nouvelles relations avec les citoyens, qui leur permettront de prendre en compte leurs limites, mais plus encore, de développer leurs capacités.

Enfin, il est possible de soulever des observations et des réflexions sur les propositions précédemment développées. Premièrement, la délibération collective est conçue comme un déclencheur d'émancipation, de justice socioéconomique. C'est de cette sorte que l'intégration de la dimension participative de l'action administrative entraîne une remise en cause du rôle joué par les cimetières sur le territoire métropolitain. C'est ainsi qu'il devient important et pertinent de prendre

en compte la justice comme élément d'analyse. Bien que les cimetières soient légalement reconnus comme des «lieux publics affectés à l'usage public et faisant partie du domaine public communal», est-il pertinent de se demander à qui ils appartiennent réellement ? Au public ou à ceux qui y enterreront leurs proches ? L'utilisation de cet espace est-elle équitable ? Accepter ces questions nous amène à considérer que rendre cet espace équitable implique que toute la population vienne et utilise l'espace de manière active et régulière.

*Proposer aux citoyens.nes d'intervenir physiquement leurs cimetières pour qu'ils se l'approprient*

Dans un scénario qui génère reconnaissance et intérêt, en relation avec la gestion des funérailles, dans lequel on peut observer une appropriation des espaces funéraires de la métropole bordelaise, il est possible de favoriser des interventions qui comptent sur la participation de la communauté environnante. Ces espaces sont disposés dans le but de promouvoir une réelle interaction, non seulement entre les participants, mais aussi entre eux et les lieux à intervenir, afin de favoriser une conception visuelle et matérielle des cimetières souhaités dans le futur.

Face à la disposition actuelle de promotion par des espaces participatifs plus efficaces, plus consultatifs et donc plus légitimes, on observe, à partir des études sur la démocratie, une tendance à privilégier des méthodes plus expérimentales. Accueillant et adaptant un tel pattern, deux propositions sont avancées ci-dessous pour une meilleure appropriation et occupation des cimetières de la métropole bordelaise. D'une part, les cimetières ouverts, d'autre part, la planification réelle. Bien

que conçues séparément, ces initiatives ne sont pas exclusives et il faut considérer qu'une combinaison harmonieuse de méthodes peut contribuer proportionnellement à surmonter les difficultés qui menacent le fonctionnement des cimetières et leur adaptation conséquente.

### *Les cimetières ouverts*

Conçu comme un mécanisme de convocation profonde, ce dispositif a pour but la diffusion d'informations pertinentes, concernant la gestion des cimetières, ainsi que la collecte des réactions et commentaires de la population avoisinante. Grâce à la mise en place de ressources graphiques, textuelles et audiovisuelles, visant à fournir du matériel de consultation aux citoyens, ainsi qu'à la présence de personnel qualifié pour l'interaction avec le public, «cimetières ouverts» est constitué comme une campagne qui cherche à attirer, principalement, les habitants des secteurs voisins pour capter leurs contributions. Cette «ouverture» a également pour but de démystifier l'activité du secteur funéraire, de fournir un cadre plus informel pour le traitement d'un sujet qui est traité avec une sensibilité qui semble dépasser le respect et la solennité propres au deuil, afin de surmonter la peur inhérente. À cette fin, l'aménagement de ces installations doit être large, afin qu'elles soient accessibles au plus grand nombre de personnes possible, en cherchant à contourner les obstacles de contact, tels que les limitations des heures et des jours de travail.

Cependant, la mise en œuvre d'un effort de cette ampleur implique également certains blocages qui doivent être pris en compte afin de réduire leurs difficultés et de favoriser leurs chances de succès. De cette façon, les coûts potentiels à résoudre, générés par la création de mobilier, de matériaux

imprimables et, surtout, la disponibilité de l'équipe humaine chargée de recevoir et de s'occuper de la participation du public, sont reconnus.

### *Expériences de planification réelle*

Définie à l'origine comme une technique développée pour engager la population dans les processus de régénération des quartiers, cette proposition est considérée comme un outil à fort potentiel dans le processus de revalorisation des cimetières de la métropole. Adaptant l'idée conçue à l'origine par la « Neighbourhoods Initiatives Foundation», la planification réelle des espaces funéraires de Bordeaux cherche, à travers le développement d'événements publics, à générer des expériences créatives et expérientielles, dans lesquelles, grâce à des éléments matériels, des propositions plus empiriques des cimetières imaginés par les citoyens sont favorisées.

De cette manière, fidèle à la méthodologie originale, le processus peut être réalisé en arrangeant des maquettes, par lesquelles les participants sont en mesure d'intervenir physiquement sur une modélisation du territoire, en ajoutant ou en extrayant des éléments. De cette manière, un flux d'apports est rendu possible, capable de fournir des informations très pertinentes pour leur analyse respective. L'établissement de protocoles pour la saisie d'informations démographiques, la catégorisation des données, notamment par groupes d'âge, par couches socio-économiques, par sexe ou par confession, en respectant des critères de vie privée et d'intimité, favoriserait la visibilité des idéaux que les habitants ont du cimetière à venir.

Il est concevable, dans le cadre de cette proposition, d'aborder

des approches alternatives à la planification réelle, qui concentrent la participation plus précisément sur ce qui est proposé dans ce projet. En tenant compte de cette considération et en renforçant la végétalisation comme paramètre de transformation, il convient d'envisager la mise en œuvre d'un ensemble d'activités autour du changement des espaces verts. De cette façon, il est possible de développer des journées de gestion participative des zones végétales ou des ateliers de jardinage, dans lesquels le personnel technique respectif peut obtenir la collaboration des citoyens dans les tâches de gestion de la flore présente dans les cimetières, en fournissant, en retour, des connaissances utiles pour la promotion de meilleures pratiques écologiques à l'intérieur des foyers et une plus grande sensibilisation à la présence et à l'importance de la végétation dans l'espace urbain.

Au-delà des méthodes spécifiques à adopter pour promouvoir une véritable planification, cette proposition montre un fort potentiel de transformation. Elle souligne et réaffirme son approche très visuelle, le caractère ludique et formateur offert par une approche particulièrement participative de la gestion publique, permettant une plus grande légitimité de l'action gouvernementale et une possibilité de faire des territoires une projection fidèle des demandes et des besoins de la population.

# 03 L'INTÉGRATION DU CIMETIÈRE À LA VILLE ET AU CHAMP DE LA PLANIFICATION URBAINE : LES USAGERS AU COEUR DE LA RÉFLEXION POLITIQUE, SOCIALE ET CULTURELLE

## *Mettre la question du cimetière à l'agenda métropolitain*

Il nous semble enfin primordial que la gestion des espaces et rites funéraires accède au même traitement de faveur que d'autres problématiques de prime importance rentrant dans le champ de compétence de la métropole. Une bonne gestion des cimetières et un traitement réfléchi, ou pour le moins correct, de la mort au sein de la ville participerait de l'amélioration de la qualité urbaine et du développement durable de la métropole bordelaise, qui sont parmi les objectifs clés d'un tel document.

La gestion des espaces et rites funéraires devrait ainsi, suivant cette logique, être inscrite au Plan d'Aménagement et de Développement Durable de la métropole bordelaise, afin d'être une question structurante de la vision planificatrice de la métropole. Une telle action symbolique mettrait certainement en marche une réflexion de fond de la part des élus métropolitains quant au futur de leurs cimetières, réflexion qui n'est menée pour l'instant que par une poignée d'acteurs décisionnels. Le champ du funéraire a d'autant plus sa place dans un tel document et, plus globalement, dans la planification urbaine de la métropolitaine, qu'il s'agit d'une question transversale recouvrant plusieurs problématiques déjà abordées par la métropole comme centrales et même primordiales. Nous pensons notamment à la protection des espaces naturels et des ambiances végétales, au renforcement d'une ville de proximité et de sa qualité urbaine et patrimoniale. La gestion des cimetières et de la mort au sein de la ville doit être adressée comme ce qu'elle est réellement, à savoir l'un des principaux défis de demain.



# CONCLUSION



Comment les cimetières de Bordeaux évolueront-ils à l'avenir ? Comment peut-on les concevoir activement et durablement pour les ouvrir à la ville et améliorer leur qualité spirituelle et usagère ?

Souvent, les projections dans le futur ressemblent à de la science-fiction avec peu d'approches concrètes. Comme le dit si bien Olivier Gallet, *"C'est certainement un sujet qui a besoin de mûrir au sein de la société"*. La métropole bordelaise a un rôle primordial à jouer dans l'acceptation générale de la mort et dans sa prise en compte par les pouvoirs publics. La conclusion de la récente étude réalisée par l'A'urba sur les cimetières métropolitains reprend quelques questionnements, pour une réflexion ciblée sur la gestion et la conception d'un nouveau système d'inhumation métropolitain. Nous souhaitons à présent y répondre de la meilleure façon possible, afin de conclure notre étude en harmonie avec la leur.

## *De quelle manière l'offre funéraire peut-elle être mieux intégrée au projet politique de la Métropole ?*

Les politiciens et les élus doivent tôt ou tard faire face à cette question. En période de pandémie mondiale et d'urbanisation croissante, on craint que les cimetières ne soient un jour sursaturés. De plus, ce sont des lieux centraux de l'espace public qui peuvent prendre une certaine importance dans la vie de tout citoyen à un moment donné. Il est donc important de rendre ces espaces aussi agréables que possible et d'envisager des utilisations complémentaires. Toutefois, il est impératif que les citoyens ne soient pas laissés pour compte dans les décisions qui sont prises à leur place. Ils doivent être mis au cœur du processus, ce qui est en soit un processus même.

La décision doit mûrir. Elle a besoin d'un processus collectif et les citoyens font partie des acteurs comme des élus. Les solutions envisagées, pour une meilleure intégration de l'offre funéraire au projet politique de la métropole, passent par l'inscription formelle de la requalification des espaces funéraires à l'agenda métropolitain, au même titre que le développement durable ou les politiques du logement. De même, une mutualisation des connaissances et bonnes pratiques serait à envisager avec les autres métropoles et cimetières français. Notamment grâce à l'appartenance à des fédérations de professionnels, à la tenue de débats citoyens et à la mise en place de campagnes de communication métropolitaines en prenant appui sur divers acteurs de la métropole ayant également une vision évolutive des cimetières de ces vastes agglomérations urbaines.

## *Quelle place pour chaque confession ?*

C'est une question très politique, c'est à la métropole de prendre cette décision, mais il est impensable aujourd'hui d'ignorer encore longtemps les besoins confessionnels de tout un chacun, notamment au vu de l'évolution démographique. Nous pensons que les changements structurels des cimetières de la métropole bordelaise devront prendre en compte les rites et contraintes associées à chaque confession et appartenance religieuse, dans un souci de stricte neutralité. Il s'agirait par exemple de consulter des représentants de chaque confession au cours de commissions ou réunions amenant à concevoir le cimetière d'une manière inclusive, respectant chacune des parties prenantes. Nous croyons donc que les pouvoirs publics ont un rôle primordial à jouer dans l'évolution des cimetières vers plus d'inclusion et en phase avec l'évolution des mentalités.

*Comment accompagner le sentiment de deuil tout en faisant de ces lieux de souvenir et de peine des espaces animés, ou du moins, pratiqués (ce qu'ils ne sont presque plus aujourd'hui) ?*

En améliorant la qualité du séjour dans les cimetières par un aménagement de l'espace (avec plus de bancs, de passerelles et de végétation... par exemple), il est possible de retrouver un « attrait » particulier. Cependant, il s'agit d'un espace de transition de la vie à la mort. Ce ne sont pas seulement les moments individuels qui sont cruciaux et ils ne se déroulent pas obligatoirement au cimetière. Il serait bon d'investir dans des lieux de paix, de silence, des lieux ouverts, qui peuvent être situés ailleurs dans la ville, pour rendre aussi la gestion de la mort plus individuelle. De plus, la spiritualité dans les cimetières ne doit pas être perçue de manière purement religieuse : la construction de salles de cérémonie laïques permettrait à une plus grande partie de la population de se sentir accueillie dans les moments difficiles.

*Comment gérer un développement de la crémation plus cohérent avec les objectifs de réduction des impacts énergétiques et émissions de carbone ?*

Comme déjà expliqué dans ce rendu, bien qu'il soit difficile de répondre à cette question, il existe la possibilité de méthodes alternatives plus durables d'inhumation, qui ne peuvent cependant pas être mises en œuvre actuellement en France en raison du cadre juridique qui restreint les possibilités dans ce domaine. Toutefois, si la demande augmente, le reste peut suivre. Comme nous l'avons déjà expliqué, l'équilibre climatique pourrait également être amélioré en rendant les

cimetières plus "verts", arborés, ombragés. Toutefois, il faudrait encore réfléchir à d'autres considérations à ce sujet.

*Quelle place donner à la nature et à la réduction de la chaleur urbaine dans ses équipements ?*

Le thème de la végétalisation est certainement central en période de changement climatique, car la création d'îlots de fraîcheur qui équilibrent le climat urbain et invitent les passants à s'attarder améliore la qualité du séjour. On ne contourne, on ne traverse plus. On s'arrête, on se pose. Les cimetières, qui connaissent actuellement une baisse du nombre de visiteurs (en raison de la dispersion des membres de la famille en France), attirent donc à nouveau davantage de résidents qui souhaitent explorer les espaces verts environnants. Ainsi, ces lieux sont à nouveau perçus comme une partie intégrante du tissu urbain, à l'image des parcs. La végétalisation pourrait s'inspirer des cimetières naturels dans les pays de culture protestante (comme les Pays-Bas ou l'Allemagne). Ces derniers sont définis comme des lieux où la vie et la mort coexistent sans tabou.

*Est-ce tabou de se projeter là où l'on souhaiterait reposer dans la métropole ?*

Est-il tabou d'anticiper sa propre mort et d'imaginer comment l'on souhaiterait mourir ? Même si les Français anticipent de plus en plus leur propre mort, et sont donc capables de se prononcer sur la manière dont ils aimeraient que leur corps soit conservé après leur mort, il peut rester compliqué pour eux de se projeter à ce point et de communiquer ces envies à leurs

proches. Il y a donc encore un travail à faire sur ce plan là, pour briser l'omerta qui entoure les réflexions individuelles autour de la mort, à n'importe quel âge. Toutefois, pour poursuivre la réflexion, nous revenons maintenant à notre constat initial : il est nécessaire de briser le tabou qui prévaut autour de la mort par les pouvoirs publics afin de faire avancer plus facilement le sujet et les éventuels développements futurs dans le domaine de l'urbanisme. Pour la transformation spatiale et symbolique des cimetières urbains, il est nécessaire de mettre le sujet à l'ordre du jour. Nous voudrions déplacer le sacré vers différents pôles urbains qui incarnent l'idée et l'ambiance, permettant, ainsi, au thème d'être porté dans les villes et dans la conscience des habitants de la métropole de manière plus quotidienne et moins sombre.

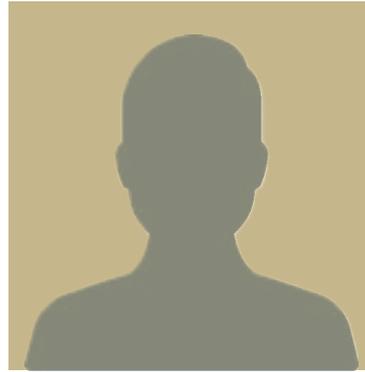
# GALERIE DE PORTRAITS



**Pascale Trompette**  
Sociologue, Directrice de recherche au CNRS



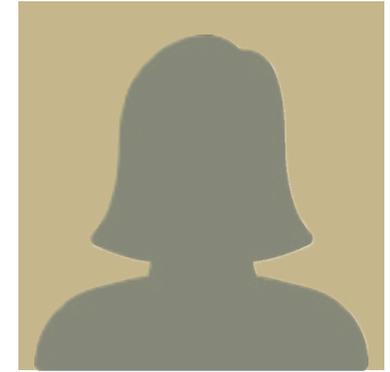
**Natacha Morel**  
Responsable de service funéraire, Bordeaux Métropole



**Arian Lafaille**  
Responsable du cimetière de Mérignac



**Catherine Foucher**  
Responsable du cimetière de La Chartreuse



**Elisabeth Bertrand**  
Responsable du cimetière de Bègles



**Olivier Gallet**  
Fondateur de la coopérative Syprès



**Edileuza Gallet**  
Fondatrice de la coopérative Syprès



**Mahmoud Doua**  
Imam de la mosquée de Cenon



**Père Samuel Volta**  
Vicaire général de Bordeaux



**Ezra Benhamou et Francis Barokel**  
Représentants de la communauté juive de Bordeaux



# BIBLIOGRAPHIE

A'URBA, Conclusion cimetières DBX, 2019. A'URBA, Réseau métier, état civil, version 3, 2020

ACHACHE E., Crémation, qu'en disent les religions ?, La Croix, 2019, Paris.

Advitam, Guide obsèques, 2020, [advitam.fr](http://advitam.fr), L'Assurance Obsèques, Les rituels funéraires selon les religions, 2020, [lassurance-obseques.fr](http://lassurance-obseques.fr)

BONNET D., La mort : différents rites et cérémonies qui accompagnent le défunt, selon les religions, 2019, France 3 Nouvelle-Aquitaine

Columbia GSAPP, DeathLab, 2019, [deathlab.org](http://deathlab.org)

CPFM, Le funéraire ensemble, « les chiffres », [cpfm.fr](http://cpfm.fr), 2020

GUETNY J.P., La mort, ses gestes, ses rites : guide pratique religion par religion , actualités des religions (hors série), Mobiqual, 2002, Paris

LASSÈRE, M, Territoires des morts et projets urbain XVIIIe-XIXe siècles, In Charrié, J. (Ed.), Villes en projet(s). Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine

LARRAMENDY S., Paysage et entretien des cimetières, Planet&Cit  : Ing nierie de la nature en ville, 2016, Bertrand R, Carol A, 2016, p 132-133

LEVY I., Les rites fun raires dans les diff rentes religions, ANFH, 2020  
PANASSIER C., Cimeti res, un objet en mutation, 2013, Lyon, Trajectoires, 80-81, 81p

PHILIFERT P., Et chez les morts aussi..., In : Villes en parall le, n 32-34, d cembre 2001. La ville aujourd'hui entre public et priv . p. 406-414

3123 Obs ques, Faire face   un d c s, 2020, [3123-obseques.fr](http://3123-obseques.fr)



# COMPTE-RENDU D'ENTRETIENS

Entretien avec Arian Laffaille

Responsable d'unité au sein du crématorium rive gauche

## *Des projets sont-ils prévus en termes de réhabilitation, d'extension ou de constructions de bâtiments ?*

Il y a des études menées et des choses qui sont en cours. Concernant la réhabilitation de certains bâtiments du site, effectivement il y a une étude qui a été menée au sein de Bordeaux métropole donc là il y a une assistance à maître d'ouvrage et une étude de cabinet d'architecte visant à optimiser et rénover certains bâtiments vieillissants et donner à chacun une nouvelle affectation. C'est quelque chose qui va prendre du temps, on a reçu les premiers dessins après il faudra évidemment attendre 3/4 ans. On répond à des marchés qui sont valables 4 ans, donc il suffit que le renouvellement ne se fasse pas dans la continuité et c'est du temps perdu. On va remettre en début d'année prochaine des chantiers en travaux de la même de la même sorte pour pouvoir d'ici la fin du premier semestre 2021 d'avoir à nouveau des concessions.

## *Y'a-t-il déjà eu des idées de connecter l'écosite du Bourgailh et le cimetière intercommunal ?*

Non, Bordeaux métropole est certainement propriétaire du site du Bourgailh mais sur le site du parc-cimetière non.

## *Avez-vous parfois des questions ou des demandes au sujet des types de sépultures ? Inhumation en pleine terre, humusation....*

Non, pas spécialement. On a un carré juif avec une vingtaine

de concessions, aujourd'hui il y en a peut-être 3 ou 4 qui ont été vendues et elles répondent elles de manière hybride à cette problématique, c'est-à-dire qu'en fait autour du cercueil c'est quand même bétonné sauf que le sol lui n'est pas bétonné, donc il y a bien un contact du cercueil avec la terre.

Et plutôt des concessions trentenaires dans le Parc, mais pas de concessions à vie.

## *Voyez-vous des gens se balader dans le cimetière uniquement pour le calme et le cadre naturel sans forcément visiter un proche ?*

Ah oui il y a toutes les activités qu'on peut imaginer dans le parc, voyez large.

## *Trouvez-vous qu'il faudrait ouvrir plus de salles de cérémonie comme on en retrouve à Mérignac pour désengorger et proposer une offre plus large de salles laïques sur la commune ?*

Pour l'instant on n'a pas observé une augmentation de l'activité, si bien qu'aujourd'hui avec le fonctionnement qu'on a aujourd'hui on satisfait globalement à la demande. Ça peut faire l'objet d'une réflexion à plus ou moins long terme. Après c'est difficile de prévoir l'ouverture d'une 3e salle, même si effectivement ce serait une solution pour augmenter notre capacité à ... mais on pourrait augmenter notre capacité simplement en comptant notre amplitude horaire je pense, ça suffirait.

## *Avez-vous déjà entendu demander des salles laïques juste pour la cérémonie ?*

On viendrait donc au parc comme dans une église ? C'est un service qu'on a déjà proposé, la location de la salle, mais ça reste exceptionnel, et ce n'est pas une volonté du parc ou quelque chose qui a été évoqué. C'est sans savoir, du coup, si ça répond à un besoin. Si les élus l'exigeaient, peut-être qu'on devrait le faire.

## *Connaissez-vous la proportion entre les urnes dispersées dans le jardin du souvenir, disposées dans les columbariums/cavernes et dispersées à l'extérieur du cimetière ?*

On tient des statistiques mensuelles du nombre de crémations. On fait la distinction entre le nb de crémations famille, donc avec la cérémonie, les crémations techniques donc les pièces anatomiques ou dons du corps, les restes exhumés, et les dispersions faites chez nous. Il faudra voir avec Mme Morel pour les chiffres exacts.

## *Comment est géré l'entretien du site ? (gestion espace paysager, gestion sépulture, gestions crématorium) ? Comment cohabitent dans la journée ces trois pôles pour ne pas se gêner (ex : rapport entretien extérieur et sépulture) ?*

Nous avons des collègues maîtres de cérémonie qui

organisent les cérémonies, les deux opérateurs de crémation qui organisent les incinérations selon des procédures bien établies, en respectant le planning du jour, sur l'entretien c'est une entreprise extérieure qui vient faire l'entretien tous les jours, et après il y a des demandes de travaux particulières sur des contrôles de conformité ou accidents et on fait ça avec la Direction des Bâtiments, on fait venir les entreprises titulaires pour ce genre de travaux. C'est une équipe de huit agents qui fait l'entretien paysager du parc, taille de haie, soufflage et ramassage de feuilles, création de massifs pour chasser la monotonie, moments de liberté qui nous permettent de reflurir le cimetière... C'est pas de tout repos car ils ne sont que huit et entretiennent 35/40 ha.

Le parc s'agrandit et les effectifs, eux, stagnent. Qu'à cela ne tienne, on essaie de se doter de matériel plus performant, et de penser l'aménagement des prochaines séries paysagères, qui soient moins chronophages en termes de tonte, des espèces endémiques, peu gourmandes en eau... Tout cela fait partie de réflexions menées depuis 4-5 ans déjà.

***Il y a une très forte présence de l'eau dans les sols, aujourd'hui comment sont gérées les lagunes et drains ? Quels sont leurs rôles précis ?***

Sur l'étude hydrologique qui a été menée, on s'est aperçus que la nappe phréatique de la partie sud, je crois, était très haute. On est quand même dans une logique où on doit toujours satisfaire la demande, et forcément ça va demander de plus gros budgets pour utiliser ces parcelles puisqu'on compte organiser un remblai. On pense déjà à peut-être organiser d'une autre manière l'inhumation, en s'inspirant de ce qui peut être fait

dans d'autres crématoriums, villes ou pays. Pourquoi pas des murs comme les dépositaires version columbariums ? Après ça c'est sauf si les Français décident vraiment en masse de se faire incinérer, là il n'y aura plus vraiment de problème de place. Une véritable stratégie funéraire va devoir être menée par rapport au manque de place au niveau de la métropole entière, pas que de notre site, on cherche du foncier.

***Il y a des bassins de rétention, qui sont au nombre de deux et clôturés, grillagés. Pourquoi ?***

C'est vraiment une rivière. La lagune, elle, est artificielle car elle draine des secteurs à proximité, et on se sert de cette eau pour arroser.

***Dans quel ordre sont apparus les secteurs au fil du temps sur le site ?***

Les carrés juifs ont une petite dizaine d'années, ils sont apparus en dernier.

***Quelles sont les personnes en charge de concevoir l'aménagement des nouveaux secteurs ? Après notre visite du site en février dernier, comment ont avancé les travaux des nouveaux secteurs ?***

Ces travaux, pilotés par la direction des espaces verts via

Camille Saint Macois, qui fait le lien entre l'entreprise qui fait les travaux et nous. On a un cahier des charges et ensuite réunions de chantier hebdomadaires, pour assurer le suivi et faire face aux problèmes rencontrés. On nous consulte juste pour savoir si le projet correspond bien aux besoins qu'on a. Donc y a deux semaines on a eu une vidéoconf pour voir si les plans de l'architecte étaient conformes et on a fait un ajustement.

***Y'a-t-il des intentions précises dans le développement des nouveaux secteurs ? faire plus dense ou non, intégrer plus de columbariums, disposer plus de bancs ..?***

Lors de cette réunion, au vu des plans, on a jugé qu'ils n'avaient pas assez densifié au niveau des caveaux cinéraires essentiellement, pour optimiser l'espace.

Pas un travail facile à faire, mais la reprise de concession est supposée être faite systématiquement à nos frais et risques, pour pouvoir reconcéder la concession, en faisant appel à une entreprise extérieure. Nécessite un travail administratif assez long. On se sert de la journée du 1er novembre pour faire ce recensement et se rapprocher des familles.

En théorie, au bout de dix ans, quand une concession arrive à terme, on a un an encore pour envoyer une lettre avec accusé de réception au concessionnaire, qui nous revient parfois car l'adresse a changé ou autre. Il y a une inertie sur les dernières années qui fait que ça a pas été suivi de très près, donc il peut y avoir des gens qui n'ont pas renouvelé depuis 5-6 ans et qui sont tjrs là.

# COMPTE-RENDU D'ENTRETIENS

Entretien avec Arian Laffaille

Responsable d'unité au sein du crématorium rive gauche

## *Mettre le carré juif à une extrémité du site était une volonté de la confession juive ou bien une volonté du cimetière ?*

Aucune idée. Mme Morel veut éviter un carré confessionnel, on voudrait pouvoir imbriquer les concessions des confessions différentes, sans faire de distinction entre un carré confessionnel juif ou musulman et "le reste", sur les nouvelles parcelles.

## *On veut mettre le piéton au cœur du Parc, vous trouvez que ça compliquerait pas mal votre travail ? Si on repoussait les parkings ?*

La réflexion peut être menée, mais il va falloir du temps. On est pas prêts de se séparer d'un véhicule. On pourrait très bien imaginer qu'une cérémonie à l'extérieur se fasse, les gens auront utilisé les transports en commun jusqu'à l'église, puis un bus jusqu'ici, mais imaginez plus de 100 200 300 personnes, ça va être dur de mobiliser ces gens autour d'un moyen commun pour arriver sur le site. Mais on va mener une réflexion pour que, devant le crématorium, le parvis soit sécurisé : les gens qui prennent de l'espace après les cérémonies, ça peut être dangereux quand on sort d'une cérémonie on n'est pas lucide, ça déborde sur la route, sur la voirie. Un accident est vite arrivé, donc on veut rendre impossible la circulation à un moment donné ici. Vous avez vu qu'il y a plusieurs parkings, le dernier en date qui date de l'an dernier il est regrettable qu'il ait pas été optimisé en termes de place mais il est très utilisé car ils l'ont voulu accolé au crématorium pour éviter aux gens de trop marcher.

## *Ces décisions, c'est Bordeaux métropole qui les prend ?*

Oui c'est des marchés, je regrette de ne pas avoir été consulté plus tôt, on a un joli parking mais qui n'est pas optimal. On aurait pu mettre 15-20% de places sur le même espace. Maintenant on me consulte avant, c'est de mon initiative. Je suis en train de mettre en place et impliquer tous les acteurs concernés à chaque fois qu'il y a un projet. Ce ne sont pas nécessairement les mêmes sur chaque projet mais je veux favoriser l'intelligence collective.

## *La capacité d'accueil du crématorium (nombre de crémation par jour) est-elle suffisante pour la demande de la métropole ? Faudrait-il des fours supplémentaires ? Ou la création du crématorium de Biganos à suffit pour convenir aux besoins de la Gironde ?*

Aujourd'hui on arrive à répondre à la demande, comme je vous l'ai dit. Biganos a un four, ils font l'équivalent de 600 crémations par an, avec un four. Ils en veulent un second. Il y a un autre projet pour la rive droite. Donc j'ai le sentiment que l'offre qu'on propose suffit. On va anticiper de loin la demande, ce sera juste une répartition des parts de marché, mais comme il n'y a pas de logique commerciale, l'humain est mis au centre du Parc. Sur l'aspect commercial, on n'a pas à rentrer sur cette logique là. Nos tarifs sont votés par les élus, on a une politique de prêt qui est honnête et qui reste la moins chère sur le marché. Du coup ce serait vraiment bien quand une famille arrive pour enterrer un défunt, ils puissent avoir accès aux tarifs et comparer les prix. C'est pas le cas aujourd'hui. Ils peuvent le faire en consultant Bdx métropole, mais vous savez vous et moi

que dans ces moments on va au plus rapide. On communique par le biais du portail Bdx métropole, avec une plaquette bien faite, mais je dirais que les pompes funèbres ont la mainmise dessus. Faudrait que ce soit bien centralisé pour organiser des funérailles sur notre site.

## *La capacité des salles de cérémonies est-elle suffisante pour les besoins actuels ?*

Alors évidemment si on prend le cas exceptionnel de 300 personnes sur une cérémonie comme on a eu la semaine prochaine, non. Mais on pourrait très bien imaginer un dispositif d'écran déporté sur le parvis. Mais ça reste de l'occasionnel donc de l'investissement, et faut savoir prioriser. Ce qui nous demande le plus d'argent c'est les extensions. Sur les fours on a 4 fours, on fait partie des trois crématoriums avec Marseille et Lyon, et le père Lachaise, qui ont autant de fours. On m'avait demandé de faire des simulations du nombre de crémations qu'on pourrait faire par jour, et pdt le confinement on a fait des journées à 15 ou 17 crémations par jour, puisqu'on n'avait pas cette problématique de gestion de cérémonie !

## *Vous connaissez bien vos interlocuteurs à Biganos ?*

Avant même l'époque du confinement, on a beaucoup communiqué avec Montussan et Biganos pour être sur la même longueur d'ondes et être raccord avec ce qu'on nous demandait. Et je trouve qu'on le fait pas assez souvent, ou que

dans des moments critiques, donc du coup j'ai sollicité Mme Morel et ça va se faire l'année prochaine, on va adhérer à l'Union du pôle funéraire public. Et ça c'est chouette parce que ça va nous permettre de communiquer, d'échanger sur les bonnes pratiques, de comparer nos activités, qui fait quoi et comment surtout. Ça s'appelle le sourcing en fait, ce qu'on aurait dû faire depuis longtemps, et éviter de faire les mêmes bêtises. Il y a une veille juridique aussi au sein de cette association qui va nous permettre de mieux renseigner l'utilisateur, mais peut-être aussi lors de colloques, de séminaires, de pouvoir échanger avec des homologues.

*Ce serait bénéfique pour vous de pouvoir échanger avec vos homologues et avec les autres échelons de décision pour le crématorium au sein de bdx métropole*

Je le sais pour avoir communiqué avec Marseille et Limoges, dans le funéraire c'est souvent des gens méfiants, ils n'aiment pas communiquer certaines choses, surtout dans le privé. A Marseille et Limoges, ça m'a fait gagner du temps sur la méthodologie, sur plein de trucs. Et du coup on a un peu communiqué sur d'autres aspects, en regrettant de ne pas avoir plus de temps et de ne pas pouvoir aller passer une journée sur le terrain là-bas. On pourra peut-être mieux anticiper grâce à ça.

# COMPTE-RENDU D'ENTRETIENS

Entretien avec Natacha Morel

Responsable de service funéraire chez Bordeaux Métropole

*Quelles sont vos stratégies pour accélérer la densification du parc-cimetière de Mérignac ? La reprise de concession fait-elle ses preuves sur le site ?*

Quelqu'un est dédié à ça à Bordeaux Métropole, qui travaille avec Gaëlle Masson et moi-même. On travaille aussi avec la direction des espaces verts qui fait les plans et suit tous les gros projets d'aménagement du parc cimetière. Là c'est de travailler sur un plan d'aménagement global et non plus zone par zone pour repérer au mieux le foncier qui reste dispo sur le Parc. On a des pb d'eau, on a découvert une nappe phréatique après avoir fait des études sur l'eau. On veut augmenter le nombre de columbariums pour pouvoir densifier les espaces cinéraires. L'urba nous avait proposé d'utiliser les contours de notre parc-cimetière, les clôtures pour mettre des columbariums et les végétaliser pour que ce soit quelque chose de beau et d'agréable pour les usagers.

Après il existe des enfeus mais ça pour l'instant c'est pas encore envisagé sur la métropole. Il y a certains endroits où la nappe phréatique est très haute donc on ne va pas pouvoir creuser partout, on commence à voir à peu près ce qu'on peut utiliser comme foncier. Cela fait 2 ans et demi qu'elle est là. Jusque là il s'agissait de reprises sporadiques de concessions funéraires, mais quelqu'un vient d'être recruté avec pour mission notamment de mettre en œuvre une grosse politique de reprise, que ce soit sur le cinéraire ou sur la reprise de cercueils. Objectif en deux phases : février ou mars prochain puis au printemps, sont deux phases de reprise de cercueil et aussi stratégie globale de reprise cinéraire. On va déployer un nouveau logiciel en début d'année de gestion des cimetières qui permet de voir par zone ce qui est libre et où on peut faire des reprises, donc super efficace. L'autre parc-cimetière a commencé l'an dernier.

*Quelles sont les personnes chargées de concevoir l'aménagement des nouveaux secteurs sur le parc-cimetière ?*

*Comment ont avancé les travaux des nouveaux secteurs depuis février dernier (date de notre dernière visite du crématorium) ?*

*Y'a-t-il des intentions précises dans le développement des nouveaux secteurs ? Densifier, intégrer plus de columbariums, disposer plus de bancs...*

On travaille avec la DEV sur les nouveaux secteurs, c'est la nana de la DEV qui lance des marchés et qui est chargée de conduire le projet. "Idée verte" la société qui a repris les nouveaux secteurs. On a vu les secteurs prévus en 2019 mais livrés en fin d'année 2020 Seront livrés : 36 caveaux 2 places + 20 caveaux 4 places + 110 espaces cinéraires avec 36 cases de columbariums. Ils doivent livrer les zones 2020 / 2021 pour la fin de l'année prochaine.

On devait aussi avoir une livraison de carrés confessionnels musulmans mais problème d'eau donc on a dû stopper et refaire des plans pour recréer la zone. Sur l'inhumation pleine terre on ne peut pas densifier plus que normal.. sauf si on met des enfeus mais bon. On a redemandé des plans, la société a dû redensifier l'espace cinéraire pcq placettes avec columbariums qui perdaient de la place donc plutôt murs et revoir un aménagement végétal joli. C'est pas obligé d'être moche, un columbarium. il va falloir refaire une petite zone de stationnement au bout aussi. Des bancs, deux poubelles pour pouvoir trier nos déchets verts et utiliser la broyeuse pour réutiliser les déchets verts. Et finir joliment la fin du cimetière pour les usagers.

*Pour vous, manque-t-il quelque chose dans l'aménagement du parc-cimetière ?*

En termes d'aménagement, il va maintenant falloir envisager de la grosse voirie. Puisqu'on travaille mtn sur un global de l'aménagement sur nos 60ha, le fond du cimetière s'arrête donc va falloir revoir ce fond et réinventer ce stationnement car parkings de l'entrée peu utilisé et au fond peu de parking. Et puis des petits vélos seraient sympas pour faire de la mobilité douce dans le parc.

*La capacité d'accueil des salles de cérémonie et la capacité du crématorium sont-elles suffisantes pour répondre à la demande métropolitaine ? L'ouverture du crématorium de Biganos a-t-elle été suffisante pour désengorger Mérignac et répondre à la demande d'inhumation à l'échelle départementale ?*

Il y a deux ans et demi on était sur 10 jours max de délai, auj' on en est à 4j de délai max. Gros travail en interne de réorganisation et de proposer entre 12 et 15 créneaux de crémation. Mais la demande n'a pas augmenté, on l'a vu. Pour l'instant on est à - 200 crémations par rapport à l'an dernier, donc ce sont des gens qui sont allés à Biganos ! Ces chiffres ne comprennent pas les exhumations et dons du corps, c'est juste les crémations famille. Sur les salles de cérémonie on a rarement des problèmes de gens qui nous disent qu'ils ont besoin de plus de temps ou de place, c'est rare. Il faudrait savoir combien Biganos a fait de crémations cette année mais on voit qu'on a des pompes funèbres qui ne viennent plus parce qu'elles vont directement à Biganos.

*Y a-t-il eu des demandes de gens qui voulaient utiliser des salles laïques ?*

*L'idée d'ouvrir d'autres salles de cérémonie laïques sur la métropole, pour proposer une offre plus large et ouverte à toutes les confessions, vous semble-t-elle intéressante ?*

Sur le crématorium on le propose déjà donc pas de demandes particulières, sauf pour des cérémonies plus longues car nous c'est 30mn, même si on a ouvert un créneau d'une heure on reste assez cadencés. A part Syprès qui veut des créneaux plus longs, pas de demande spéciale des familles ou pompes funèbres. On commence à voir des demandes, quand il y a une inhumation et non pas de crémation, on a des gens qui veulent mettre de la musique ou faire une petite cérémonie qui change un peu.

Sur le principe effectivement on voit qu'il y a une augmentation des crémations et de plus en plus de personnes qui ont besoin de célébrer mais qui ne veulent pas le faire de manière religieuse. Oui, ce serait intéressant, maintenant la question c'est à qui appartient cette compétence ? Quel est le meilleur territoire pour créer ce genre d'établissement, pour les gérer, sous quelle forme ? Est-ce que la métropole est le bon territoire pour cette compétence, est-ce le public, la métropole, le département, la région, la commune ?

Là on est sur le territoire métropolitain donc a les pratiques funéraires qui sont celles d'un territoire urbain. Qd on est sur du rural on est sur d'autres pratiques donc y' a ça à questionner aussi.

*L'hypothèse de connecter le cimetière intercommunal à l'écosite du Bourgailh a-t-elle déjà été explorée ou évoquée ?*

Ben les deux se touchent. Le cimetière doit être un espace clos juridiquement, c une obligation juridique. Donc pour moi Mérignac c'est un parc, donc il est ouvert en journée, les gens peuvent passer, mais bon le soir le cimetière est clos, il doit être clos. Au final il faudra de toutes façons mettre une clôture, tant que la loi ne change pas.

oui y a encore du vandalisme, on l'a vu on a beau mettre des clôtures au final si qq veut vraiment rentrer il rentrera mais théoriquement ils n'ont pas à rentrer. Comment on rassure les usagers que n'importe quoi va pas se passer dans le cimetière, qu'il y aura pas de vol ou de dégradations des tombes, comment assurer la sécurité de cet espace ? On est sur un lieu partagé ! Faut penser aux usagers qui ont besoin d'être rassurés donc je me dis que s'il est ouvert dans la journée et qu'il est fermé le soir, c'est pas gênant. Laisser ouvert, ce serait...

*A partir de cette conception de la population comme un facteur à considérer autour de l'aménagement des cimetières, est-ce que vous considérez possible de transformer le cimetière en un espace plus culturel pour essayer de faire des manifestations différentes au-delà de la mort ?*

Nous là on lance un appel à projets artistique/culturel au sein de notre parc, sur un mobilier urbain à partir de propositions d'artistes, pour faire rentrer l'art dans notre cimetière. Y a des choses qui se font à Nantes, des sortes de déambulation faites

dans le respect complet du silence, c'est pas sonore, et de ce qu'est ce lieu sacré aux défunts. Donc il faut toujours veiller à respecter la mémoire des défunts et les usagers, qu'ils ne soient pas choqués. ça dépend où on le fait dans le Parc. Il y a une clairière devant mon bureau qui est à la fois éloignée du parvis et du crématorium, donc je pourrais imaginer mettre une table de pique-nique ici mais dans d'autres endroits du cimetière ça pourrait être super mal perçu. Faut garder un regard sur l'espace partagé.

*Connaissez-vous la proportion d'urnes dispersées dans le jardin du souvenir, disposées dans les cavurnes ou columbariums et celles dont les cendres sont dispersées à l'extérieur du cimetière ?*

- 472 urnes parties à la dispersion dont 452 sur notre parc
- 53 inhumations en columbariums et 72 en cinéraire
- 1786 remises d'urnes aux familles, on sait pas si elles ont été inhumées ou dispersées

*Trouvez-vous que le fonctionnement en interne serait encore plus efficace si tous les services étaient internalisés et gérés par le cimetière ?*

On a quasi tout qui est déjà géré en régie, en interne, puisqu'on a des opérateurs de crémation, une équipe administrative, de assistants funéraires, des gardiens, surveillants de travaux, des maîtres de cérémonie, des jardiniers fossoyeurs, par contre ils ne font que le fossoyage d'urnes pour des raisons historiques.

# COMPTE-RENDU D'ENTRETIENS

Entretien avec Natacha Morel

Responsable de service funéraire chez Bordeaux Métropole

On est 30, c'est mes collaborateurs, pas de la métropole mais bien du parc-cimetière. Donc le seul truc externalisé c'est le marché avec les exhumations de cercueils, les reprises de concessions. Je sais que c'est compliqué de trouver des agents qui acceptent d'exhumer des corps, fossoyeur c'est dur comme métier, on aurait plus un souci de recruter et faire ça tout le temps ce serait compliqué pour des agents. Pour l'instant ça fonctionne.

La DEV elle gère uniquement les extensions, elle nous aide à conduire les gros travaux d'extension du cimetière, et aussi on fait appel à un service d'élagage extérieur. On fait aussi appel de temps en temps à des entreprises pour refaire la peinture ou refaire la voirie.

*La métropole est-elle vraiment décidée à accorder une véritable stratégie, du temps et de l'argent, à la requalification de ses cimetières ? Si oui, qu'est-ce qui a motivé cette mise à l'agenda ? Y a-t-il eu des groupes de travail ?*

Moi je suis là depuis 2 ans et demi, notre directrice Gaëlle Masson a impulsé ça, et les deux responsables des parcs cimetières, on travaille à bras le corps sur ce domaine pour avoir vraiment une stratégie d'aménagement de nos parcs et ne plus faire du zone par zone, se projeter sur plusieurs années, travailler avec la DEV, avec l'urba, mettre en place des marchés publics pour faire des exhumations et on a recruté qq qui avait vraiment la compétence - on veut une politique de reprise volontariste sur le cimetière.

Tout un travail a été fait de réaménagement du parvis, on a essayé de mettre des bancs, plus de couleurs, réfléchir à un aménagement paysager, bon y en a ça les choque la

couleur dans les cimetières... Appel à projets artistiques sur le mobilier, on travaille sur la densification et l'aménagement global, on a taffé sur comment végétaliser et aller petit à petit sur des espaces partagés. Faire la restructuration des bâtiments, créer des espaces avec des jardins paysagers, créer de la déambulation...

Au niveau administratif, on fait en sorte d'avancer en tout cas. Ce sont des choses qui datent de Mme Masson depuis 3 ans peut-être, elle a construit l'organigramme des équipes pour permettre de dégager du temps aux deux directrices des parcs cimetières pour pouvoir réfléchir à ces stratégies d'aménagement global et moderniser un peu le cimetière. On est déjà dans un espace végétalisé nous après.

*Quelles sont les contraintes les plus fortes (budgétaires, spatiales, manque de consensus...) connues par Bordeaux métropole face à la volonté de freiner la saturation des cimetières et d'entamer leur requalification ? Quelle est votre marge de manœuvre ?*

La contrainte première c'est autour du foncier, il y a un effort fait au niveau budgétaire sur les aménagements de nos parcs, car on a pu lancer les études à lancer, on a jamais été bloqués sur ces sujets là. Y a la question du foncier, qui ne concerne pas que les cimetières mais dans un espace urbain y a de toutes façons une question autour du foncier. S'il y a de l'eau, des nappes phréatiques trop hautes, on peut pas construire dessus donc contraintes naturelles aussi du coup, on fait des études de nature et en fonction des résultats on peut pas construire notre cimetière de partout.

En plus nous on est des pollueurs, on pollue les eaux, avec les inhumations, donc c'est un sujet aussi...

Mais nous depuis 2 ans et demi les budgets ont été mis à dispo par la métropole pour répondre à nos enjeux.

*Nous souhaitons permettre une plus grande consultation des acteurs et gestionnaires des cimetières de la métropole dans les stratégies et décisions prises à l'échelle de Bordeaux métropole à ce sujet. Pensez-vous qu'il y ait des améliorations possibles de ce côté-là ?*

On est plus focus sur des questions techniques, donc on est associés au processus, et moi j'essaie à fond d'associer les gens. Mais sur un réseau, l'idée avec Masson c'est de lancer avec l'urba la présentation de leur étude devant les mairies et la métropole, et on aimerait continuer à faire vivre ce réseau, parler des politiques de reprise, les stratégies d'aménagement, c'est l'un des objectifs de 2021 d'associer la métropole mais aussi les plus petites villes et les conseillers métropolitains. Y'a déjà eu une première réunion là-dessus. Le cimetière c'est souvent le responsable de l'état civil qui le gère dans la commune, et ce n'est pas son truc de base quoi...

*Pensez-vous qu'une plus grande ouverture, visibilité et implication de l'opinion publique bénéficierait à la gestion du secteur funéraire ?*

Je trouve ça intéressant d'avoir le regard d'autres personnes, encore faut-il qu'ils s'en saisissent, c'est pas sûr qu'ils le fassent... C'est compliqué d'obtenir l'engagement de certaines personnes. Il faut faire preuve de créativité, on va souvent avoir un effet loupe, certaines personnes tjs les mêmes qui donnent leur avis.

Moi si je m'attarde à regarder les retours qu'on me fait, quand j'accueille les usagers pas contents, je vois qu'ils ont un certain âge et une certaine vision du parc et vont hurler parce qu'il y a des lapins, des biches, des ragondins, et qu'il y a des gens qui viennent se balader en vélo dans le parc-cimetière. Mais ça ne parle qu'à eux, c'est une certaine vision du cimetière, très minéral et pas partagé. L'autre jour j'ai qq qui est venu me crier dessus parce que quelqu'un de l'auto-école a utilisé le parking du cimetière pour faire un créneau...

Donc voilà ça peut être intéressant mais c'est tjs comment on engage les personnes, comment on arrive à les faire parler autour de ces sujets là, quelle est la population qui utilise les cimetières, comment pourrait-on faire parler tout le monde autour de ces sujets là, toutes les religions ou non religions, toutes les générations...

Ce qui peut être intéressant c'est de communiquer, de parler de ça, que d'autres choses se font dans d'autres pays. Après on adhère ou on adhère pas, mais déjà ouvrir sur ces sujets là, voir ce qui se fait à San

En France on dit "non non non non non", mais voilà je dis pas qu'on va changer les choses mais communiquer autour de ça, montrer qu'il y a d'autres rites funéraires, d'autres manières de faire.

*Cela vous paraîtrait être une bonne idée de faire une expo photo sur vos murs d'enceinte ?*

Alors nous si on les met sur les murs d'enceinte ça va les faire aller loin ! Pour le parc il faut venir en voiture ou en bus, et puis c'est immense. Faut faire un truc adapté, y a personne qui habite à proximité, c'est pas un lieu de vie... La Chartreuse les gens passent devant, nous y a des gens qui viennent se balader ou se recueillir. Si on respecte tout à fait la destination des lieux en faisant ce genre de choses, ça peut en effet ouvrir à d'autres pratiques.

*Existe-t-il des indicateurs ou des instruments de mesure pour mesurer le niveau de satisfaction des usagers ?*

Il a existé, au crématorium depuis plusieurs années, un questionnaire pour mesurer des indicateurs. Néanmoins, en 2019 à cause de la quantité de travail à faire avant de remettre l'organisation et lancement ce dispositif, il a été arrêté. Cependant, il y a une volonté de l'interviewée pour examiner le matériel et les remarques faites par les usagers, afin de reconnaître quelques points très ponctuels et constants, comme par exemple, la remise des urnes.

*Quel est le niveau de satisfaction des citoyens à l'égard du fonctionnement de la gestion métropolitaine des services funéraires ? Vous avez des retours plutôt positifs ou négatifs ?*

On est sur le même pourcentage de retour positif, autour de 80% - 90%. Il y a besoin de regarder directement sur les questionnaires qui revient, mais le balance est largement, très majoritairement plus positif.

*L'inscription du champ funéraire au Plan d'aménagement et de développement durable de la métropole vous semble-t-elle être une étape nécessaire vers une mise à l'agenda formelle de la requalification des cimetières ? Ou bien est-ce que ça se joue au niveau de chaque cimetière, chacun faisant sa tambouille ?*

Il y a déjà la stratégie funéraire et le cimetière c'est déjà un thème en tant que telle, parce qu'on a un élu. C'est, donc, une politique publique qui existe à la métropole ; et nous en tant qu'administratif travaillons sur cette politique. La stratégie funéraire s'est-ce qu'on a mis [...], donc le sujet est pris en considération. Donc, c'est déjà entre guillemet inscrit sur l'agenda ; Maintenant, c'est Chaque commune a son élu et a sa propre stratégie. Est-ce que le réseau, le fait de travailler en réseau avec le personnel de la métropole et les personnes de la commune est en association ? On invite les élus des collectivités à venir sur ce réseau, je pense que ça c'est peut-être, apparaître plus efficace. On a déjà un élu, c'est déjà inscrit, il y a déjà une politique en tant que telle, maintenant si on veut coordonner il faudra vraiment passer par un lien en réseau avec les équipes

# COMPTE-RENDU D'ENTRETIENS

Entretien avec Natacha Morel

Responsable de service funéraire chez Bordeaux Métropole

funéraires et les équipes politiques des collectivités. Ce qui est intéressant c'est d'avoir dans un même espace les élus au niveau métropolitain délégué au cimetière mais également les élus des collectivités et l'idée sera de faire une réunion éventuellement pour présenter le travail de l'urba.

*Quelle place occupe la durabilité et la prise en compte de l'impact environnemental dans la gestion des espaces funéraires au sein de la métropole ? Les cimetières sont-ils considérés comme des îlots de chaleur urbaine ?*

Ici on est un parc très arboré, vous pouvez dire qu'il fait moins chaud l'été quand on travaille au parc cimetière rive gauche, et je pense que rive droite aussi. Il y a une attention qui en faisait à un parc, il y a plus de « phyto » depuis des années, l'année prochaine on va travailler avec la ligue de protection des oiseaux, il y a une attention qui a porté autour de l'écologie ; maintenant, sur les autres cimetières de bordeaux je ne serais pas capable de vous en dire beaucoup.

Clairement c'est vert ici, on n'est pas concerné. Quand on va les autres cimetières, même s'il y a une politique de zéro « phyto » qu'a été lancé dans la plupart de cimetière métropolitaine, petite à petite on est en train de mettre plus de vert dans les cimetières, après ça a resté jusqu'ici très minérale, donc je pense un [...] de chaleur, mais c'est pas le cas ici, il n'a pas de béton, quasiment pas.

*Comment intégrer au mieux la diversité confessionnelle et les contraintes politiques, spatiales et temporelles que cela implique, au sein des cimetières communaux et intercommunaux ?*

*Pensez-vous qu'il soit possible de permettre aux personnes de confession juive ou musulmane de conserver une parcelle où ils enterrent leurs proches à vie, sans limite temporelle de concession ?*

C'est un sujet compliqué. Nous, on a un carré confessionnel. Après, c'est un sujet qui concerne la France entière, parce que les carrés confessionnels ne sont pas autorisés juridiquement, mais on a [...], je ne sais pas trop. On a aussi un changement de pratique funéraire qui font que les personnes qu'ont été [...], ici, les personnes qui sont de confession musulmane qui avaient été prévu être inhumé dans leur pays de naissance, mais maintenant leur pays de naissance par les personnes qui décèdent petit à petit, leur pays de naissance c'est la France, donc ils ne veulent pas être inhumé ailleurs. Donc il y a un changement de pratiques, il y a toute une question autour de l'exhumation qui normalement dont la confession musulmane et la confession juive n'est pas autorisée ; mais, c'est un sujet... Après je sais qu'il y a eu, eux ont accepté, je crois que l'imam a autorisé les exhumations.

On est un jeune cimetière, donc, là c'est un sujet qui nécessite de pouvoir politique, de discuter avec les représentants de ces groupes-là.

C'est des inhumations, y a pas de exhumation, mais dans les cimetières y a pas de concession perpétuel, il faudra vraiment ouvrir un espace de discussion pour pouvoir savoir comment faire au mieux respecter les souhaite des défunts d'être inhumé selon , trouver l'équilibre entre les croyance, la religion et la loi de droit funéraire française, mais c'est trop difficile de trouver

cet équilibre, et ça demande d'ouvrir un espace de dialogue avec les personnes qui représentent ces confessions-là. (Sur l'anticipation de disponibilité anticipée d'emplacements pour les confessions juives et musulmanes)

Il y a des caveaux, ils sont déjà prêts, ils sont déjà existants, donc il faut juste ouvrir le caveaux il n'y a pas de sujet autour du croisement, pour le personnes de confession musulman, après la loi de toute façon en France on peut pas, c'est interdit d'inhumer avant de 24 heures, c'est entre 24 heure et six jours, donc déjà deux faits par la loi ca entre en contradiction avec leur rites, donc nous après on fait, les pompes funèbre connaissent les rite et arrivent à trouver rapidement des solutions. Ce n'est pas le croisement qui retarde mais c'est légalement, [...] il faut 24 heures et ensuite c'est à eux d'organiser les obsèques. C'est lié aux pompes funèbres qui vont se mettre en démarche pour organiser dans le délai demandé.

*Quelle est votre vision du cimetière de demain ? A quoi ressemble un cimetière idéal pour vous, et à quoi ressemble-t-il pour la métropole ?*

Moi, mon idée notamment, parce que là on est dans un parc cimetière c'est plutôt un espace qui va être végétalisé est arrivé à concevoir un espace partagé qui soit dans le respect des défunts mais ouvrir à notre égard sur le cimetière. Tu peux essayer de faire rentrer qui soit partagé soit végétalisé et la raison première est de pouvoir permettre aux personnes d'être inhumé selon leur volonté, donc avoir un espace aussi qui permette de respecter la volonté de tout le monde, donc le concevoir de façon assez on puisse se continuer d'inhumer et

de faire la dispersion et de inhumer le cercueil, ça c'est le socle de base et sur cette socle de base et qui notre mission c'est d'assurer l'inhumation selon le souhaite de personnes voici, je préférerais un endroit végétalisé comme on voit dans certains pays. A Londres il y a plein d'endroits, de petit square où on fait de petit cimetièrè.

# COMPTE-RENDU D'ENTRETIENS

Entretien avec Mme Bertrand et Mme Petitpas

Mairie de Bègles

- Mme Bertrand répond aux appels et aux questions des habitants qui souhaitent renouveler des concessions, avoir des informations pour le futur
- Employée par la ville de Bègles
- Peu de difficultés rencontrées au quotidien car les tâches sont « récurrentes », le règlement du cimetière est très détaillé, il y a peu de cas qui sortent de l'ordinaire

## DENSIFICATION

- Pas de saturation dans le futur -> il y aura toujours de la place
- Énorme potentiel de reprise
- Beaucoup de terrain encore non utilisé
- Concession décennale pas plus

## MÉTHODES DE SÉPULTURES

- De plus en plus de cavurnes / columbarium, pas forcément une demande des plus jeunes (personnes plus âgées le demande aussi)
- Nouvelles pratiques peuvent déconcerter, ce n'est pas dans la culture française
- Jardin du souvenir : pas une grande demande, utilité « technique » -> dispersion des cendres lors des reprises de sépultures

## MIXITÉ CULTURELLE

- Pas de carrés confessionnels -> ce n'est pas dans les projets de la municipalité
- Ils ne sont pas fermés et répondent aux demandes

## RAPPORT À LA VILLE

- Pas fermés aux différents usages -> « traversées piétonnes » tant que les personnes respectent le lieu
- Mais ils ne réfléchissent pas forcément à une potentielle «

ouverture » de celui-ci

- Projet de re-végétalisation qui a entraîné beaucoup de critiques (impression d'abandon du cimetière)

## MÉTHODES DE RECUEILLEMENT

- Pas de lieu de cérémonie laïque. S'il s'agit de cérémonie laïque -> cérémonie devant la sépulture
- Utilisation des deux entrées latérales pour le corbillard

## QUESTIONS GÉNÉRALES

- Pas de projets ou de besoins spécifiques pour le futur
- Pas de difficultés rencontrées



# COMPTE-RENDU D'ENTRETIENS

Entretien avec Francis Barokel & Ezra Benhamou

Réalisé sous forme de discussion à trois au cimetière israélite cours de l'Yser à propos des rituels dans la confession juive.

Le corps d'un mort est un rappel à la matérialité

## *Quel rapport avez-vous à la crémation ?*

- C'est absolument interdit, car on croit à la résurrection des morts. Alors que personnellement je pense que l'incinération c'est quelque chose qui nous rapprocherait de... comme les indiens, ils faisaient un grand feu de joie, et les cendres s'envolaient vers le ciel... ce serait à mon sens plus spirituel que de laisser un corps pourrir sous terre.

- C'est là où on voit que le judaïsme n'est pas aussi spirituel que ça, c'est-à-dire qu'on veut garder un lien avec la matérialité, on ne veut pas qu'il ne reste plus aucune accroche sinon il ne pourrait pas y avoir résurrection. On veut garder, malgré que ce soit troublant, ce rappel à l'ordre.

## *Existe-t-il des contraintes spatiales pour les tombes ?*

Oui, elles doivent être orientées est-ouest, c'est-à-dire en direction de Jérusalem, comme les églises et comme les synagogues.

## *Aparté sur la famille Gradis, enterrée dans le cimetière*

Voilà toute la famille Gradis, une très grande famille de Bordeaux. David Gradis était un négociant et exploitant de canne à sucre et d'esclaves au 18<sup>e</sup> siècle. À l'époque le cimetière des portugais était plein et David Gradis a donné ce terrain à

la communauté de Bordeaux pour qu'elle puisse continuer à enterrer ses morts. Il faut savoir que les Juifs n'avaient pas le droit d'être enterrés dans les cimetières de la ville, donc soit les enterrements avaient lieu à la campagne, soit dans la plus grande discrétion sans mentionner que la personne était juive, soit sur son propre terrain. La plus vieille tombe de Bordeaux est toujours située cours Victor Hugo, près des Grands Carmes. Il s'agissait d'un endroit où les protestants accueilleraient des Juifs pour les enterrer dignement en secret.

## *Donc ce cimetière cours de l'Yser n'est pas soumis aux mêmes lois que les cimetières communaux ?*

Non, quelqu'un enterré ici restera là à vie. Il y a encore des personnes qui s'y font enterrer aujourd'hui. D'ailleurs l'exhumation des corps est impossible, ces derniers restent à vie dans le sol. Je ne crois pas avoir entendu de réclamations de gens mécontents du fait de n'avoir pas pu enterrer un proche selon les rituels appropriés au sein de la métropole bordelaise. Les toutes premières tombes des personnes non juives ici sont marquées nord-sud exprès pour marquer la différence. Au bout d'un moment on a arrêté d'enterrer des époux ou épouses non Juif, car on n'avait plus la place. Il y a 5 800 tombes sur ce cimetière et un site internet ! Le cimetière des Portugais, lui, est plein et n'accueille plus personne.

## *Quid des carrés juifs dans les cimetières communaux ?*

Alors les carrés juifs dans les cimetières communaux ça me semble concerner des gens moins pratiquants puisque là-bas il s'agit de concessions de 25-30 ans, les gens savent donc qu'ils seront exhumés un jour. Mais si quelqu'un va se faire enterrer là-bas en général c'est pour être enterré avec son époux ou épouse non Juif.

Dans notre confession, on a la particularité d'enterrer très vite. Cela explique l'absence de coutume de fleurs, puisqu'on mettait des fleurs pour embaumer le corps, pour cacher l'odeur du mort qui se décomposait lorsqu'on mettait un temps fou à enterrer les gens. En France il y a un délai légal de 24h, donc de toutes façons il faut attendre au moins ça ; on ne peut pas non plus enterrer un jour férié, ou des jours particuliers, donc pour nous c'est compliqué. En Israël on peut être enterré en 3h si tout le monde est ok. Il serait intéressant ici de précreuser des emplacements pour que ça aille plus vite par exemple ! Maintenant la loi française veut que l'on fasse des trous bétonnés dans lesquels on met les cercueils, car on s'est rendu compte que le corps et le bois polluent la terre. En Israël on peut être enterré à même la terre, habillé dans un linceul. D'ailleurs, on prend le deuil à partir du moment où la personne est enterrée, pas avant.

## *Quelle est l'image que vous avez de la mort, pour vous-même ou dans votre religion ?*

- Je ne crois pas que ce soit une question communautaire, plutôt une question individuelle.  
- C'est vrai mais il y a le rapport entre mort et religion...

- Tout à fait, et d'ailleurs beaucoup de gens reviennent à la religion ou la quittent par rapport à la mort ! C'est vrai que la mort peut être une révélation, un choc...

### *Mais pour vous mort et religion c'est forcément relié ou l'on peut détacher l'un de l'autre ?*

Je dirais plutôt entre mort et tradition, je n'imaginerais pas une mort sans rituels, puisque c'est un événement justement qui est un rappel à la matérialité, à la fin, donc on est au plus fort de la spiritualité, de la puissance. Le rite permet donc d'être accompagné.

### *Que représentent les galets sur les tombes ?*

Il y a vraiment une volonté de dire que la mort n'est pas une fin, et qu'on estime pas que la mort vient après la vie mais que c'est la vie qui vient après la mort. Toute vie vient après une mort. C'est pour ça d'ailleurs qu'on a l'idée de vie après la mort. On estime que quand un enfant naît, la mort potentielle peut être chez la mère, il y a toujours un risque, et d'ailleurs lorsqu'un accouchement va avoir lieu ça abroge toutes les règles habituelles, par exemple lors du shabbat, car l'accouchement prime sur le reste. C'est donc toujours dans un contexte de potentielle mort que la vie naît.

Donc il y a vraiment une notion de cycle qui vient inspirer tous les rites du deuil : ça va de manger des œufs et des lentilles pour les endeuillés à venir mettre une pierre ronde pour rappeler que ce n'est pas fini. Le vrai risque dans une mort est

de dire que tout est fini, la dépression arrive avec ça... Nous on a cette idée de la vie après la mort de deux manières : le cycle qui continue pour le mort et la vie des vivants qui continue aussi en ayant appris et grandi de la mort de son proche.

### *Ya-t-il un côté festif dans la mort ?*

« Le bon nom et la bonne réputation élèvent l'âme du mort, et le jour de la mort est meilleur que le jour de la naissance ». C'est une phrase en hébreu que l'on dit souvent dans un contexte de funérailles, parce que normalement le jour de la mort on monte au Ciel et on retrouve un Dieu, donc on pense, nous les vivants, qui prions pour que l'âme soit calme, reposée, qu'elle monte et qu'elle soit heureuse. Si tout s'est bien passé, qu'on a reçu une bonne éducation et qu'on est décédé à un âge normal de mort non violente, alors on va bien mourir, il ne faut pas s'attrister. Ce n'est pas bien de pleurer quand quelqu'un meurt, on fait bien sûr son deuil mais la dignité. Quand on perd un parent, on était le "fils ou la fille de", on devient le "père de". C'est là que commence vraiment quelque chose de nouveau, on devient vraiment orphelin.

### *Comment a lieu le processus du deuil ?*

Avant l'enterrement c'est une zone grise où l'on sait pas trop ce qu'on a le droit de faire ou de ne pas faire. A partir de l'enterrement, il y a sept jours de deuil. Puis ça s'allège jusqu'à un mois pour les proches de la famille (frères, sœurs, père, mère, enfants), puis jusqu'à un an pour tes parents. Les sept

premiers jours, les personnes endeuillées doivent s'asseoir par terre, elles n'ont pas le droit de s'asseoir ailleurs, elles ne doivent pas se faire à manger, on doit le faire pour elles, elles ne doivent pas sortir de chez elles, ne pas se laver et ne pas changer d'habits. Ensuite ça s'allège sur le premier mois, on a juste pas le droit de se raser (hommes et femmes) ou de se maquiller, tout ce qui est lié à l'esthétique en fait. On ne peut pas écouter de musique pendant un an. On n'a pas le droit de se réjouir en fait. Tout ça c'est des coutumes, ce n'est pas légiféré mais bon... si tu écoutes de la musique avant un an, c'est potentiellement mal vu. A la fin des sept premiers jours, on fait un repas. Un mois après aussi. On fait des éloges du défunt, des paroles de flection, etc. mais toujours est-il qu'on mange, alors même qu'on pourrait faire un truc très triste. Il y a des anniversaires de décès qui sont fêtés tous les ans.

### *Est-ce qu'on peut dire ainsi que la mort est peu tabou ?*

- Montaigne a dit « Celui qui ne s'habitue pas à la mort de ses proches sera encore plus mort que ses morts. » Quand on apprend la mort de quelqu'un, d'abord on doit donner notre bénédiction et après on doit accepter le verdict de la mort. Et la vie continue... Je crois que le peuple juif a cette culture de la vie malgré la mort ou après la mort. Peu importe qu'il y ait quelque chose après la mort, l'important c'est de dire que ça ne s'arrête pas là. La personne continue à vivre par ce qu'on aura appris d'elle.

- Mais quand vous parlez avec des notaires, les gens refusent de parler de la mort.

# COMPTE-RENDU D'ENTRETIENS

Entretien avec Francis Barokel & Ezra Benhamou

Réalisé sous forme de discussion à trois au cimetière israélite cours de l'Yser à propos des rituels dans la confession juive.

- Oui mais il y a parler de la mort et parler de sa mort, c'est différent.

- Parler de sa mort, c'est mourir. C'est accepter l'idée que tu vas mourir. C'est très dur d'accepter que tu vas mourir. C'est une conversation que j'ai souvent avec ma femme, elle se demande « Comment ce sera quand tu seras plus là ? ». Eh bien ce sera pareil. On tolère mal sa propre mort, et la mort de ses proches, que ce soit religieux ou non religieux.

Si quelqu'un est vraiment sans moyen, sans argent, sans rien, la communauté prend en charge l'enterrement. La fosse commune sert aujourd'hui uniquement de lieu transitoire pour les gens qui veulent se faire enterrer très loin mais dont le voyage ne peut être organisé pour l'instant. C'est temporaire.

## *A priori il n'y aura pas de problème de saturation du cimetière ?*

Bien sûr que si, c'est pour ça qu'on est en train de chercher, de s'organiser pour trouver d'autres endroits... Mais c'est très dur aujourd'hui la législation sur les cimetières, tout ce qui a trait au code de l'urbanisme etc., cela donne des règles très strictes qui font que même les maires sont parfois perdus.

## *Il ne peut pas s'agir d'une solution partielle ou transitoire de diriger les gens vers les grands cimetières communaux où il y a des carrés confessionnels ?*

Là-bas les concessions sont de 25 ou 30 ans donc c'est

embêtant... Mais c'est marrant que vous parliez de ça parce que le cimetière d'Arcachon a un carré juif à vie qui a été octroyé à la communauté pour les remercier d'avoir cédé les terres sur lesquelles a été construit le cimetière. La promesse est maintenue, encore aujourd'hui, d'enterrer à vie les personnes juives sur le cimetière. Compte tenu de l'importance des terrains et de leur coût c'est vrai qu'il est difficile de dire « ce terrain reste définitivement là avec des gens qui restent pendant mille ans ». Mais pour revenir sur les communes, il y aurait sûrement une négociation à voir avec eux mais à Bordeaux je ne vois pas où par exemple créer un nouveau cimetière... La Chartreuse c'est facile parce qu'ils enlèvent régulièrement... Il y a plein de tombes où il y a marqué « fin de concession ». La seule façon de régler le problème serait que Bordeaux métropole achète un très très très grand terrain à l'extérieur de Bordeaux et fasse un cimetière énorme avec des conditions particulières pour les musulmans et les israélites et voient ce qu'il en est par rapport à ça... Mais la question centrale reste : est-ce que la ville a l'envie de mettre des millions là-dessus ?

## *Pour vous, qu'est-ce qui est le plus important dans un cimetière ? A quoi ressemblerait un cimetière où vous aimeriez être enterré ?*

- Le calme, la pleine terre...

- Moi j'ai toujours vu dans le cimetière la vue, la notion de la vue. Le calme et la tranquillité aussi.

- Déjà c'est pas pour moi que je penserais ces critères là, c'est pour ceux qui viendraient me voir, justement dans une relation de transmission, puisque la mort ce n'est qu'un début.

## *Sur la mixité confessionnelle*

Il y en a qui vous diront que les Juifs ne veulent pas être enterrés avec les chrétiens. Pourquoi il y a des carrés ? C'est mieux qu'il y en ait pour qu'on reste entre soi. C'est important pour les gens qui pratiquent et qui ont un certain dogme très très dur. Est-ce qu'il y a une loi qui interdit ça ? Non non, ce sont des dogmes.

Je pense que ce moment là (du deuil) est un moment d'intimité, et dans l'intimité on a besoin non pas d'être appelé vers l'extérieur mais appelé vers l'intérieur, il y a besoin de se recentrer. Et donc avoir un crucifix planté devant soi par exemple, ça fait appel à autre chose, ça fait appel à une rencontre et ça c'est constructif alors que là on a besoin de destructif, on a besoin d'atténuer. Donc c'est plus une image pour moi le mélange, qu'une véritable nécessité ou un vécu réel. Il faut vivre ensemble, mourir ensemble je ne sais pas. Un cimetière super c'est le cimetière de Lormont, d'Artigues-près-Bordeaux. Les cimetières américains aussi sont très beaux.

- Moi je verrais bien un parc pour enfants à l'entrée, comme ça les parents peuvent aller se recueillir et laisser les enfants jouer à l'entrée. Il suffit qu'il y ait quelque chose de discret, qui cache les tombes...

- Mais ce sont des siècles de coutume qui s'empilent, aujourd'hui on ne fait plus les cimetières à côté des églises alors qu'avant on le faisait, on a des cimetières à étage en région parisienne, on met les gens dans des boîtes... Les cultures changent, mais ça prend des années et des années.



# COMPTE-RENDU D'ENTRETIENS

Entretien avec Olivier Gallet

Co-fondateur de la coopérative funéraire Syprès

0:52 : Il faut que le thème du deuil soit plus dans vie... les établissements craignent de rester dans une maison avec des morts. Pas de possibilité de dire au revoir aux morts. Loi dit 24h. Les personnes décédées partent très vite de l'établissement. Mort évacuée comme ça. Besoin d'un rituel de départ.

1:50 : « Le droit funéraire est très restrictif. On doit être enterré dans un cercueil... » Il espère que plus de modes d'enterrement vont être permis par le législateur.

3:30 : « Projection sur le futur souvent des approches proches de la Science-Fiction et pas très concrètes »

« Déni de la mort de moins en moins forte (en FR). Là où c'est le plus compliqué c'est avec les institutions. Ce n'est pas demain que le thème va arriver dans les programmatiques politiques » Il ne manque pas des structures du deuil en France à l'heure actuelle.

Perception de la mort plus personnelle que sentiment national ou culturel. Funérailles en FR très standardisées, c'est le problème actuel. Fonctionne d'une certaine façon, essaye de changer la qualité, mais tj sur les mêmes modèles. On fait partout pareil.

La mort fait partie de la vie. Mais il y a une vie devant la mort. La mort c'est un miroir sur la vie.

Il y a une uniformité des cimetières - les gens vont comme leur voisin. Finalement on imagine plein de choses, mais on finit par quelque chose de très similaire.

3 :57 : « Il y a besoin que les citoyens soient au cœur du débat. Les choix sont faits pour eux. Après une concertation ou un budget participatif peut-être instrumentalisé. Chacun peut s'exprimer et ça peut amener à des choses innovantes et prospectives. Faut concevoir des choses avec les experts +

panels un peu représentatifs, faut voir comment les choses se font »

4 :25 : « Mais les gens veulent d'autre chose que les deux formes qu'existent actuellement, d'autre chose que la tradition - beaucoup plus de mobilité, les choses changent... »

5.40 : (pour Mérignac) « Si on a besoin de se recueillir, on n'a pas besoin d'être dans une sensation de parking. On a besoin de se sentir bien. »

6 :14 : « C'est un sujet qui doit mûrir au sein de la société. » Problème avec la commercialisation des chambres funéraires - faut avoir un certain volume dans les hôpitaux, moins chère mais souvent pas les capacités ; coûte cher (au forfait) dans les chambres funéraires = question de coût ! Recueillement cependant un moment très important - de voir le corps mort une dernière fois

Pas de chambre funéraire à Paris, parce que pratiquement tout le monde décède à l'hôpital

La question des funéraires question de la gestion du service public, mais parti des services publics qui sont délégués. En moment grand processus de concentration du champs enclenchés par la privatisation.

Conseil pour nous par la suite : Identifier les actions, les intentions qu'on peut avoir, identifier les freins (posture des acteurs - socio) et obstacles au changement

6 :50 : Ce n'est pas aux familles d'aller proposer des choses différentes, ils ne vont pas le trouver. Faut venir trouver des artistes, qui trouvent des propositions différentes. Faut croire dans/en l'intelligence collective ...

7.20 - 7.30 : La mort s'est professionnalisée (depuis la 1<sup>ère</sup> Guerre mondiale), urbanisée et médicalisée et tous ces sujets font qu'il y a un grand déni sur la place publique.

7 :55 : « La politique, les élus doivent se saisir de cette question. Ça peut leur apporter plus qu'ils pensent. Électoralement il y a de retour sur l'investissement. » Dans les cafés mortels, il y a un besoin.

8.26 : Question de la religion = 7% pratiquants, 40% croyants, 70% qui vont dans les églises ; contre leurs valeurs et croyances => manque d'offre => Idée salle non-religieuse pour se rassembler à la place des églises, aujourd'hui : 30% de cérémonie non religieuse, pour faire face aux statistiques, Syprès va lancer un projet de recherche et veut aboutir à la création du métier célébrant, besoin de ce métier, en moment manque de ressource ; à Bdx 60 salles religieuses / 0 salles non-religieuses à Bdx Mérignac (problème public) ; série sur Netflix sur le métier du célébrant « Le Dernier Mot » (à voir !), reportage Arte aussi

8 :48 : Après peut-être que c'est une question qu'on ne doit pas non plus cloisonner. Ne faut pas résoudre la morte uniquement d'un côté. La mort dans l'espace public avec d'autres activités ... le paysager, les parcours sportifs ...

9 :55 : « Les politiques qui s'investissent sur ces sujets-là, ça peut leur apporter qc. On ne le met pas sur les agendas politiques et après on espèrent surtout qu'il ne se passe pas de problème. »

10 :30 : « Ce n'est pas un secteur où on peut faire des Crush-Tests comme ça - si ça ne marche pas, ça ne marche pas. On ne

va pas tester des choses avec des familles comme ça. C'est n'est pas simple, mais on sent que le pas franchi est important». Ils ont une grosse ambition sur le changement, même si c'est un peu utopique.

Ils (chez Syprès) ont un besoin de légitimité et donc besoin des institutions – difficile s'ils veulent provoquer un changement au même moment.

11 :17 : « Ce qui est indispensable c'est que le citoyen ne doit pas être hors des décisions qui sont prise pour lui. Il faut le remettre au centre du processus – et c'est un processus. La décision doit mûrir. Il y a besoin d'un processus collectif et les citoyens ont besoin des acteurs comme des élus. »

14 : C'est un passage – de la vie à la mort. Tous les moments de pertes font sens entre eux. Il y a les funérailles qui se passent, on a l'impression que c'est le moment central, mais il n'y a pas que ça, ... - idée d'une seconde cérémoniel, lieu de recueillement, lieu de vie où la famille a habité – il y a plein de moments »

15 :10 : (sur les bâtiments de fonction laïque) « Faut créer et après le besoin arrive »

15 :15 : « Un lieu de recueillement peut être très imaginaire et il peut s'y créer plein de choses »

15 : 21 : Au Japon idée cabine téléphonique après Fukushima, recueillement auprès des morts, appels

16 : « Ce serait bien d'investir des lieux pour un apaisement, pour le silence, des lieux ouverts ou on sent une petite transcendance »

Ces lieux peuvent être ailleurs et pas que sur les cimetières, ça peut même être mieux ailleurs : traitement de la mort pas uniquement individuel

Questions besoin de changement : Faut partir des choses réalistes, quelquefois difficiles. Est-ce que les gens sont si intéressés ? Côté naturel est très importante, mouvement de société = question de la nature ; isoler les communes de l'intercommunalité, lieu de recueillement plus proche de l'océan par exemple (dynamique bordelais, plus proche de chez soi)

Le fait de creuser le cercueil droit (verticalement) dans le sol plutôt qu'à plat (horizontalement) prend moins de place.

Cimetière du futur ? C'est une question très personnelle. Il se voit personnellement dans un lieu plus isolé, dans la nature – mais après, qu'est-ce que veut la famille ? Questions qui se posent aussi aux proches.

# COMPTE-RENDU D'ENTRETIENS

Entretien avec Monsieur le Vicaire général Père Samuel Volta

*Quelle place occupe la mort dans la théologie catholique ?  
Quel rapport peut-on établir entre la religion et la mort ?*

Au cœur de la foi chrétienne il y a la mort et la résurrection de Jésus, c'est là-dessus que s'appuie l'ensemble de la foi chrétien, finalement Jésus qui vient de nous dire que la vie c'est plus fort que la mort. Ça donne sens à tout ce qu'on cherche à vivre comme chrétien. Dieu ne veut pas la mort, ce n'est pas son projet pour nous, mais il s'insère pour nous faire aller vers la vie.

*Il y a un élément de physicalité implicite dans l'idée de la résurrection. Est-ce que ça suppose de problèmes pour les rites et les pratiques de la religion catholique ?*

C'est pas vraiment une difficulté ; vous savez que la crémation n'a été autorisée que tardivement par l'église catholique, l'inhumation est toujours encouragée. [...] Donc, le fait d'inhumer quelqu'un c'est un geste d'espérance qui ne dévalorise en rien ceux qui font le choix de la crémation. C'est pour ça qu'on a toujours un peu cette préférence qui nous semble mieux manifester notre foi en Jésus-Christ ; c'est la seule raison. Mais il n'y a plus aucun aspect formel, aucune interdiction de donnée par l'église catholique sur le choix de rite funéraire

*Quelles sont les pratiques liées à l'enterrement et au deuil dans la religion catholique ?*

Il y a des prières qui sont proposées autour de quelqu'un qui vient mourir et l'essentiel du rite est donc autour de la célébration de funérailles. Un des points essentiels du rite dans l'actualité c'est le passage dans l'église paroissial, j'insiste même sur le mot, l'église paroissial, parce que c'est là qu'on célèbre les grands moments de la vie. C'est le lieu de baptême, c'est le lieu du mariage, c'est le lieu où on se rassemble pour la messe, c'est un lieu qui a une vocation sociale finalement. Du coup, d'où notre très forte insistance pour qu'on célèbre aussi les funérailles dans l'église paroissiale, c'est un lieu qu'est réservé pour célébrer les enterrements ; célébrer une même journée un mariage et un enterrement, j'ai déjà fait assez souvent. Alors ça peut dérouter, mais ça dit quelque chose de très fort. Justement sur cet aspect, l'église devient un lieu social essentiel, des villages, des quartiers où y se retrouve. C'en est presque le point majeur.

Ensuite, le contenu du rite, c'est un rite qui est plutôt sobre, par rapport aux autres religions, un rite lui-même très sobre, on écoute les paroles de la bible, le prêtre dit un petit mot, ce qu'on appelle l'homélie, suivant il fait un parallèle entre la vie du défunt et ce qu'on vient d'entendre de la bible, il cherche à relever le point fort de la personne, on évite de faire juste un hommage, mais c'est plutôt comment on est à l'espérance par rapport au deuil qu'on traverse, ensuite certains font le choix de la célébration de la messe, mais c'est pas systématique, ça peut être une bénédiction, soit messe ou bénédiction et on termine la célébration par le tombeau de dernier adieu, on utilise de l'eau bénite, on asperge en souvenir du baptême, l'encensement, c'est à dire, on fait brûler ce parfum qui fume et qui sent bon en signe de respect pour le défunt, et on termine

par une prière de dernier adieu, qui est une sorte de prière de recommandation, on demande à Dieu d'accueillir cette personne, finalement. Ensuite, ça se poursuit au cimetière, avec le rite qui est très souvent pris en charge par les pompes funèbres. Quelques fois il y a un prêtre qui vient, qui peut dire une prière assez rapide ; le rituel en-lui-même est assez sobre.

*Dans le catholicisme il n'y a pas de recommandation sur le délai dans lequel un corps doit être inhumé ?*

Tout ça est absent. Comme l'église catholique cherche à s'imprégner de culture de pays où elle se trouve, après il peut y avoir de culture locale qui prend le dessus sur le rite catholique, dans le pays chaud on sait qu'il faut célébrer les obsèques rapidement donc l'église catholique s'adapte aux rites locaux. En Allemagne, par exemple, le délai de l'inhumation est très long, c'est deux ou trois semaines. En France, ça nous semblerait presque choquant. Cela tient plus de coutume nationale que de prescriptions religieuses.

*Selon votre réponse, est-ce que l'église catholique est à l'aise avec son rôle dans la gestion des pratiques funéraires ?*

Oui. On peut trouver en même temps que notamment dans le monde rural on a un peu l'exclusivité ; ce n'est pas toujours une très bonne chose. Quelqu'un qui veut faire une belle célébration pour entourer son défunt, s'il ne s'adresse pas à l'Église catholique, il peut être un peu dérouté. Déjà, pour un lieu de célébration a levé toute une problématique entre les

Communes d'autoriser l'occupation des salles des Fêtes pour célébrer les funérailles, je crois d'ailleurs que maintenant, le maire a obligation de le faire. Moi, je n'ai jamais vu ça. Je pense que c'est extrêmement rare, ou tombe prier, du goût célébrations au cimetières, célébration civile au cimetière, je ne sais pas si vous en avez vécu, souvent c'est la tristesse absolue. Les gens ne peuvent pas se réunir, le cimetière n'est pas fait pour accueillir une grande foule, la question de la sonorisation, de la météo. C'est très dur de faire une célébration digne uniquement dans le cimetière. C'est ce qu'on appelle les enterrements civils. Beaucoup de gens sont parfois choqués. Donc voilà, on est conscient qu'on a une quasi-exclusivité parce qu'il y a une grande tradition millénaire de l'Église pour accompagner les vœux. Je crois que ça fait partie des choses que l'Église fait bien d'ailleurs, mais on voit là une situation un peu ambiguë.

Pour quelqu'un qui n'est pas chrétien et c'est tout à fait son droit, quelqu'un qui se dit agnostique ou athée, qui n'a aucun attachement, ce que c'est normal, célébrant cet enterrement, son enterrement avec les rites de l'Église catholique, est ce que c'est respecter sa personne? Peut-être que ses proches n'ont pas eu vraiment le choix. On peut avoir tout le cas de figure, quelqu'un de très engagé dans la foi chrétienne, mais ses proches, pas du tout. Donc, les proches le font pour respecter ses volontés et parfois ne le sont pas eux-mêmes, donc peuvent nous demander les rites qui sont en décalage par rapport à la foi de l'Église.

Ainsi, si on a une demande juste d'une célébration, on passe de la musique et on lit un poème d'un philosophe. Voilà, on peut répondre aussi, y'a peut-être pas besoin de nos services de l'Église catholique pour accompagner ce deuil. Et ce sont des choses qui sont mal vécues, souvent. Quand quelqu'un fait une demande à l'église, la personne accepte ce qu'on propose.

Je ne peux pas célébrer une célébration bouddhiste. Ça ne fait pas partie de mes compétences. D'accord, il y a une ambiguïté au moment de la mort qui peut exister, qui révèle parfois une tension entre ce qu'était le défunt puisque sont ses proches et ce qu'on peut proposer pour accompagner.

*A partir de vos réponses, il semble que la participation de l'Église catholique, c'est aussi une question des traditions, de participer dans la gestion des pratiques funéraires, donc, est-ce que l'Église catholique veut participer un peu plus ou tout au contraire, se débarrasser un peu de ces responsabilités ?*

Si c'est un sujet important, si vous discutez avec des prêtres, moi, je rencontre des confrères tous les jours. On peut être sûr que à table par exemple le sujet va sortir. Parce que ça crée une surcharge pour les prêtres qui sont de moins en moins nombreux pour célébrer, ça, ça crée une surcharge dans les ministères importants et c'est une partie importante du ministère d'un prêtre. En semaine, il y a des prêtres qui peuvent célébrer plus de six enterrements par semaine. Pas forcément toutes les semaines comme ça, mais ce sont des choses qui sont assez régulières. Par définition, ce sont des choses qui ne sont pas prévues. Donc, ça demande beaucoup de souplesse dans nos agendas pour arriver à caler une célébration de funérailles. On a d'autres choses prévues. C'est un aspect important du discernement du ministère et que les prêtres ne peuvent pas porter seuls. C'est pour ça qu'on fait très souvent appel à des équipes de laïcs, des chrétiens engagés dans la vie de la paroisse, qui peuvent préparer les enterrements avec les familles et parfois les célébrer. C'est notamment dans

le rural, de plus en plus fréquent que ce soit les paroissiens qui célèbrent les funérailles parce que ça génère trop de complications dans le ministère des prêtres.

*Pourriez-vous indiquer quels sont les facteurs les plus importants à prendre en compte dans la préparation et l'exécution des rites funéraires, selon la religion catholique?*

Les signes qui sont donnés, sont tous des signes d'espérance. C'est le plus important dans les rites catholiques. On va mettre en valeur la lumière. C'est un rite qui parle à toutes les générations ; quand les enfants qui sont là, ça fonctionne. La lumière qui est plus forte que les ténèbres. C'est ça, finalement, le cierge pascal, les bougies qu'on allume autour du défunt. Rite de la lumière, rite d'espérance. Il va avoir des vêtements blancs. Si on célèbre des funérailles d'enfant, on en a forcément quelques-unes, la couleur blanche va être mise en avant, couleurs qui reflètent la lumière. Le vêtement liturgique du prêtre à l'ombre blanche, quand on célèbre les funérailles d'un prêtre, on met son nom sur le cercueil. Bon, c'est une chose très rare, je n'en ai jamais rencontré dans le ministère. Je ne suis pas un jeune qui viendrait de faire sa première communion, sa profession de foi. On mettrait aussi le vêtement blanc sur le cercueil. Donc, lumières, vêtements blancs, l'encense, je vous en parle, on brûle ce parfum, l'eau bénite qui est l'eau du baptême.

C'est vraiment facile d'adapter ce type de principes et aux critères, aux conditions dans l'environnement. Il n'y a pas une chose vraiment stricte ou des choses vraiment strictes à respecter.

La présence du cierge pascal ou de la lumière est indispensable.

# COMPTE-RENDU D'ENTRETIENS

Entretien avec Monsieur le Vicaire général Père Samuel Volta

Pour quelqu'un qui a été baptisé. On peut parfois célébrer des obsèques de personnes non baptisés, mais à ce moment-là, on adapte le rite. On ne peut pas parler de l'eau bénite ou du baptême pour quelqu'un qui n'a pas été baptisé, on peut en mettre certains rites selon les situations. L'Église catholique, ils sont sobres et ne font jamais partie de l'indispensable. Si on a besoin de célébrer les obsèques en cas d'urgence, imaginons une situation de guerre ou d'épidémie, on a en traversé une, pendant le premier confinement, l'Église catholique s'est adaptée à la situation. On n'avait pas le droit d'utiliser les églises, donc, les prêtres sont allés au cimetière, ont simplifié les rites à l'extrême pour accompagner le deuil dans des circonstances particulières. C'est ça, c'est tout à fait admis par l'Église. On adapte l'esprit beaucoup plus que le rite en lui-même. On peut célébrer même des funérailles, sans corps, ça arrive, quand un corps disparu en mer n'a pas retrouvé, ont concédé des funérailles, sans corps, quoi que d'autres religions ont peut-être beaucoup de mal à accepter.

*Vous disiez tout à l'heure que notamment dans le monde rural il y a cette place emblématique de l'Église et non seulement le lieu mais ce que ça représente pour tous les habitants et la société, dans ces communes-là. Êtes-vous favorable au fait d'avoir une offre qui puisse répondre aux besoins des personnes laïques athées, agnostiques, etc. si cela permet d'alléger le rôle des prêtres ?*

Ça prendrait mieux en compte la réalité des gens. Dans le monde rural, je pense, que ça serait très dur de faire accepter, en milieu urbain les choses sont très différentes. Parce que d'abord, on a proportionnellement moins d'enterrements à

Bordeaux centre, par exemple, moi je suis vicaire général, je m'occupe de tout Bordeaux Métropole, Bordeaux Métropole, Bordeaux Centre on a une anomalie statistique. On a beaucoup moins de funérailles que dans le reste du diocèse. Parce que ce sont des raisons sociologiques, dans l'hypercentre de Bordeaux, il y a finalement assez peu de logements, des commerces. Ensuite, les gens vieillissants peuvent quitter le centre de Bordeaux, retourner sur les lieux d'origine. Il y a moins d'EHPAD, je pense, que dans certaines communes, Bordeaux centre en a moins fait. On en a le plus dans le diocèse de Bordeaux, c'est sur la périphérie bordelaise, ça peut être des villes comme Le Bouscat, Mérignac, Pessac, Bègles, Talence, là il y a beaucoup d'enterrements. J'ai l'impression que les logements qu'on prend, il y a un turn over important. Et que les très jeunes générations sont sous représentées et des gens très âgés sont aussi sous représentés. Je ne sais pas si ça se vérifie sociologiquement.

*Face à un scénario de saturation de l'espace dans la gestion des cimetières de Bordeaux, comment concilier cela avec les exigences des pratiques funéraires catholiques ?*

Comme vous l'avez compris, on n'attache pas une importance extrême, finalement, au lieu de l'inhumation même au type de célébration, s'est finalement relativement annexe. J'ai 46 ans, je suis moi-même, par exemple, je ne suis pas spécialement attachée aux visites au cimetière et tombes familiales, je dis ça, même à la Toussaint. Ce qui me passionne le plus dans la vie, c'est de m'occuper des tombes de mes grands-parents. Je les aime beaucoup. Je prie pour eux. Justement, à la fois nous nous faisons admettre, dans la communion des Saints,

qu'on peut être en communion avec quelqu'un sans forcément se rapprocher de ce qui reste de son corps. Ces idées sont au cœur de la foi chrétienne, le fait que l'âme, l'esprit, la vie spirituelle permettent cette communion à la prière malgré la distance. Donc, dans la pédagogie, dans l'enseignement, ce n'est pas forcément quelque chose d'ultra présent. Moi, je n'ai pas. Je n'ai jamais exprimé en d'homélies. Je ne fais jamais de menacer les gens si vous n'êtes pas enterrés juste à côté de votre domicile. En fait, ce sont des choses qu'on ne dit absolument pas. On peut favoriser nos chances par notre pédagogie en disant d'ailleurs ça arrive déjà quand on est dans des situations conflictuelles du deuil. Pas un caveau de famille qui peut accueillir personne. D'autres histoires de succession. Ils ont quand même bien présents conflits dans la famille où quelqu'un refuse qu'on mette qu'on ajoute un corps dans un caveau. Nous, dans ces cas-là, on est toujours très aidant. On essaie d'expliquer aux gens que ce n'est pas forcément essentiel, et que c'est dommages, dans le processus de deuil, de s'arrêter, finalement, des contingences matérielles, comme si le corps du défunt est déposé au cimetière, ce n'est pas grave. On accompagne dans ce sens-là. On cherche à les accrocher à l'essentiel.

*À la fin, dans ces scénarios extrêmes, est ce que c'est possible pour la population de voir un discours de la part de l'Église catholique pour encourager la crémation comme méthode pour la fin de la vie ?*

L'encourager? Je ne pense pas, parce que ça serait un encouragement, quand même, réservé au pape. Parce que dès qu'on modifie un peu le Catéchisme de l'Église catholique, là, on

touche le cœur de la foi. Actuellement, on rappelle que ce n'est pas le point essentiel et on a plutôt encouragé l'inhumation de façon discrète, ce ne fait pas partie de nos priorités à enseigner. Moi, à titre perso, j'aurais du mal à encourager la crémation parce que, ouais, c'est ma personnalité, par rapport à la crémation, moi, j'ai aussi entendu parler d'expériences douloureuses pour le faire. Ce n'est pas toujours bien vécu et j'ai des souvenirs très précis. Un adolescent qui avait perdu son grand frère dans un accident de vélo, a été très, très choqué par ce choix de la crémation. Donc, voilà, on cherche à avoir un regard global sur la situation. Moi, je n'irais pas jusqu'à l'encourager.

J'ai vu dans votre dossier qu'une des problématiques est écologique. Mais par exemple, dans la vie religieuse, il y a certains ordres, les cisterciens ont des rites funéraires encore plus sobres que ce qu'on fait habituellement. Les corps sont déposés en pleine terre, toujours, sans cercueil, en pleine terre, souvent dans les enceintes des monastères. Et voilà, je crois qu'au niveau écologique, la rapidité du processus de décomposition, c'est est le plus rapide. Et donc, qu'est-ce qu'on peut effectivement? Pourquoi les caveaux bétonnés où le corps ne se décomposent pas, qui vont empiéter sur les terrains qui pourraient être utilisés à d'autres choses? Ces questions ont un accent réel pour moi. On a aussi des pratiques ancestrales, des choses qu'ont un sens plus écologique. On rappelle que la vie est toujours plus forte que la mort, que la terre est pour les vivants.

*Aujourd'hui il y a de nouvelles pratiques qui se développent. À votre avis, c'est quoi ces changements? Ces nouveaux besoins? De nouvelles spiritualités? Le fait qu'aujourd'hui, la religion catholique, sur certains plans de la foi, sur les pratiques funéraires, peut être en perte de vitesse et que c'est remplacé par d'autres formes de spiritualité des gens, à votre avis c'est dû à quoi ça?*

On a pu traverser la quelques décennies où il y a eu un certain exotisme. On voyage plus, la facilité d'accès à l'information par Internet donne donc un peu la volonté d'aller chercher ailleurs. Parce qu'on a estimé qu'ailleurs c'est toujours mieux que chez soi. Tout ça se construit comme ça. C'est ce que j'appelle de l'exotisme. C'est vrai que beaucoup de Français sont allés chercher dans les spiritualités orientales une certaine fascination pour le bouddhisme. Des pratiques de méditation avec un accueil de la réincarnation. Pas toujours très bien compris d'ailleurs, parce que le cycle de réincarnation dans le monde bouddhiste c'est quelque part vécu comme une malédiction. Justement, tous les efforts qu'on cherche à faire, c'est pour chercher à se libérer de ce cycle de réincarnation pour atteindre le nirvana, qui serait comparable au paradis. Donc les Français de façon légitime pourront vivre, aller chercher d'autres courants spirituels. Est-ce que ça a pu les faire progresser? Finalement, est-ce que ça les rend plus heureux? Ça reste à l'état de question pour moi, je ne sais pas pourquoi, pour complètement répondre à votre question.

Ce qu'on voit aussi, c'est qu'au sein de l'Église catholique et du monde chrétien, de façon générale, il y a d'autres types de dynamisme qui se créent. Pourquoi les églises évangéliques attirent énormément. Y compris en compte. On a des communautés très, très vivantes, très jeunes et très conviviales. Au sein de l'Église catholique, il y a un certain renouveau à

Bordeaux, une pastorale des jeunes qui est importante et pleine des églises de jeunes. Les dimanches soir, par exemple. Et, voilà, on sent qu'il y a une diversité qui a été présentée, plus facilement présentée, qui peut être tentant. Des gens ont pu se sentir attirés par la spiritualité de type « new age », un peu syncrétique, finalement à la fin de leur vie, qui leur disent « est-ce que j'ai suffisamment fondit ma foi chrétienne pour comprendre que l'idée de Dieu a progressée ? ». On est dans le secret du cœur.

*Que pensez-vous de l'aménagement des espaces interconfessionnels dans les cimetières de Bordeaux ? Pensez-vous que cette dimension est bien gérée ?*

Pour un catholique, il n'y a aucune difficulté à être enterré à côté d'un musulman, d'un juif, d'un athée, Dans la foi, Il n'y a aucune difficulté. Je pense que les difficultés qui peuvent être ressenties, c'est plus par les minorités. Il y a pu avoir des carrés israélites dans les cimetières, des carrés de protestants, ça c'est issu des guerres fratricides, qui ont pu exister dans les siècles précédents. Mais du côté catholique, je serais très gêné qu'un catholique mette dans cette argumenté qui ne veut pas être enterré, voilà, c'est quoi ça serait un contresens par rapport à la foi. Une foi qui se veut universelle, tolérante et jusque dans la mort. Et dans la plupart des cimetières, ça se passe très bien. Quand on se promène à la Chartreuse, on voit de temps en temps une tombe avec une étoile de David ou un croissant. Pour moi, ça ne me choque absolument pas. De créer des carrés religieux, des carrés réservés à tel type de population n'est pas une société qui évolue dans le bon sens et dans l'esprit de la laïcité française, je ne sais même pas si c'est recommandable.

# COMPTE-RENDU D'ENTRETIENS

Entretien avec Monsieur le Vicaire général Père Samuel Volta

*Est-il possible d'envisager une transformation de l'espace dans les cimetières ? Est-il possible de transformer cette vision classique des cimetières très bétonnés ?*

Oui, je pense que oui. J'aime beaucoup le parc cimetière de Mérignac, très, très beau site. Je suis allé une fois, une seule fois à un enterrement en Allemagne, où c'est la pratique commune, d'enterrer dans les forêts. Pareil, avec de très, très beaux espaces, plus aérés, les cimetières tout bétonnés, désherber, je crois que c'est fini. D'abord, c'est vilain comme tout, alors qu'il y a des règlements d'urbanisme très, très précis. Quand on veut construire, quand on veut faire une extension chez soi, on veut changer une fenêtre. Moi, j'ai un peu de mal à comprendre qu'il n'y ait pas eu de règlements d'urbanisme sur les cimetières où on a de la pierre importée du bout du monde pour avoir de granite moins cher. Moi, je trouve qu'on gagnera beaucoup à retrouver un certain aspect naturel des cimetières. Peut-être sans caveaux bétonné, en pleine terre, tout ça nous approche à nos sources.

*De la part de l'Église catholique, il n'y aura aucune restriction ou position contraire à ce type de transformation ?*

Oui, mais ce sont aussi des habitudes nationales, je pense. En Espagne, on voit les cercueils mis en hauteur, des cases comme un immeuble.

Un Français vivant en Espagne va être choqué de voir ça, mais c'est catholique aussi. Donc, non, je ne pense pas que l'aspect religieux intervienne beaucoup dans ce choix. Il y a l'aspect écologique et esthétique traditionnel des pratiques.

Moi, j'ai préféré être enterré dans un beau parc que dans un

cimetière bétonné. Mais, après, c'est vrai que le cimetière de la Chartreuse à Bordeaux est particulièrement beau.

*Est-il possible de changer les pratiques de la population afin de transformer les cimetières comme espace de mémoire mais aussi comme un espace un peu plus utile à la ville ?*

Un parc et un espace vert, parce que les deux sont tout à fait compatibles. D'ailleurs, c'est déjà un peu le cas des cimetières. Je connais plein de gens qui se promènent dans le cimetière de la Chartreuse, plutôt que d'aller au Jardin public.







• ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE & DE PAYSAGE

Projet collectif 2020/2021

Commanditaire : A'Urba / Tuteur : Jérôme Goze

AGUILERA SÁNCHEZ Diego Fernando, ANTONY Lauriane, ÁVILA GONZÁLEZ Abraham Salvador, BADI Maroua, BOUIN Gabrielle, BOUKROUM Léa, BUTTIGNOL Ségolène, CHENOT Clément, HUSSON Emma, LAZARUS Julia

Forum  
urbain  
Centre d'innovation  
accueillie au cœur de la ville

a'urba  
agence d'urbanisme  
urbanisme d'aujourd'hui



Sciences Po  
Bordeaux